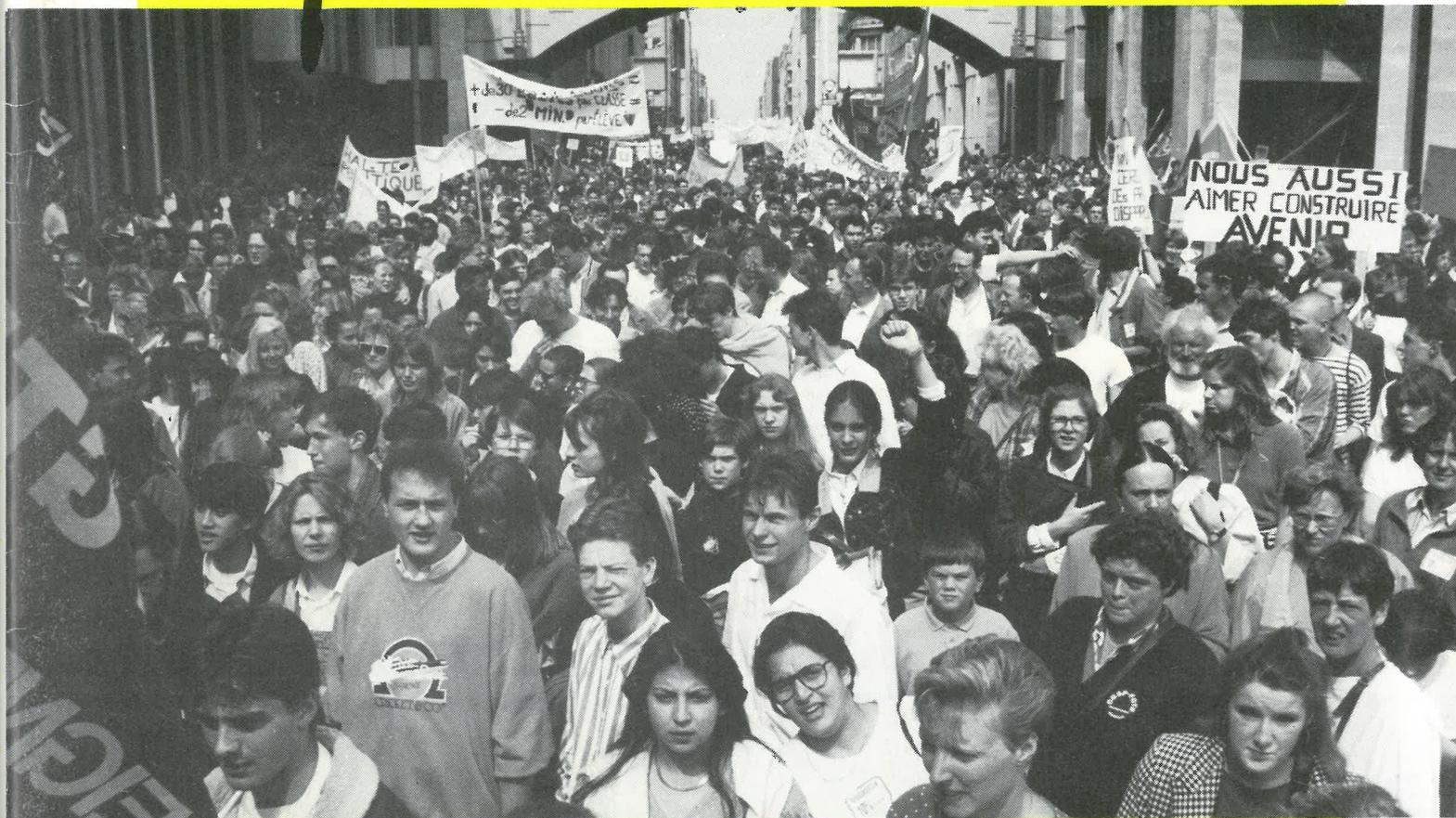


Chronique

féministe



Propos d'école

BIMESTRIEL N°37 SEPTEMBRE-OCTOBRE 150 F

Université des Femmes

Université des Femmes

1a, Place Quêtelet 1030 Bruxelles. Tél: 02/219.61.07

Equipe de l'Université des Femmes:

Laurence Broze, Alla Denesioek, Hélène De Noose, Fanny Filosof, Françoise Hecq, Colette Ingels, Hedwige Peemans-Poullet, Nadine Plateau, Edith Rubinstein, Christine Seghin, Geneviève Simon, Luisa Soriano, Louise Thirion, Titane Van Hille, Anne Van Seymortier.

Les activités d'éducation permanente de l'Université des Femmes sont réalisées avec l'appui du Ministère de la Communauté Française et de la Commission Communautaire Française de la Région Bruxelles-Capitale.

Chronique Féministe

Bimestriel réalisé et édité par l'équipe de l'Université des Femmes.

Prix et Abonnement

Sur demande à l'Université des Femmes en précisant bien le nom et l'adresse exacte du destinataire.

Belgique

- Un numéro: 150 F
- Abonnement (5 numéros): 500 F
A verser au compte N° 001-1118659-34 de «Université des Femmes-Chronique».

Etranger

- Un numéro: 180 F
- Abonnement (5 numéros): 700 F
A verser en francs belges par mandat postal international.

France

- Un numéro: 30 FF
- Abonnement (5 numéros): 120 FF
A verser par chèque au nom de G. Simon.

Vous trouverez également «Chronique Féministe» dans les librairies suivantes:

TROPISMES Galeries des Princes, 11 - 1000 Bxl
ARTEMYS R. St-Jean, Galerie Bortier 8/10 1000 Bxl
SORGELOOS Chée de Waterloo, 365 - 1060 Bxl
VRINDTS Rue de la Croix de Fer, 53 - 1000 Bxl
LIBRIS Av de la Toison d'Or, 29 - 1060 Bxl
FOLIOS (Botanique) Rue Royale, 236 - 1210 Bxl
PLEXUS Rue des Carmes, 11 - 4000 Liège.
LIBRAIRIE PAX Place Cockerill, 4 - 4000 Liège.
BIBLIO REGENCE R. de la Régence 55 - 4000 Liège.

Ed. responsable: Fanny Filosof 19 rue M. Delstanche - 1060 Bruxelles

Impression: Inter-Offset SPRL - 150 avenue Lecharlier - 1090 Bruxelles

Chronique Féministe est éditée avec l'aide de la CGER

Centre de documentation de l'Université des Femmes

Consultation et prêt:

livres, revues, documents, bibliographies.

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Documentaliste: orientation et renseignements les lundi, mercredi et vendredi ou sur rendez-vous.

SOMMAIRE

Pré-texte	3
Programme du dernier trimestre	4
Dossier: Propos d'école: les enseignantes en parlent	
- Le féminin dans l'enseignement.....	6
- Points de repère pour la crise et la grève	10
- Le point de vue d'une syndicaliste	11
- Travailler dans l'enseignement fondamental	19
- Echo d'une coordination	23
- Du côté des parents	25
- Un projet pédagogique	29
Créatives:	
- Les mots de Jenny Holzer	35
- «Ici et Ailleurs»	40
Attentives:	
- Le Roi, la loi, la liberté conditionnée	42
- Politique d'émancipation de la femme	44
- Un métier, c'est... ..	46
- Violences familiales	47
- Une commission européenne pour l'abolition des mutilations sexuelles	47
- Prostitution	48
- Science, désastre de la conscience	49
- RDA: la coupe est pleine, le lait déborde	50
- Femmes à l'armée et violence du militaire	51
- Femmes sans frontière	52
Sportives:	
- Fatal attraction	53
Lectures:	
- Anti-féminisme et sexisme aux Pays-Bas	55
- Travail et maternité	56
- Les femmes, la violence et l'armée	56
- Romaine Brooks	57
- Cœur noir	59
Bibliothèque	61
Communiqué	66
Incomplètes	67

Photo de couverture: S. Piraux © «Journal Le Soir»

Le droit à l'éducation, tout comme le droit de vote, était au cœur des revendications féministes d'il y a un siècle. Une fois ces victoires obtenues, les femmes se sont naturellement tournées vers de nouvelles priorités. C'est ce qui pourrait expliquer, du moins en partie, pourquoi, dans les dernières décennies, l'éducation n'a pas été un domaine particulièrement investi ni par l'action politique, ni par la recherche féministes.

Et pourtant, le droit de citoyenneté dans les institutions d'enseignement n'a pas entraîné tous les effets libérateurs espérés. Il est temps, je crois, que nous réexaminions l'étendue réelle de ce droit et l'utilisation que nous en faisons ou que nous pourrions en faire. Les portes des écoles et des universités sont-elles ouvertes sans restriction aux femmes? Quelle est notre place à l'intérieur de ces institutions en tant qu'étudiantes, enseignantes ou administratrices? La discrimination sexuelle existe-t-elle encore en ces lieux? Quelles formes prend-elle?

Il est temps que nous réexaminions aussi les idéaux, les buts, les contenus et les méthodes de l'éducation que nous recevons ou que nous donnons. Un enseignement androcentrique, même dispensé de façon non discriminatoire aux deux sexes, peut-il avoir des effets débilissants pour les femmes? Et, à supposer que ces effets puissent être évités, serions-nous satisfaites d'une telle formation offerte aux jeunes?

Il me semble urgent que nous ne nous préoccupions plus seulement de l'éducation des femmes, mais aussi et peut-être surtout de celle des hommes. Si nous voulons revendiquer le droit à une planète vivante et paisible, il faudra que nous changions les valeurs, les mentalités et les comportements des hommes plus encore que ceux des femmes. Comment y arriver? Ce sont là des questions fondamentales, qui devraient nous inciter à placer à nouveau l'éducation au centre de notre réflexion.

Roberta Mura*

*Roberta Mura enseigne à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, au Québec. Le texte ci-dessus est extrait de la présentation du premier numéro de la revue «Recherches Féministes», intitulé «A propos d'éducation».

PROGRAMME

du dernier trimestre 1990

I. Exposé et débat.

«Regards de femmes sur la crise de l'enseignement»

Dans le cadre du mois d'animation de «La Voix des Femmes» (pour plus de détails voir page 66), l'Université des Femmes organise un exposé-débat le 15 novembre à 20H30 1a Place Quételet 1030 - Bruxelles.

II. Séminaire.

Critique de films*

Le lancement ce 16 novembre prochain d'un séminaire intitulé «Critique de films» est un événement au programme de cette saison 1990-1991: il s'agit de la première activité du réseau Pandora en Belgique (réseau pour la promotion du cinéma des femmes en Europe). Elle se déroulera à l'Université des Femmes qui, rappelons-le, est une des associations fondatrices du Réseau et qui assure également la coordination européenne avec le Laboratorio Immagine Donna de Florence (voir Chronique Féministe n°35).

Méthode de travail

Lire un film, qu'il soit documentaire ou fiction, cela s'apprend. «Critique de films» se propose, avec ses participantes, de développer une lecture féministe.

Qu'est-ce que cela sous-entend?

D'abord en ce qui concerne la matière traitée, il s'agit de dégager les procédés formels qui soutendent le contenu et d'analyser l'idéologie qu'il transmet.

Ensuite, rappelons qu'un séminaire n'est pas un cours ex-cathedra et que, pour lui donner toute son efficacité, il requiert une participation active. En d'autres termes, il ne s'agit pas de voir un film ensemble et d'en discuter de manière improvisée. L'apprentissage de la lecture d'un film exige un travail préparatoire, aussi nous demandons aux participantes de visionner préalablement le film dont il sera question lors de la séance.

Les cassettes VHS peuvent être empruntées ou visionnées à l'Université des Femmes entre 10 et 17H. Le cycle du séminaire «Critique de films» est de 6 séances et le nombre de participantes limité actuellement à 15 personnes.

Pour l'inscription, prière de téléphoner à l'Université des Femmes (Tél: 02/219.61.07. 1a Place Quételet 1030 Bruxelles). P.A.F.: 100 F par séance.

Programmation

1^{ère} séance «Ici et ailleurs» Suisse 1976.

Réalisateurs: Jean-Luc Godard, Anne-Marie Miéville
16 novembre à 20H30 à l'Université des Femmes.

2^{ème} séance «Sans toit ni loi» France 1985

Réalisatrice: Agnès Varda
14 décembre à 20H30 à l'Université des Femmes.

3^{ème} séance «Trois hommes et un couffin» France 1985.

Réalisatrice: Coline Serreau
11 janvier à 20H30 à l'Université des Femmes.

* Voir article page 40.



Photo: J. Goessens © «Journal Le Soir»

...les enseignantes en parlent

La presse quotidienne a couvert le mouvement des enseignants ces derniers mois d'une manière qui nous a semblé dans l'ensemble insatisfaisante: rendant compte au jour le jour des questions «techniques», elle a peu approfondi les causes de ce «malaise» tant de fois évoqué et les désirs des enseignants. De plus, elle a donné le plus souvent la parole aux responsables et aux autorités, des hommes, qui n'étaient pas toujours «acteurs». Nous avons choisi d'interroger des femmes «actrices»: toutes se sont engagées dans le mouvement, toutes avaient depuis longtemps réfléchi aux problèmes de l'enseignement, toutes ont répondu à chaud, pendant les vacances, aux questions que nous nous posons. Le dossier qui suit n'est donc ni un bilan, ni une analyse exhaustive de la part des femmes dans l'enseignement, nous le voyons plutôt comme un ensemble de pistes de réflexion, comme un matériau sur lequel il faudra travailler.

Le féminin dans l'enseignement

La crise qui touche l'enseignement en Belgique, comme celle qui frappait une partie du monde de la santé l'année dernière, n'est pas un phénomène isolé. Et même si les symptômes n'apparaissent que dans certains pays (grèves d'infirmières en France et aux Pays-Bas, grèves d'enseignant(e)s en France et en Grèce), c'est l'Europe occidentale tout entière qui voit se marginaliser des secteurs du monde du travail qui ont cette particularité d'être largement, majoritairement féminisés, des secteurs non marchands, qui relèvent du social plutôt que de l'économique et dont la fonction est de former ou de soigner, de toucher en profondeur à l'être vivant, d'agir sur lui directement par un contact quasi physique plutôt que de produire des marchandises destinées aux individus.

La nature même du travail de l'enseignant(e), de l'infirmier(e) implique, dès lors qu'est en jeu un rapport direct avec un ou d'autres êtres humains, une responsabilité morale, en plus des qualités humaines attendues de dévouement, désintéressement, générosité etc... C'est cette responsabilité morale qui explique en partie pourquoi pendant les vingt dernières années, les travailleuses et les moins nombreux travailleurs de ces secteurs n'ont pas réagi plus violemment contre la dégradation de leur condition. Cette dégradation leur est imposée par une société, celle de l'Europe Occidentale, qui depuis la crise du pétrole, a sacrifié l'humain pour s'appliquer à redresser les dégâts causés au monde économique.

La crise a autorisé à refouler les priorités d'ordre vital: naître (comment encore faire des enfants dans un monde aussi peu pourvu d'espoir), grandir (comment accompagner, éduquer, enseigner ces enfants dans un contexte de restrictions), mûrir (comment s'ouvrir au monde quand tout se referme et que seul reste, pour arriver à survivre, le repli sur soi tant décrié), vieillir (comment aimer la vie dans la solitude ou la pauvreté), mourir (comment seulement en parler?). Seule priorité: produire, n'importe quoi pourvu que cela soit rentable tout de suite, et puis vendre,

n'importe quoi et aussi des armes, de la drogue... Produire pour vendre, chercher des débouchés pour vendre, acculer les pays pauvres pour avoir des débouchés. Produire pour faire du fric d'abord, sans se préoccuper des effets destructifs sur notre milieu, au lieu de produire pour la vie elle-même. Ces gens qui travaillent pour la vie quand ils travaillent avec des êtres vivants, tous ceux qui évoluent dans la sphère «sociale», si peu rentable nous dit-on, ces travailleurs déconsidérés, sous-payés, et méprisés pour cela, ou loués pour leur grandeur d'âme, leur vocation, mis sur piédestal et par là mis à distance, ces travailleurs sont majoritairement des travailleuses. Ceci n'est pas un effet du hasard, on le sait, les femmes eurent accès aux emplois délaissés par les hommes pour des carrières plus prestigieuses et acceptèrent ces emplois d'autant plus facilement qu'ils étaient un prolongement de leur rôle traditionnel.

Il n'est pas facile de déceler dans le mouvement qui a secoué le monde enseignant «la part des femmes» d'autant plus que, comme d'habitude, les porte-parole ont toujours été des hommes. Mais ces hommes-là défendent une conception du social qui nous sied quand bien même ils se révèlent incapables de prendre en compte nos conditions spécifiques de vie. Les hommes du monde de l'enseignement se trouvent, à leur corps défendant, dans une position sociale que l'on pourrait qualifier de «féminine». Le mot féminin désigne ici une position précise dans les rapports sociaux de sexe, position qui se retrouve dans tout rapport social inégalitaire. Dans cette position de faiblesse par rapport au pouvoir, certains traits de comportement apparaissent, certains désirs, certains objectifs qu'il faut analyser.

Le mouvement des enseignants a été caractérisé par une articulation très dynamique entre le pouvoir exécutif, les responsables syndicaux et la base. Il est tout à fait évident que le succès du mouvement tient à la participation active de syndiqués que l'on peut qualifier de tièdes et de non syndiqués. En effet, de multiples structures d'organisation, appelées «coordinations», se sont multipliées non connotées

politiquement ou syndicalement, capables de fixer le mécontentement d'importantes catégories d'enseignants. Au lieu de parler du corporatisme des enseignants, il serait plus pertinent de se demander pourquoi ils avaient, après Val Duchesse, déserté les syndicats, pourquoi ils sont allés nombreux, y compris des syndiqués, dans les coordinations.

Cette masse de gens, en partie non encadrée, a systématiquement refusé que les problèmes ne soient abordés que dans leur aspect strictement technique (petite augmentation par-ci, prime par-là) et a affronté, avec la force de conviction que donne le désespoir, avec la colère que suscite l'humiliation, aussi bien la bureaucratie des dirigeants syndicaux que la langue de bois du pouvoir exécutif. Le rôle de la machine syndicale ne doit pas être sous-estimé: c'était l'instrument structurant des actions, mais le rôle des coordinations nées pendant ces quelques mois ne doit pas non plus être sous-estimé. Elles sont devenues le lieu d'un autre rapport au politique, d'une autre pratique de la démocratie, dont il semble bien que beaucoup d'enseignants comme d'ailleurs beaucoup de citoyens avaient besoin.

Les syndicats sont historiquement une structure de négociations avec le pouvoir; la base, dans les syndicats, dans les coordinations, mais aussi plus simplement dans les écoles, fonctionne comme un organe de pression. Dans les écoles, pendant les grèves, au travers de ces journées de présence dans l'établissement où, avec les autres collègues, ils ont pu parler vraiment de ce qui les préoccupe, certains enseignants ont fait l'expérience d'une démocratie directe, de prises de décision collectives, souvent courageuses car elles rencontrent l'opposition de la direction. Cette expérience laisse des traces, on ne peut pas oublier les moments où l'on est vraiment responsable de ses actes. Voilà pourquoi, malgré le retrait d'une partie des pouvoirs organisateurs de l'enseignement libre qu'ils s'estiment satisfaits car on n'a pas touché aux subsides de fonctionnement de leurs écoles, les enseignants de ce réseau restent mobilisés. Dans les assemblées parfois quotidiennes dans les écoles et dans ce qu'on pourrait appeler les «assemblées libres» des coordinations, un autre mode d'organisation et d'autres préoccupations ont pu s'exprimer.

Comparons une réunion syndicale à la CGSP-Bruxelles par exemple et une réunion de la coordination interréseaux. Dans le premier cas, la motion qui forme l'essentiel de l'ordre du jour en temps de grève est prête, les futurs orateurs qui ne l'ont pas encore entendue préparent déjà leur amendement, ou plus exactement leur position sur l'actualité ou autre chose ou n'importe quoi, les orateurs interviennent (le masculin s'impose car la prise de parole des femmes est extrêmement rare surtout en ces temps agi-

tés où la rhétorique s'envole, où la voix donne du trémolo), le bureau défend éventuellement la motion, on vote «démocratiquement» (personne n'a vu le texte auparavant, on n'a pas le temps de réfléchir).

De l'autre côté, un ordre du jour plus souple, une prise de parole spontanée, il n'y a pas de liste d'orateurs. La parole est différente: plus de discours enflammé mais un exposé des faits, des questions parfois naïves, ou des propositions et surtout un recours beaucoup plus rare aux mécanismes classiques de séduction. Les femmes sont ici significativement plus nombreuses à prendre la parole, ce n'est pas un hasard, elles ne sont pas habituées à s'imposer comme oratrices, elles n'en ont eu ni l'occasion, ni le temps.

Je dis les femmes, mais beaucoup d'hommes n'ouvrent pratiquement jamais la bouche. Qui sont-ils ces silencieux? Tous ceux qui, pour de multiples raisons psychologiques ou sociologiques que je n'aborderai pas ici, sont paralysés par un mode de fonctionnement hiérarchique et bureaucratique. N'est-ce pas une caractéristique des «opprimés», en porte à faux par rapport à un discours dominant qui ne reflète pas de manière juste leur condition, que de rester muets face à ce qu'ils voient comme le pouvoir aussi longtemps qu'ils n'ont pas entre eux débattu de leur situation et compris que leurs problèmes ne sont pas individuels mais collectifs. Le mouvement des Noirs américains pour les droits civiques, avec une intuition très forte, en avait pris acte quand il lança les fameux groupes de prise de conscience repris plus tard par les féministes américaines.

Le fondement de cet autre rapport au politique qui me semble avoir émergé, ces derniers mois, dans le mouvement enseignant, se situe dans cet investissement de sa propre personne, de son propre vécu, de toute son expérience de vie, à partir duquel un engagement se fait, une analyse est possible et des projets peuvent être conçus. Et le mode de fonctionnement de cette pratique collective ne peut s'accommoder de cette abstraction qu'est le droit de chacun à prendre la parole par exemple. Non, il est souple, par définition: pas de règlement, pas de structure. Les risques de manipulation ne sont certainement pas absents, mais peu importe, l'absence de règles est compensée par le sens moral et la prise de responsabilité de chacun.

Quant aux questions exprimées dans la structure non rigide de ces réunions, elles concernent évidemment la vie, aussi bien la vie quotidienne des enseignant(e)s, les problèmes concrets de chaque personne dans son environnement immédiat que la vie de ce secteur de notre société qu'est l'enseignement. Pêle-mêle sur le tapis: la question de la grève (on discutera pendant des heures de la manière de ne

pas perdre son salaire pendant les journées de grève), la question du non-paiement des prestations (surveillance, titulariat, conseil de classe) effectuées parce que c'est une obligation morale vis-à-vis des élèves, la question de l'échec scolaire, la question de l'enseignement professionnel, celle des zones d'éducation prioritaire et du financement de l'enseignement etc...

Il est vrai que ces problèmes ont été abordés dans les réunions syndicales mais d'une manière plus idéologique que pratique. Ceci ne signifie pas que les coordinations sont plus à même que les syndicats d'apporter des solutions, la différence réside dans l'implication profonde et la responsabilisation de ceux et celles qu'ils faut appeler désormais des «acteurs». Point de naïveté, une grande partie des enseignant(e)s demeurent des spectateurs, capables toutefois de se transformer en acteurs à condition d'être vraiment touchés. Et ce contact-là, pour se faire, doit être intime et violent. Il s'est produit les derniers mois, la preuve en était dans la rue.

Un indice de cette prise de responsabilité à la fois vis-à-vis des jeunes et de la situation de dégradation de l'enseignement, ce fut le souci de bon nombre d'enseignants d'associer les parents à leur lutte: réunions pour les informer, formules imaginées de concert avec eux pour assurer la garde des enfants. Un exemple de leur capacité d'innovation en matière de stratégie en même temps qu'une remise en question d'une soit-disant efficacité pédagogique, ce fut l'approche des examens: d'abord, le tabou des examens a été pour la première fois transgressé puisque le front commun lui-même, sous la poussée de la base, a lancé des mots d'ordre de grève pendant les examens; allant plus loin, certaines écoles ont organisé des sessions allégées. Ces actions témoignent de la volonté de ne plus simplement s'en tenir à la logique classique de la lutte syndicale (ouvrière) parce qu'elle n'est pas adéquate en ce qui concerne les travailleurs des services et a fortiori les enseignants qui pénalisent leurs élèves et se pénalisent eux-mêmes en faisant la grève, pire font faire des économies à leurs patrons.

La logique des grévistes a heurté de front celle des dirigeants syndicaux. Deux logiques antagoniques? Cela n'est pas sûr, en tout cas pas délibéré, car il y a eu appel aux organisations syndicales, ce qui signifie la reconnaissance du rôle des syndicats comme négociateurs avec le pouvoir. La tradition de lutte syndicale est perceptible dans bon nombre de tracts distribués aux manifestations, ne fût-ce que dans leur formulation qui rappelle la classique motion: ainsi on a pu lire dans plus d'un texte que les enseignants «soucieux... indignés... constatant... proposent (au lieu de «exigent»)». Mais la méfiance a régné, elle s'explique par

les événements passés, Val Duchesse en dernier titre: le sentiment horrible d'être manipulé, y compris par ceux-là mêmes qui sont censés défendre les intérêts des enseignants. Le scénario était connu et la méfiance n'a pas été négative: les enseignants ont cherché d'autres modes d'actions, d'autres alliances pour avoir plus de force.

Pour revenir à la question de la «part des femmes» dans le mouvement, nous ne pouvons rien étayer par des chiffres: la participation respective des hommes et des femmes dans les actions n'est pas connue, nous savons que les femmes ont débrayé (dans le primaire et le maternel où il n'y a pratiquement que des femmes), qu'elles ont participé aux manifestations, aux assemblées. Qu'elles y aient joué un rôle de premier plan n'est pas vrai: il ne faut pas oublier que la grève en plus des cours, des examens à préparer et à faire passer, cela demande beaucoup de temps ce qui est difficilement compatible avec les charges quotidiennes de la plupart des femmes.

Plus intéressante est la question de la féminisation de l'enseignement, ou plus exactement du sens donné à ce terme. Alors que cette question revient assez régulièrement dans le discours des enseignants et des enseignantes, il n'en a pratiquement jamais été question dans la presse, ce qui laisse entendre que cette dimension du mouvement des enseignant(e)s n'a pas été perçue. Et si quelques voix s'indignent de ce qu'une (oui, une) institutrice maternelle ait un salaire de misère, pour des journées avec des enfants en âge de crèche qui vont de 8 heures du matin à 5 ou 6 heures du soir sans discontinuer, personne ne voit dans la féminisation de l'enseignement le résultat d'une politique délibérée du moindre coût. Il suffit de tableur sur la faiblesse des femmes sur le marché du travail, il suffit de camoufler un budget insuffisant par un discours comme celui qu'afficha récemment, sur les murs de la ville, un ministre à court d'argument: «infirmière, un métier que l'on ne fait pas rien que pour soi».

Aussi faut-il voir dans cette féminisation de l'enseignement beaucoup plus qu'une inégale répartition des sexes, nocive pour nos enfants (il faudrait d'ailleurs commencer par prouver qu'elle est plus nocive que l'inégale répartition des sexes dans les sphères du pouvoir, mais à ce déséquilibre-là l'opinion est beaucoup moins sensible), il faut y voir un problème politique de choix de société et c'est bien cela que le monde enseignant, et de manière plus générale le monde des travailleurs sociaux dont il ne faut pas oublier qu'eux aussi se sont manifestés ces derniers mois, met à l'agenda politique.

Nadine Plateau

Points de repère pour la crise

La crise de l'enseignement n'est pas un phénomène récent. Depuis une dizaine d'années, les signes se multiplient:

- dans le contexte de la crise économique, l'Etat a opéré depuis 1980, un mouvement de retrait financier qui a culminé avec les accords de Val Duchesse en 1986 (1) et n'a cessé de s'aggraver depuis;

- la condition matérielle et morale des enseignants, comme celle de tous les travailleurs des secteurs publics, s'est dégradée: perte de pouvoir d'achat d'abord, car ils n'ont pas eu de revalorisation barémique depuis 1972, seules des adaptations ont été faites; en ce qui concerne leurs conditions de travail, certaines prestations (surveillances, conseil de classe, titulariat) ne sont plus comptabilisées dans leurs horaires et ne sont donc plus payées; enfin ils subissent le mépris croissant de la société pour cette profession dévalorisée et les humiliations de leurs ministres successifs;

- la démocratisation, qui n'est pas seulement l'égalité d'accès à toutes les études mais l'égalité des chances pour tous les élèves, est un idéal, qui pour devenir réalité, demande une volonté politique assortie de moyens financiers. Indice négatif de cette démocratisation: la non-augmentation du nombre d'enfants des classes défavorisées dans l'enseignement universitaire en un moment où les diplômés sont touchés par l'inflation.

Si tout le monde s'accorde à dire que l'enseignement est en crise, cela ne signifie point qu'il y ait consensus sur les causes, ni surtout sur les moyens de résoudre cette crise.

Certains critiquent l'inefficacité de

l'école, sa non-rentabilité, l'inadéquation entre l'enseignement et le monde du travail: l'école coûte cher, elle ne forme pas les travailleurs dont les entreprises ont besoin. Le monde économique exerce actuellement une pression sur l'école qui vise à façonner celle-ci selon les méthodes propres aux entreprises: rationalisation, gestion des ressources humaines, planification à long terme. Il est révélateur que le journal *Le Soir* ait récemment donné la parole à des administrateurs délégués de société, peut-être compétents dans leur domaine, qui émettent avec aplomb des jugements sur l'enseignement (2). Caractéristiques aussi ces chefs d'établissement qui se prennent pour des chefs d'entreprise (3), et ceux qui importent dans les écoles les méthodes de management du personnel travaillant dans le secteur privé (4) alors que ni les conditions de travail, ni les salaires ne sont comparables et encore moins les finalités. Se profile alors le spectre d'enseignants à deux vitesses: les uns «performants», prêts à tous les recyclages et travaux supplémentaires, seraient mieux payés; les autres, déconsidérés et moins payés, effectueraient simplement leurs heures. Faut-il dire dans quelle catégorie tomberont les femmes qui ont charge de famille?

D'autres regrettent la liquidation du véritable enseignement rénové, ce vieux projet de démocratisation des études qui, à peine devenu réalité dans les années septante, a été paralysé par les politiques d'économie budgétaire. Là se situe la cause principale de l'échec scolaire et tant que l'on ne considèrera pas l'enseignement comme une priorité, un service public socialement rentable à long terme, la démocratisation restera

un vain mot. Telle est l'analyse des progressistes. Les féministes la partagent mais pour elles, la démocratisation devrait concerner non un être humain neutre mais un être sexué et elles dénoncent, dans l'absence totale d'intérêt des progressistes, les discriminations dont souffrent les filles dans l'enseignement. En effet, la réflexion sur l'école qui n'est pas absente en Belgique francophone a dénoncé de manière préférentielle «l'exclusion scolaire» en fonction du milieu social, jamais en fonction du sexe.

L'enseignement est donc entré en crise depuis belle lurette et s'il y a du neuf cette fois-ci, c'est l'ampleur de la mobilisation et la détermination des enseignants. Le profond mécontentement latent qui avait été jugulé pendant des années d'intoxication néo-libérale et d'idéologie de l'austérité, brusquement s'exprime parce que la relance économique est une réalité et qu'il n'y a pas de raisons que certaines catégories de la population ne participent pas à l'accroissement du bien-être de la nation.

N. P.

(1) Val Duchesse est le nom du prieuré où a été conclu, en 1986, par une coalition PSC-PRL, un accord budgétaire gouvernemental qui a abouti à une réduction drastique des dépenses publiques et sociales.

(2) *Le Soir*, 31 août 1990.

(3) Bonnet E., Dupont P., Hugué G., «L'école et le management. Gestion stratégique d'un établissement scolaire», De Boeck Université, 1988.

(4) Arnould P., «Pour une école plus autonome», in *Revue de la Direction Générale de l'Organisation des Etudes*, 25ème année, n°5, mai 1990.

Points de repère pour la grève

Qu'est-ce qui a déclenché le mouvement des enseignants? La situation était mûre, l'affaire des 2% et des «biscuits» a fait déborder le vase. En effet, pouvoir exécutif et syndicats des services publics avaient négocié un accord intersectoriel aboutissant à une augmentation de 2% des traitements des travailleurs de ces secteurs, plus quelques avantages médiocres, qualifiés de «biscuits» par le Premier Ministre W. Martens. Les ministres responsables de l'enseignement en Belgique francophone n'ayant pas prévu dans leur budget cette revalorisation salariale et empêtrés dans leurs querelles politiques (rivalité entre Y. Ylief, ministre socialiste de l'Education et de la Recherche ayant dans ses compétences l'enseignement secondaire et universitaire et J.P. Grafé, ministre social-chrétien de l'Enseignement, la Formation, les Sports, le Tourisme et les Relations Internationales, compétent pour l'enseignement primaire et artistique), reculent de semaine en semaine la négociation sectorielle avec les syndicats des enseignants.

Ces syndicats craignent la diminution de l'emploi et des frais de fonctionnement des écoles, consécutive au «carcan budgétaire» (la dotation versée depuis janvier 1989 par l'Etat central à la Communauté Française qui, on le sait, ne peut lever d'impôt; cette dotation n'est pas élastique: accroître le budget de l'enseignement est impossible sans diminuer automatiquement celui d'autres postes, d'où le terme «carcan»). Ils se constituent en front commun, fait exceptionnel, d'où le nouveau terme de «Front Unique», et lancent le mouvement

d'opposition avec comme revendications: en préalable, le maintien de l'emploi, des subventions de fonctionnement ainsi que la révision de la loi de financement des communautés et en priorité, une revalorisation des traitements, un aménagement des conditions de travail et le retour aux 20% du budget pour l'enseignement.

La première manifestation régionale en Front unique, encore timide et un peu terne, a eu lieu à Bruxelles le 25 avril. Entre le 25 avril et le 26 juin, date de la dernière journée de grève et de la dernière manifestation avant les vacances, une manifestation colorée, imposante cette fois, les enseignants se sont mobilisés de plus en plus nombreux: ils ont arrêté le travail, fait la grève, tenu des piquets; ils ont manifesté, marché, bloqué des carrefours, organisé des pique-niques, des lancers de ballons etc.; ils ont pour la première fois poursuivi leurs actions pendant la sacro-sainte période des examens: dans certaines écoles, les cours n'ont plus été assurés au mois de mai, des examens ont été supprimés ou retardés, bref on n'avait jamais vu ça!

Pendant ce temps, le pouvoir exécutif de la Communauté Française, semoncé par les présidents de partis et autres politiques, chipote pour trouver les 2% auxquels les enseignants ont droit: et si on diminuait les frais de fonctionnement des écoles, et si on augmentait le minerval des étudiants, et si on donnait des chèques-repas, et si l'Etat central nous versait la totalité de la redevance radiotélévision etc.? Les enseignants ne veulent rien de tout cela et ils le font comprendre à leurs syndicats. Ceux-ci élaborent un plan pour financer

l'augmentation de 2%: on reportera le paiement des primes de fin d'année d'une semaine pour l'affecter à l'exercice budgétaire suivant et avec l'économie ainsi réalisée sur le budget 90, on pourra enfin payer les 2% et même octroyer une prime supplémentaire aux enseignants. En d'autres mots: financer l'augmentation par une entourage budgétaire. Les enseignants ne désarmeront pas: ils veulent une véritable revalorisation de leur profession et la fixation sur la question des 2% accroît leur colère. Ils ne veulent pas non plus de cette solution et leurs représentants s'inclinent.

Pendant les vacances, le Conseil de la Communauté donne, par décret, les moyens d'allouer aux enseignants les 2% de l'accord intersectoriel de la Fonction Publique: le minerval est augmenté pour tous les étudiants au-delà de l'obligation scolaire et des chèques-repas remplaceront la prime de fin d'année. Il s'agit de chèques utilisables dans certains magasins et restaurants. L'opération chèques-repas signifie pour le pouvoir exécutif un bénéfice de deux milliards et demi, dégagé grâce à l'immunisation fiscale. Cette somme devrait financer les 2% et quelques autres postes. Pour les enseignants, c'est donc une partie de leur salaire, auparavant soumise aux cotisations sociales, qui est convertie en chèques-repas. Ils auront les 2% auxquels ils avaient droit, ils ne perdront pas d'emplois, mais aucun des problèmes fondamentaux qui les ont amenés à descendre si nombreux dans la rue n'a trouvé un espoir de solution.

N. P.

Le point de vue d'une syndicaliste

Pendant la trêve des vacances, nous avons rencontré Louise Gotovitch, présidente du Comité Régional Enseignement de la CGSP. Syndicaliste militante de longue date, Louise est professeure de psycho-pédagogie dans un Institut Supérieur Pédagogique de la Communauté Française.

Le Front unique

Chronique: *Quels sont les éléments nouveaux qui, selon toi, apparaissent dans le mouvement des enseignants?*

Louise Gotovitch: Ce qui est fondamentalement nouveau, c'est le Front unique. J'ai connu un Front Commun où je dirais que la CGSP à Bruxelles courait derrière la CSC mais un Front unique comme celui-ci, je n'ai jamais connu ça dans ma vie syndicale.

Chronique: *Comment expliques-tu ce phénomène nouveau?*

L.G.: Je crois que les enseignants ont été traités avec un tel mépris cette fois-ci! Un mépris qui vient se greffer sur un espoir. C'est vrai qu'ils avaient subi bien des avatars à Val Duchesse, qu'on n'avait pas beaucoup réagi et en tout cas pas en Front Syndical, c'était dispersé et intersectoriel. Cette fois-ci, les enseignants ont cru au retour du cœur: les gens ont d'ailleurs voté autrement qu'aux élections précédentes. Là ils avaient voté pour le PRL, pour l'argent, pour d'autres conceptions sociales. Après l'expérience vécue, ils en sont revenus à des options plus sociales et on leur avait promis le retour du cœur. Et cet espoir, je l'ai entendu exprimer dans les manifestations, par des gens de l'enseignement libre qui avaient voté socialiste. Or les voilà face à ce gouvernement qui les a tout à fait méprisés. Car enfin, quelle est l'entreprise qui ose envisager un budget sans prévoir d'augmentation pour son personnel? Un budget en régression. C'est inimaginable. C'est vrai que certains, un petit parti de gauche par exemple, avaient dit que la loi de financement, cette loi de la communautarisation était mauvaise mais les gens n'y

croyaient pas parce qu'ils espéraient beaucoup de la Communauté. Quand on espère beaucoup, on n'entend pas.

Chronique: *Est-ce un hasard si des conflits apparaissent à nouveau? Tout le monde sait pertinemment bien que la situation économique est meilleure, comme en témoignent les bilans plantureux des banques, et d'autre part, on continue de dire à certains qu'il faut se serrer la ceinture.*

Le Front unique (ou front commun) regroupe les trois syndicats:

- La Fédération Générale des Travailleurs de Belgique (FGTB), syndicat allié au Parti Socialiste (PS), dont le secteur enseignement fait partie de la Centrale Générale des Services Publics (CGSP-Enseignement); la FGTB comprend aussi le Syndicat de l'Enseignement Libre et le Syndicat des Employés Techniciens et Cadres (SEL-SETCa).
- La Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), proche du Parti Social-chrétien (PSC), regroupe les enseignants par niveau: la Fédération des Instituteurs Chrétiens (FIC), la Centrale de l'Enseignement Moyen et Normal Libre (CEMNL), la Centrale Chrétienne des Professeurs de l'Enseignement Technique (CCPET) et l'Union Chrétienne de l'Enseignement Officiel (UCEO).
- La Centrale Générale des Syndicats Libres de Belgique (CGSLB), proche du Parti Réformateur Libéral (PRL), comprend le secteur enseignement du Syndicat Libéral de la Fonction Publique (SLFP) et l'Association Professionnelle des Professeurs de l'Enseignement Libre (APPEL).

L.G.: Mais c'est ce qui est si intéressant dans ce Front unique. Le langage de gauche trouve un écho. Ainsi je me suis retrouvée au Cabinet d'Ylief avec la CSC et c'est la CSC qui a dit qu'on était tous scandalisés des 13,5% d'augmentation des bénéfices en 1988 de la Banque Nationale, de leurs 16,5% en 89 alors que l'impôt reste le même; au point que le FMI s'étonne que la Belgique ne lève pas assez d'impôts.

Chronique: Ne peut-on dire que c'est le mouvement des enseignants qui a forcé à inscrire ce problème-là à l'agenda politique?

L.G.: Je ne pense pas. Nous faisons cette analyse avant le déclenchement du mouvement et à la CGSP nous avons utilisé l'argument pour lancer le mouvement.

Vous avez dit corporatisme?

Chronique: Une conscientisation sociale se fait chez les enseignants. On peut espérer qu'elle prenne en compte les revendications d'autres travailleurs sociaux, les infirmières par exemple. Pourtant dans la presse, on dit ces derniers mois que le mouvement des enseignants est corporatiste. Martou par exemple.*

L.G.: C'est un mot facile à employer puisque le mouvement actuel ne concerne que les enseignants. Mais la vie syndicale et politique a de ces détours dont il faut tenir compte. C'est vrai que des organisations syndicales comme la CSC sont corporatistes. Ils se regroupent par niveau d'enseignement: la FIC (les instituteurs) un niveau, l'enseignement normal et moyen, un autre niveau etc... Nous à la CGSP nous avons un secteur enseignement qui réunit tous les niveaux. Martou puisqu'il est payé par les mouvements CSC, connaît ses niveaux. Donc il parle de corporatisme. Il ne faut pas s'inquiéter outre mesure de ces déclarations parce que ce sont des corporatistes qui brusquement se rendent compte que ce n'est pas bien de le dire. C'est vrai que nous sommes partis d'un mouvement intersectoriel. C'est dans l'intersectoriel qu'on nous a accordé une certaine somme... les fameux «biscuits». Mais, comme chaque secteur négocie de son côté, nous nous sommes retrouvés seuls à négocier notre volet sectoriel afin d'obtenir ce que nous avons obtenu intersectoriellement. C'est donc vrai qu'on se bat sectoriellement. C'est dans la logique. Dans ce combat, nous sommes isolés: Jacques Fostier, secrétaire de l'Interrégionale Wallonne de la FGTB, n'a pas hésité à déclarer la loi de financement

* Allusion aux déclarations de François Martou, Président du Mouvement Ouvrier Chrétien (M.O.C.) lors d'une interview à La Libre Belgique le 22 août 1990.

valable. Selon lui, on ne peut pas faire autrement. Vous comprenez bien que certains parlementaires se réfugient derrière des déclarations de ce type: «Vous voyez, même la FGTB, au niveau national, le dit».

Chronique: Mais de cette enveloppe budgétaire insuffisante, les gens ne veulent pas. Comment crois-tu qu'ils vont réagir?

L.G.: Je ne suis pas Madame Soleil et je n'arrive pas à déterminer si les gens vont se battre ou non. C'est un quitte ou double. Il y a à présent un grand nombre de gens qui nous ont rejoints, des non syndiqués, qui ne savent pas ce qu'est une lutte et qui pensent souvent qu'il suffit de descendre dans la rue pour obtenir quelque chose. Dans l'enseignement libre, c'est ainsi mais pas seulement dans l'enseignement libre.

Expliquer aux non syndiqués

Chronique: Mais ils ont des désirs, des envies. Ils constituent aussi une force pour le mouvement. Vous pensez à les «encadrer»?

L.G.: Je ne suis pas favorable à l'encadrement, à la militarisation. Je crois à la démocratie et à la force de la con-

Les réseaux d'enseignement en Belgique

L'enseignement en Belgique se caractérise par l'existence de deux réseaux:

- **l'enseignement officiel:** organisé par les pouvoirs publics, il regroupe d'une part les écoles des Communautés Française et Flamande et d'autre part les écoles des Provinces et des Communes;
- **l'enseignement libre subventionné:** organisé par des personnes privées, il est constitué en grande majorité d'écoles catholiques. Ce réseau est subventionné par l'Etat à condition que certaines dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation des études soient respectées.

L'enseignement national jusqu'en 1989, est devenu de la compétence des Communautés Française et Flamande, il a été communautarisé. La loi de financement des Communautés et Régions détermine le budget des recettes de la Communauté Française: celles-ci proviennent d'une part attribuée des impôts sur les personnes physiques, d'une part attribuée de la redevance radio-télévision et d'une part attribuée de la TVA. La Communauté ne disposant pas d'une fiscalité propre, a une marge de manœuvre faible, d'où le terme: «carcan budgétaire».

viction. Il faut faire des assemblées, expliquer inlassablement qu'on s'est battus et qu'on a obtenu des «*stukjes et des brokjes*» comme on dit à Bruxelles, c'est-à-dire des petites choses. On nous a quand même concédé un peu: le maintien de l'emploi alors que dans les autres secteurs de la fonction publique, on a grevé l'emploi pour payer les gens. Pas chez nous. Du moins en apparence, parce que le minerval va faire mal au niveau de l'emploi, notamment dans le secteur de la promotion sociale et dans le supérieur de type court. Là il est très probable qu'une série d'étudiants disons indécis, qui bien encadrés se révéleraient bons, n'osent pas se risquer à cause du minerval. Il faut expliquer aux gens non syndiqués que les luttes ne se font pas du jour au lendemain. Il faut leur rappeler qu'il y a des exemples à l'échelon européen qui peuvent inspirer nos politiciens: Mme Thatcher par exemple, a préféré perdre sur le plan économique pour laisser pourrir le syndicalisme anglais dans la grève des mineurs. Une guerre qui a cassé les syndicats et dont ils ne se remettent pas. Willy Claes*, dans une interview récente, dit qu'il veut refondre toute la fonction publique pour la rendre plus efficace et la sécurité d'emploi serait ce qu'il y a de plus mauvais. Selon lui, il faut moderniser la fonction publique, c'est dans l'intérêt même des syndicats. Intéressante conception du syndicat qui doit marcher dans la modernisation donc dans la liquidation de l'emploi! Moderniser, c'est liquider. Jusqu'à présent je n'ai jamais vu un de ces fameux audits proposer du personnel en plus. L'audit pour l'O.N.E. (Oeuvre Nationale de l'Enfance) n'est qu'un exemple. Il est clair qu'il y a des dimensions humaines, sociales qu'aucun audit n'est capable de prendre en compte. Ceux qui les font en ce moment sont drôlement orientés, anti-sociaux..

Chronique: Mais revenons à ces gens non syndiqués qui ont marché dans le mouvement. Ils ont fait la grève parce que beaucoup d'écoles n'ont pas déclaré les grévistes. Plus personne ne veut perdre son salaire pour des grèves comme ce fut le cas à Val Duchesse. Aussi entend-on, tant chez les syndiqués que les non syndiqués, qu'il faudrait trouver d'autres moyens d'action. Les syndicats apparaissent souvent figés dans leurs stratégies. De même dans leur organisation. Prenons par exemple le fonctionnement habituel d'une réunion CGSP-Bruxelles: il est très traditionnel, très masculin, il ne convient pas à la plupart des femmes enseignantes. Ne crois-tu pas que ce mode de fonctionnement qui a indéniablement bien des côtés démocratiques devrait être repensé pour que les gens deviennent plus militants? Surtout les femmes.

L.G.: Ce problème du militantisme des femmes se pose

* Willy Claes, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Economiques et du Plan.

partout. Il y a des endroits où on impose des quotas. On place des femmes d'office, souvent un peu potiches. On prend sans doute les plus dociles. Ce problème-là, c'est un problème cyclique encore une fois lié à l'argent. Dites-moi où sont les structures sociales qui permettent aux femmes de faire leur métier de femme: ménage, enfants, vie professionnelle. Elles sont tout à fait insuffisantes pour casser chez les femmes ce que Bourdieu appelle «l'habitus», c'est-à-dire le schéma social que l'individu intègre et par lequel il fait ses choix. L'habitus des femmes, c'est que «c'est nous qui avons le ménage, les enfants en tête» comme dit une de mes copines.

D'autres modes d'action

Ceci dit, je voudrais signaler à propos des non syndiqués que nous avons fait pas mal d'adhésions ces derniers mois. A Bruxelles, 200 sûrement. Et ça continue. C'est vrai que les ponctions des jours grevés posent problème.

Le système d'enseignement en Communauté Française

Enseignement fondamental

- Enseignement maternel (de 2 ans et demi à 6 ans)

- Enseignement primaire (il couvre une période de 6 ans)

Le certificat d'étude de base est attribué à l'élève qui termine fructueusement ses études primaires, en cas d'échec, il ne peut rester dans cet enseignement au-delà de 14 ans et sera dirigé en année d'accueil ou en première professionnelle.

Enseignement secondaire (6 ans)

- Enseignement général de transition,

- Enseignement technique de transition,

Ces deux types d'enseignement donnent lieu à un diplôme de l'enseignement secondaire et d'aptitude à l'enseignement supérieur.

- Enseignement technique de qualification

- Enseignement professionnel de qualification

Ces deux types d'enseignement donnent un diplôme de qualification qui permet d'entrer dans la vie active.

Enseignement supérieur

- Enseignement de type court (deux ou trois ans)

- Enseignement de type long (quatre ans)

- Enseignement universitaire (quatre ans minimum)

Un autre moyen d'acquérir un diplôme est de suivre les cours de **Promotion Sociale**, les cours du soir etc.

Certains chefs ne les ont pas déclarés, d'autres par contre font du zèle. Je crois en effet qu'il faut trouver des modes d'action qui permettent de faire de l'agitation sans perdre de l'argent. Il y a eu des initiatives en ce sens pendant ces derniers mois. Et dans les commissions régionales, on a déjà pensé à d'autres moyens, la grève administrative par exemple. Elle a été appliquée notamment à la régionale de Liège mais ils en sont revenus. Tu n'as pas de contrôle sur un ensemble d'actes individuels. Le problème des actions que l'on va mener dépend aussi de l'attitude du pouvoir. Or on a l'impression de se heurter à un mur. Un mur à un point tel qu'il m'arrive de me demander: «mais ce n'est pas possible de ne pas arriver à se faire entendre dans un domaine aussi important que l'avenir de la jeunesse». Or c'est bien ça. Prenons l'évaluation, les modes d'évaluation. L'organisation syndicale a été consultée. Elle a dit aux ministres: «Ce n'est pas en pleine crise qu'il faut changer quelque chose». Mais le ministre n'écoute pas et c'est réformes et re-réformes. Par contre, on interroge les centres PMS (psycho-médico-sociaux) pour cerner «le malaise des enseignants». On fait des commissions avec des universitaires qui font des recherches où ils affirment que ce n'est pas en diminuant le nombre d'élèves par classe qu'on obtient de meilleurs résultats. Je ne mets pas en cause la bonne foi des chercheurs en pédagogie mais comme tous les autres hommes du science, ils sont impliqués dans une idéologie. Ils font des hypothèses, et surtout quand il s'agit de sciences humaines, il est évident qu'on peut toujours insister sur certains éléments, en sous-estimer d'autres.

Une grève impopulaire

Chronique: *C'est bien vrai. Ainsi nous constatons qu'en Belgique, on accumule des études sur les inégalités de classe en ne faisant parfois même pas allusion aux inégalités de sexe. Mais revenons à ce mur du pouvoir face à ce mouvement qui pourrait devenir désespéré. Ne penses-tu pas que ce pouvoir-là pourrait acculer les enseignants au désespoir afin de rendre le mouvement impopulaire. L'opinion publique a déjà vu d'un assez mauvais œil ces jours de grève qui sont jours de congé pour les enfants.*

L.G.: C'est possible mais je voudrais rappeler que là où les enseignants ont fait des réunions avec les parents, le dialogue a été très positif. C'est dans cette perspective que de nouvelles actions doivent être envisagées. Ainsi j'ai participé à un piquet de grève devant une école maternelle et primaire, elle était fermée complètement mais l'association de parents y a organisé une garderie et assuré l'accueil des enfants.

Une autre ligne de force doit inspirer des attitudes nouvelles: le travail en front commun, n'entrer dans aucun

jeu qui tente de diviser. Or il y a bien matière à division. Quelles écoles vont perdre les élèves? Si un réseau accuse brusquement une chute de population, les pouvoirs vont reprendre tout en mains. Donc maintenir le front, c'est une priorité comme la collaboration avec les parents en est une autre. Il y a aussi un autre élément, l'intersectoriel. Le 12 septembre, le volet sectoriel est terminé et on entame le volet intersectoriel qui a déjà été lancé sur une révision généralisée des barèmes. On nous dit: «attention, vous allez être noyés dans l'intersectoriel». Je ne le pense pas, au contraire. Dans l'intersectoriel nous allons nous retrouver avec d'autres fonctionnaires qui dépendent de la Communauté donc avec des alliés voulant aussi changer cette loi de financement. Bien entendu, les barèmes des enseignants et des fonctionnaires ne sont pas les mêmes. Il n'en reste pas moins vrai que nous avons tout intérêt à nous joindre à l'intersectoriel pour dire que s'il n'y a pas d'argent, nationalement, il faut aller le chercher là où il est. On aura plus de force dans un ensemble et on ne pourra plus nous coller l'étiquette de corporatisme.

Les non dits

Chronique: *Nous qui t'interviewons, nous sommes enseignantes dans le réseau communautaire si malmené. Nous y croyons parce que nous pensons encore qu'il est le plus apte à assurer la démocratisation par l'enseignement: «l'école pour tous». Nous sommes solidaires avec les enseignants du réseau libre dans le mouvement mais comment pourrions-nous oublier la compétition entre les deux réseaux? Que penses-tu de ces réseaux?*

L.G.: La CGSP a lancé depuis bien des années l'idée d'un enseignement, service parastatal. Une seule école. Mais il faut prendre en compte la réalité belge. Par un accord gouvernemental, l'égalité des réseaux est inscrite dans la Constitution. C'est l'expression d'un rapport de forces à l'intérieur de la Belgique qui ne peut être modifié pour le moment. Ça, ce n'est pas possible. L'enseignement libre est un enseignement qui prend de l'extension et l'idéologie catholique a fort bien compris que l'important ce n'est pas seulement les gens qui vont à l'Eglise. Les catholiques se sont aménagés une série d'organismes culturels qu'ils disent pluralistes. Un pluralisme, si je m'en réfère à la définition de Gérard Fourez*, qui consiste à mettre ensemble des gens qui vont à l'Eglise et des gens qui n'y vont pas. Voilà la conception

* Gérard Fourez, physicien et philosophe, enseignant aux Facultés Universitaires de Namur, a publié, entre autres, «Pour une éthique de l'enseignement des sciences».

d'une majorité culturelle dominante. Je la rencontre partout. En tant que membre du Conseil Supérieur Pédagogique où je suis nécessairement en rapport avec le réseau libre, j'ai vraiment le sentiment qu'ils se considèrent comme la mesure de toutes choses. Dans une commission technique de la Ligue des Familles, la même chose et je dois de temps en temps remettre les choses en place: «Vous savez, il y a d'autres modes de pensées». C'est vrai qu'ils ont pris de plus en plus de pouvoir. Prenons le domaine de la recherche en pédagogie. Il faut toujours bien se souvenir que les méthodes nouvelles, la pédagogie progressiste sont venues de la gauche laïque: ce sont les Van Humbeek au 19^{ème}, les Decroly, les Buls qui ont lancé l'Ecole Modèle. Les catholiques ne se retrouvaient pas dans ces orientations et j'ai entendu dans une réunion pédagogique ouverte à tous les réseaux, un instituteur catholique dire à propos du Plan d'Etudes de 1936 qui est largement d'inspiration decrolyenne: «mais où est Dieu dans tout ça»? Ils ont donc mis un certain temps pour découvrir l'intérêt de ces méthodes d'inspiration laïque. Ils l'ont fait mais avec leurs perspectives et une de leurs caractéristiques est de nier la réalité d'autres réseaux et d'autres philosophies que la leur. Ou plus exactement de généraliser: tout le monde, c'est eux. Ainsi dans un doctorat de Louvain-La-Neuve intitulé «Héritage et capital culturel», deux chercheurs Servais et Liénard, s'inspirant de Bourdieu, ont fait une très intéressante étude sur la structuration de l'espace en fonction des différences de milieux sociaux. Je le répète, très intéressante. Mais ce que je leur reproche, c'est de n'avoir visiblement étudié que des familles de type catholique. Ainsi dans un chapitre consacré à la catégorie aisance sociale (tout un programme), la famille exemplative est composée de 5 à 6 enfants, maman a fait des études universitaires mais ne travaille pas (elle a choisi d'élever ses enfants) etc... Dire, prétendre que cette famille est représentative de toutes les familles, c'est faux. Cette famille-là est bel et bien catholique, le produit d'attitudes morales qui déterminent un mode de vie qu'on ne retrouve pas forcément dans le monde laïque où là tout va un peu en sens divers.

Un autre exemple: à la conférence de presse du début septembre, à propos des chèques repas: qui a évoqué l'exemple d'une famille d'un enseignant qui travaille seul et qui a cinq enfants? Un représentant du CMNL évidemment. Nous, si on devait prendre des exemples de familles du monde laïque, ce ne serait pas celui-là. Les différences existent, les nier, c'est faire l'autruche. Et toujours dans ce même ordre d'idées, j'aimerais dire que c'est un des reproches que je fais à la CGE (Confédération Générale des Enseignants). Je viens de lire le numéro de la revue Contradictions, «Tous intellectuels», réalisé par un groupe de la CGE. Il y a là des gens qui ne sont pas catholiques, d'anciens communistes. Je le sais bien mais les autres ne



Manifestantes à Namur (27 septembre 1990)

se définissent pas. Certains osent parler au nom des enseignants de l'Etat. S'ils avaient au moins pris comme source et comme citations ce que la sous-section Etat de la CGSP a publié sur les problèmes et qui exprime un avis représentatif, passe encore. Mais non, on dit: «les enseignants veulent ceci ou cela». Il y a là quelque chose qui ressemble à une escroquerie scientifique: un pluralisme où les spécificités s'effacent.

Un dernier exemple: jusqu'en 1972 environ, dans l'enseignement officiel, on appliquait la méthode globale dans les écoles normales officielles. Et puis est venue la méthode gestuelle, qui elle était enseignée dans les écoles normales du libre. Elle a remplacé la globale dans l'enseignement officiel sans que l'on s'interroge sur les fondements, l'idéologie de cette implantation.

Ecole pluraliste: utopie ou réalité?

Chronique: Oui, sans doute mais si ces renversements sont possibles, n'est-ce pas aussi parce que le monde de l'enseignement officiel se défend mal, que ceux qui y travaillent ne se définissent pas, sont dans un grand flou idéologique. Dans l'enseignement officiel, le mot laïque est presque...

L.G.: Ringard. C'est ainsi. Dans mon milieu professionnel, quand je parle de laïcité, on me regarde comme

une attardée du 19^{ème} siècle ou à peu près, alors que ce problème on le vit au jour le jour.

Chronique: Comme si on ne devait plus se situer, comme s'il était indifférent de se situer.

L.G.: Mais il faut toujours se situer. Moi en tout cas, je me situe toujours. C'est ainsi que je comprends mieux l'autre.

Chronique: Tu défends l'Enseignement Officiel mais ne constates-tu pas l'expansion de l'Enseignement Libre?

L.G.: Oui, l'enseignement libre a, pour les parents, un côté cocon sécurisant. On y dispense une idéologie construite alors que dans l'enseignement officiel, on a bien du mal à faire passer nos spécificités, nos richesses, bien réelles pourtant. Dans l'officiel, combien de profs ne mettent-ils pas leurs enfants dans l'enseignement libre! Et ils s'expliquent par un tas de prétextes: «C'est près de chez moi», «mes enfants ne sont pas obligés de suivre le cours de religion». Et c'est vrai. Regardez la publicité des écoles: peu d'écoles catholiques indiquent encore qu'elles le sont, peu signalent «un climat chrétien». Tous ces constats n'empêchent pas qu'on doit maintenir le front commun dans un enseignement communautaire, qui dépend des subsides de la Communauté. Nous savons que l'enseignement communautaire est l'enjeu actuel de toutes les négociations.

Chronique: Et l'idée d'une école pluraliste?

L.G.: Pour moi, personnellement, l'école pluraliste c'est l'enseignement actuel de la Communauté. Dire une chose pareille, ça fait bondir. Et pourtant c'est vrai. C'est l'école ouverte à tous les enfants et à tous les types d'enseignants puisqu'il y a un quart des enseignants du libre qui sont dans l'enseignement de la Communauté. C'est un enseignement neutre comme le définit la récente circulaire. Une circulaire complètement baroque, tellement vague qu'on peut tout y mettre. Mais c'est ouvert à tout le monde. Le pluralisme, ce n'est en tout cas pas ce qui existe à Soignies, une école où les enseignants sont désignés par un compromis entre partis politiques. Une telle solution amènerait une école à afficher «ici, cours marxistes», une autre, «ici, cours libéraux». Aberrant! Un enseignement encadré, politisé, non scientifique, sans formation générale!

Un enseignement général, c'est celui où l'enseignant, quelles que soient ses convictions, fournit aux étudiants l'éventail des démarches à propos d'une question. Pour que l'étudiant fasse ses choix. La laïcité, pour moi, ce n'est pas faire la guerre du foulard.

Chronique: Veux-tu expliquer?

L.G.: Eh bien, ce qu'on a fait en France au nom de la laïcité me paraît insupportable. Evincer de l'école les foudards, c'est évincer la réalité sociale. Ne pas permettre les signes de la religion? Avoir peur de confronter les religions? Ah non. Nous savons que dans certaines écoles, dans beaucoup d'écoles, profs de morale et de religion font ensemble des choses étonnantes dans l'apprentissage de la confrontation. On met les jeunes en situation de choix, ils apprennent, ils peuvent faire des comparaisons.

Chronique: Une majorité d'enseignants sont des enseignantes. N'y a-t-il pas un lien entre l'attitude méprisante du pouvoir et la féminisation de cette profession?

L.G.: La relation de cause à effet, me semble-t-il, est à inverser. C'est parce que le métier est dévalorisé qu'il se féminise et cette dévalorisation qui ne date pas d'aujourd'hui accentue la féminisation.

Les femmes dans le syndicat

Chronique: Qu'en est-il des femmes à la CGSP enseignement?

L.G.: Au Bureau Exécutif Communautaire, le BEC, il y a deux femmes effectives sur seize, au Comité Régional trois sur dix-neuf, et parmi les délégués syndicaux, il y a un pourcentage d'hommes supérieur aux 30% qu'ils représentent dans l'enseignement.

Chronique: Est-ce l'habitus de Bourdieu qui joue?

L.G.: Mais oui, les hommes aussi ont leur habitus. Ils viennent aux assemblées générales, ils osent, ils parlent d'une certaine façon. Moi, je suis présidente depuis peu de temps et je crois qu'on a pris l'habitude d'un mode d'assemblée qui ne favorise pas la prise de parole de tout le monde, qui favorise la prise de parole des hommes. C'est partout ainsi. Dans la politique aussi, les femmes sont en retrait. Et les hommes préfèrent les hommes. C'est une tradition dure à casser.

Chronique: Mais que fais-tu pour t'imposer, en tant que présidente, dans une assemblée générale de la CGSP Bruxelles? Dans une assemblée avec beaucoup de femmes et quelques ténors?

L.G.: Comment imaginer un syndicat où les femmes pourraient prendre les responsabilités? Je minute. Moi, quand je minute, je fais de la démocratie pour essayer que ce ne soient pas toujours les mêmes tribuns qui parlent. Il faut que les femmes soient intéressées et il faut leur donner des moyens pratiques de s'exprimer. C'est en pensant à cela que je minute.

Chronique: Aux meetings de la CGSP, tu ne parles jamais. Pourquoi?

L.G.: Je n'ai pas la voix pour cela. Trop d'aiguës. Et puis il faut partager le pouvoir, il faut s'affirmer mais partager. Dans dix têtes, il y a toujours beaucoup plus que dans une. Pour en revenir au minutage de présidente, je me vois mal dire «il faut que tout le monde ait la parole dans l'assemblée, il y a autant de minutes réservées aux femmes».

Du côté des filles

Chronique: Il nous semble qu'en Belgique il y a une sensibilité aux inégalités sociales mais une cécité aux discriminations de sexe. Qu'en penses-tu?

L.G.: Disons que, c'est vrai, je suis moins strictement attachée, moins sensible aux problèmes féminins que vous ne l'êtes. Pour moi, c'est une question de démocratie. Je voudrais quand même signaler que la FGTB a une commission féminine.

Chronique: En tant que professeur de pédagogie, les études féministes ne pourraient-elle t'intéresser?

L.G.: Je m'occupe surtout du primaire où les femmes sont majoritaires. Et ce sont les petits garçons qui souffrent de cette situation parce qu'ils n'ont que des modèles féminins sous leurs yeux.

Chronique: Se préoccupe-t-on de la souffrance des petites filles qui, à la télévision, ne voient défiler que des modèles masculins dans le monde du sport ou de la politique pour ne citer que ces exemples?

L.G.: Je n'avais pas fini. Nos filles vivent aussi dans un monde féminin. C'est aussi aberrant. La société n'est pas équilibrée. Au niveau de mes élèves, la situation est aussi dramatique parce qu'un personnel enseignant majoritairement féminin qui ne rencontre que quelques garçons a tendance à les favoriser.

Chronique: Mais les garçons sont toujours favorisés même quand ils sont majoritaires. Toutes les enquêtes le disent: ce sont les garçons qui sont encouragés parce qu'ils sont difficiles, parce qu'ils attirent l'attention etc...

L.G.: Il y a des femmes aussi qui ne supportent pas les garçons.

Chronique: Et le contraire?

L.G.: Moi je regarde ce que les gens font réellement. Je m'en tiens à ce qui se passe réellement. Il est malsain qu'une population d'élèves plus ou moins mixte ait devant elle un corps professoral qui ne le soit pas.

Chronique: Mais comment se fait-il que tu ne t'inquiètes pas aussi de la non-mixité de la société tout entière? A la télé, dans les journaux, il n'y a à peu de choses près que des hommes?

L.G.: C'est qu'il faut agir où on le peut. Ce n'est pas un débat qui va faire changer les choses. Je discute de tout cela avec mes étudiants. Mais j'ai l'impression que quand nous étions jeunes, en tant que filles, nous étions beaucoup plus combatives. Nous voulions prendre place dans un monde égalitaire. Je me souviens d'une fille en mai 68. D'une part, elle voulait la révolution mais d'autre part, elle disait: «La question la plus importante pour moi, c'est la vie de famille». Elle a choisi cela: elle a arrêté de travailler quand elle a eu son bébé. Moi ce qui m'intéresse, c'est de voir ce que les filles veulent. C'est pour cela que je parle de l'habitus. Je leur dis: «il faut que vous preniez vos responsabilités».

Chronique: Nous étions en opposition avec le modèle tracé pour nous: mariage, enfants.

L.G.: C'est vrai, aujourd'hui les jeunes ont de meilleures relations qu'avant avec leurs parents mais je pense que c'est superficiel. Il faut des oppositions. Il faut apprendre à se situer.

Chronique: Mais puisque cette question de l'éducation est si importante, ne faut-il pas que les enseignants comprennent ce qui se passe dans les familles où tant de stéréotypes sexistes et autres subsistent encore?

L.G.: Eh bien, tu prends des exemples: Maman est à la cuisine et papa dans son fauteuil.

Chronique: Mais tout le monde rigole en voyant cela maintenant. C'est trop gros. Il nous semble qu'il faudrait dans la formation des maîtres, introduire une analyse sérieuse de la reproduction des rapports de sexe.

L.G.: Vous oubliez une chose, c'est la crainte de la solitude. Je crois qu'il faut dire aux filles: «c'est vrai, tu devras affronter la solitude» parce que c'est une réalité qui fait fuir la plupart d'entre elles. Il faut leur montrer aussi que si elles décident de vivre avec quelqu'un ou de se marier, eh bien, il y a le divorce qui prend de plus en plus de place. Choisir de ne pas être seule n'est pas toujours la bonne solution car elles n'auront pas nécessairement une vie meilleure. Mais vous n'arriverez pas à les convaincre parce qu'elles préfèrent en avoir au moins l'expérience et par conséquent, pour plaire aux hommes, dans la mesure où ils aiment ça ou ça, elles feront beaucoup de choses.

Propos recueillis
par Françoise Hecq et Nadine Plateau



hucly.

ENSEIGNANTE EN FIN DE CARRIÈRE TOUJOURS EN PRISE DIRECTE AVEC LA RÉALITÉ DES "touspetits"

Travailler dans l'enseignement fondamental

Professeure de morale au niveau primaire, A.M. enseigne dans une école de la Communauté Française située en région bruxelloise. Elle est aussi déléguée syndicale CGSP. Nous lui avons demandé quels étaient les problèmes majeurs auxquels sont confrontés les enseignants du fondamental.

Les conditions de travail

A.M.: Il y a énormément de problèmes dans le fondamental. Je pense particulièrement au nombre d'élèves par classe: nous avons pour le moment des classes de 33 élèves qui ne seront départagés que dans un mois. Ensuite, le problème des surveillances des élèves pendant les heures où le personnel enseignant, légalement, n'a pas à être présent à l'école, c'est-à-dire le temps de midi et les études du soir. Certains enfants prennent à midi le repas chaud, dont une trentaine âgés de deux ans et demi à qui il faut donner à manger. Les locaux ne sont pas insonorisés, vous pouvez imaginer le bruit, la fatigue que cela représente pour les trois enseignants qui surveillent ces dîners. Je les appellerai des bénévoles: l'un d'entre eux est payé 125 francs brut de l'heure, soit 60 francs, le deuxième n'est pas payé et le troisième est une personne engagée par l'Amicale de l'école et payée à peu près 200 francs de l'heure net. Alors évidemment cela pose problème: les enseignants ne veulent plus surveiller les dîners, ils sortent de là avec des maux de tête, fatigués et doivent ensuite reprendre leur classe. C'est un problème pour toutes les écoles: de plus en plus d'enfants restent à l'école toute la journée, que les parents travaillent ou non.

Le problème se pose de manière encore plus aiguë pour les institutrices maternelles qui assument une présence continue auprès des enfants. Elles n'ont pas d'heures de fourche contrairement à l'enseignant primaire. Elles sont donc là depuis l'accueil du matin, pendant le temps de midi, jusqu'à trois heures et demie. C'est non seulement épuisant mais, de plus, il n'y a pas moyen de discuter avec d'autres collègues, de problèmes par exemple ou de projets.

Un autre problème qui les concerne également, c'est l'accueil des enfants de deux ans et demi. Il est évident que les parents ne mettent plus les enfants à la crèche une fois qu'ils ont deux ans et demi: une garderie est payante alors que l'école est gratuite. Quel que soit le moment de l'année, dès qu'il a deux ans et demi, cet enfant arrive à l'école. Théoriquement, il doit être propre, ce n'est pas évident et de plus, il n'est pas du tout autonome. A deux ans et demi, l'école, c'est la crèche, c'est madame popote tout le temps, changer les culottes, s'occuper de ceux qui pleurent, de ceux qui dorment l'après-midi. La solution proposée était de mettre des puéricultrices à la disposition des pouvoirs organisateurs, au prorata du nombre d'enfants de deux ans et demi à trois ans inscrits à l'école entre le 1er et le 30 septembre mais ces puéricultrices sont des agents contractuels subventionnés (ACS), des personnes émergeant du chômage. Il y a une paperasserie énorme à remplir tous les mois et ces personnes, qui sont payées en partie par l'Education Nationale, en partie par le chômage, ont des contrats d'un an. L'année passée, nous avions une puéricultrice à trois quarts temps, cette année-ci nous n'en avons toujours pas bien que le nombre d'enfants de deux ans et demi soit toujours le même. Il faudrait que ces puéricultrices soient mises dans le cadre organique de l'établissement.

Le manque de moyens

Un autre problème que rencontre l'enseignant du primaire et du maternel, c'est celui du matériel scolaire. Dans l'école où je suis, il n'y a aucun livre scolaire. Quand il n'y a pas de livres scolaires, l'enseignant fait des photoco-

pies. Il faut acheter soi-même son papier et aller dans une firme qui fait des photocopies à un franc pièce. Une partie du budget de l'enseignant passe alors dans du matériel scolaire. Dans notre école, il y a une photocopieuse et l'Amicale paye des photocopies aux enseignants. Malheureusement, la photocopieuse a rendu l'âme au mois de juin et les enseignants vont de nouveau au petit magasin du coin, parce qu'on va bien sûr acheter une photocopieuse mais on ne sait pas quand. Voilà pour les conditions matérielles, sans parler des peintures, pinceaux, bref de tout le nécessaire pour travailler valablement.

Chronique: Est-ce un problème de budget?

A.M. : C'est évident, je crois qu'on a deux cents francs par élève, par année scolaire. Que voulez-vous qu'on achète? L'enseignement est gratuit. Les enfants reçoivent leurs cahiers, un journal de classe qui coûte 70 francs et tout le reste du matériel est acheté évidemment par les parents.

Ensuite, je voudrais souligner aussi la dégradation du matériel immobilier. Notre école est un nouvel établissement construit il y a cinq ans selon des normes actuelles. Les architectes qui n'ont consulté ni le directeur, ni le personnel, ont conçu d'énormes baies vitrées, qui, très vite ont été cassées. Il y a eu maints courriers échangés entre le Fonds du bâtiment scolaire, la préfète, les comités de base, on a même fait venir un responsable des pompiers pour faire un rapport sur la sécurité. Mais aujourd'hui encore, les portes par lesquelles les enfants rentrent de la cour de récréation sont complètement brisées. C'est extrêmement dangereux. Sans parler des clés et des serrures. Actuellement les enfants de l'école primaire ne peuvent pas aller directement à la toilette parce que la serrure d'une porte est cassée, ils doivent faire tout le tour par l'intérieur, et l'enseignant qui surveille la cour pendant la récréation ne peut pas être partout. Ce sont des détails mais ils ont leur importance. C'est vraiment le délabrement.

Pendant les vacances, nous avons demandé que soit effectué un certain nombre de petits travaux: mettre des panneaux dans les classes pour pouvoir afficher. Comme les classes sont modernes, elles sont en béton, impossible de rien punaiser, ni de mettre du papier collant. Certains panneaux ont été pendus, d'autres pas ou alors pendus au fond de la classe, ce qui oblige les enfants à se retourner. Nous avons aussi demandé de vérifier les serrures, les clés des armoires, bref de mettre un peu d'ordre. Ça, c'est du ressort de l'économat. Eh bien, quand nous avons demandé quelle suite avait été donnée à nos demandes du mois de juin, on nous a répondu que le personnel ouvrier aussi était en vacances. Résultat: la serrure est toujours

cassée. Les tentures que nous avons demandées n'ont pas été placées: nos bâtiments sont tout vitrés et quand il faisait si chaud au mois de mai, il y avait 36° dans les classes, les enfants mouraient de chaud, certains ont dû carrément sortir, ils étaient malades. Mais les tentures, cela coûte trop cher. Alors finalement après s'être bagarés, après avoir écrit, avoir prouvé, texte à l'appui, qu'il fallait une protection contre l'ensoleillement, nous avons reçu quatre tentures.

Chronique: Comment arrivez-vous à fonctionner malgré tout cela?

A.M.: Heureusement je dois dire qu'entre les enseignants dans notre école il y a une très bonne entente.

Chronique: Avez-vous l'impression que malgré ces mauvaises conditions, vous dispensez un enseignement de qualité?

A.M.: Chaque enseignant essaye de faire le mieux qu'il peut vis-à-vis de sa classe, vis-à-vis des élèves mais lorsque nous sommes dans la salle des professeurs, entre nous, les problèmes sortent. L'enfant ne va pas s'en ressentir immédiatement parce que les enseignants prennent ça sur eux.

Tous ces problèmes ne sont pas neufs et la question est de savoir pourquoi, tout d'un coup, tout est sorti. Les enseignants n'aiment pas parler de ce qui se passe dans les écoles. En général, ils n'en parlent pas parce que cela fait une mauvaise publicité pour l'école. Les gens disent: «Qu'est-ce que c'est que ça pour une école? on n'y mettra pas nos enfants». On perd des élèves, or vous savez très bien que le nombre d'emplois est donné au prorata du nombre d'élèves, donc pour maintenir leur emploi, les enseignants se sont tus pendant de nombreuses années. Maintenant ils se sont rendu compte qu'au fond ce qu'ils vivaient dans leur école, à côté, ils le vivaient également, et en parlant entre nous, nous nous sommes rendu compte que les problèmes étaient les mêmes partout.

S'adapter aux enfants

Chronique: Les enfants causent-ils du souci aux enseignants?

A.M. : Les enfants ne sont plus du tout les mêmes maintenant qu'il y a dix ans. Il y a une vingtaine d'années, le maître, l'enseignant avaient encore une certaine autorité, un certain prestige auprès de l'enfant et même auprès des parents. Tandis que maintenant, l'enfant qui arrive en classe, même un petit de troisième ou quatrième primaire, conteste tout ce qu'on lui dit, tout ce qui

se passe et veut imposer sa personnalité. Ça peut être positif, à condition qu'il se rende compte qu'il n'est pas seul dans la classe et qu'il y a vingt-cinq autres élèves qui réagissent de la même manière. Maintenir l'ordre dans tout ça, c'est quelque chose qu'on ne nous a pas appris à l'école. Il y a vingt ans, nous donnions notre leçon, les enfants répondaient mais ils étaient sages, ils étaient calmes, je n'ai jamais eu de problème ni de discipline, ni d'ordre. Maintenant on donne sa matière mais on est surtout des formateurs humains, on doit surtout leur apprendre à vivre ensemble et à construire quelque chose ensemble.

Chronique: Comment se fait-il qu'ils savaient vivre ensemble avant et que maintenant, vingt ans après, ils ne savent plus?

A.M.: Parce qu'ils extériorisent complètement tout ce qu'ils pensent. Avant je crois, l'éducation qu'on leur donnait était fort intériorisée, c'est-à-dire que rarement ils avaient d'ailleurs l'occasion de parler, de dire ce qu'ils pensaient, il suffit de penser qu'à table, dans le temps, on ne parlait pas. Il ne me viendrait plus à l'idée, comme cela se faisait au début de ma carrière, d'interdire complètement aux enfants de parler pendant leur heure de table. Il est évident que surveiller dans le calme ou dans le bruit ce n'est pas la même chose. Mais l'enfant doit pouvoir s'exprimer et c'est un bien qu'il puisse donner son avis et acquérir un esprit critique. Le problème c'est de canaliser tout cela ce qui exige beaucoup d'énergie de la part de l'enseignant et c'est quelque chose qui n'est pas quantifiable, c'est quelque chose qui se vit.

Chronique: Comment se sont passés les mois de grève dans votre école?

A.M.: Au début du mouvement de mécontentement des enseignants, c'est-à-dire au début des arrêts de travail et des actions, il a fallu des moteurs pour faire naître l'envie d'extérioriser les problèmes et de les faire sortir de l'école, ce qui n'était pas évident. Je crois que le premier travail a été de savoir ce qui se passait dans chaque école. En discutant ensemble, que ce soit dans la salle des professeurs, à la cour de récréation ou à une réunion syndicale, nous avons constaté qu'il y avait pas mal de problèmes chez nous et que nous voulions un changement. La discussion avec les autorités s'imposait. Mais les autorités sont toujours limitées par leurs possibilités et il faut leur montrer ce qui ne va pas, les remèdes possibles pour le bien des enfants. Vous savez, sinon on court à la catastrophe, le nombre d'échecs par classe est quelque chose d'incroyable, le nombre d'enfants qui décrochent au point de vue scolaire, que ce soit déjà en fin des primaires ou au début du secondaire, est tout à fait incroyable.

Pourquoi y a-t-il tellement d'élèves dans le professionnel, alors que parfois on retrouve là des élèves têtes de classe en primaire? Cet enseignement professionnel n'est pas un enseignement choisi, c'est un enseignement où l'on arrive parce qu'on a raté autre part, c'est un enseignement de l'échec. Toute la finalité depuis l'enseignement fondamental est à remettre en question. Cet enseignement fondamental n'est pas valable, il ne répond pas à ce qu'on attend de l'enfant maintenant. Il faut mettre cet enseignement fondamental au niveau des connaissances actuelles et surtout au niveau de la vie actuelle parce que nous sommes fort déphasés. Il n'est pas question de sortir avec sa classe visiter quelque chose. Sortir seul avec vingt-cinq ou trente élèves, visiter un musée, prendre un tram, c'est un risque et l'enseignant va y réfléchir à deux fois. Or, un enfant est pratique, l'abstraction dans l'enseignement ne vient que progressivement. Pour vous donner un exemple, il est assez courant que des enfants de quatrième année et même plus grands ignorent ce qu'est une vache. Ils ne savent pas que le lait vient de la vache, ni évidemment selon quel procédé cela se fait.

Chronique: Vous voulez dire que le manque d'infrastructure fait qu'on prive les enfants d'une richesse d'expériences qui est nécessaire à leur évolution?

A.M.: Oui, parce qu'ils doivent pouvoir voir ce qui se passe autour d'eux mais aussi le comprendre. Mais pour le comprendre il faut le toucher, il faut pouvoir le manipuler, il faut pouvoir être avec et sentir ça. Or ce n'est pas avec une image qu'on va montrer une vache. Mais pour pouvoir organiser ce genre de choses, le mi-temps pédagogique qui a beaucoup d'adeptes serait intéressant à réaliser. Donner les cours de base, le français, langue maternelle, le calcul, le matin et réserver l'après-midi à des activités sportives parce que les enfants ont besoin de défolement, des activités manuelles et des activités artistiques aussi pour découvrir la beauté autour d'eux. Tout cela doit faire partie de la formation que nous leur donnons.

La féminisation

Chronique: A votre avis pourquoi y a-t-il une majorité de femmes dans l'enseignement fondamental?

A.M.: Je crois que c'est clair pour tout le monde, c'est simplement une question barémique. Actuellement, un homme qui a une charge de famille, des enfants, saurait difficilement se contenter du salaire unique d'instituteur pour vivre décemment. C'est une des raisons pour lesquelles les hommes petit à petit ont quitté la place d'enseignant: dès qu'ils ont eu une porte ouverte sur un

autre travail plus rémunérateur, ils n'ont pas hésité longtemps. La femme, elle, va peut-être hésiter un peu plus et voilà pourquoi cette profession est fort féminine. Le rythme scolaire évidemment se marie très bien avec le rythme de ses propres enfants. L'autre raison, c'est qu'évidemment de plus en plus d'enfants font des études supérieures et que, lorsque se pose le choix de faire des études, on essaye d'abord l'université, puis si cela ne va pas, un graduat, enfin, en cas d'échec, on fait l'école normale. Et c'est ainsi que des étudiants qui n'avaient pas cette première idée-là en tête, mais qui n'ont pas pu la mener à bien pour différents motifs, se retrouvent enseignants.

Chronique: Si nous comprenons bien, l'enseignement est aux mains de femmes qui ont déjà d'elles-mêmes une image dévalorisée.

A.M.: Pas toutes. Il y a encore des jeunes filles qui, par idéal, choisissent d'être institutrice primaire. Heureusement, il y en a encore... Mais il ne faut non plus oublier que l'âge moyen du personnel enseignant, aussi bien en primaire qu'en secondaire, c'est un lieu commun, s'élève de plus en plus. Or les enfants doivent être en contact aussi avec des jeunes. N'avoir à l'école que des enseignants d'un certain âge n'est pas fort conseillé pour les enfants, comme de n'avoir que des enseignants féminins ou que des enseignants masculins. Je crois que là il faut un équilibre qui représente l'équilibre de la société.

Et les filles...

Chronique: Pour en venir à la question qui nous intéresse particulièrement, celle des filles: est-ce que les enseignants du fondamental sont conscients de certaines discriminations à l'école?

A.M.: Moi, personnellement, oui, parce que se pose régulièrement, notamment au moment de la St-Nicolas, le problème des jouets. Les jouets pour garçons et les jouets pour filles. Lorsqu'on demande ce qu'un élève souhaite à la St-Nicolas, les réponses sont, dès la première année, stéréotypées. Et lorsque je demande à une petite fille pourquoi elle ne veut pas un camion, elle me répond que

c'est pour les garçons. Notre rôle est de démonter ce mécanisme et de leur dire pourquoi une fille est aussi capable de conduire un camion qu'un garçon. C'est un travail progressif qu'il faut faire de manière à ce que, lorsqu'ils seront en âge de choisir des études, ils ne soient pas bloqués par une voie tracée: la coiffure, la couture, l'enseignement ou infirmière pour les filles, la technique pour les garçons.

Chronique: Encore faut-il être conscients du problème? Est-ce que c'est un sujet dont on parle lors des formations?

A.M.: Jamais de formations sur ce thème-là.

Chronique: Vous pensez que ce serait nécessaire?

A.M.: Oui, parce qu'il faudrait actualiser nos connaissances.

Chronique: Est-ce que vous ne croyez pas qu'il est temps qu'en Belgique on se préoccupe d'un sexisme caché et parfois caché chez les femmes enseignantes parce qu'elles ont été elles-mêmes dans une situation d'infériorité qu'elles répercutent dans leur enseignement?

A.M.: Le Ministre de l'Education Nationale a fait deux ans de propagande pour lutter contre ces discriminations. Une publicité a été distribuée aux élèves de cinquième et sixième années, avec une grande affiche pour sensibiliser les enfants et, je suppose, aussi les enseignants afin qu'un débat s'ouvre dans les classes des plus grands.

Chronique: Comment cela a-t-il été suivi?

A.M.: Je ne m'avancerai pas pour tous mes collègues, mais c'est vrai que ce n'est pas non plus un débat facile à mener en classe: on se bat contre des stéréotypes, on doit démonter des choses qui pour eux sont tout à fait évidentes, et lorsqu'on y arrive on les perturbe vraiment. Il faut quand même y aller calmement mais je crois que cela doit être fait, que ce soit à l'école, dans le travail, dans le métier ou dans la vie active.

Propos recueillis
par Françoise Hecq et Nadine Plateau.

Echo d'une coordination

Nous avons rencontré Anne de Trooz, professeur dans l'enseignement catholique à Bruxelles et membre du bureau provisoire de l'AIRE (Association inter-réseaux des enseignants à Bruxelles) et nous l'avons interrogée sur son expérience du mouvement enseignant dans son école et à l'AIRE.*

Elle enseigne dans une école fréquentée essentiellement par des filles de milieux aisés, école devenue mixte lors de l'introduction du rénové en 1978. Il y existe une tradition classique, humaniste et intellectuelle. La majorité des filles se destine à l'université.

Elles ont le choix entre des classes mixtes ou uniquement de filles. Les professeurs et les élèves masculins y sont minoritaires. Le pouvoir organisateur, lui, se compose d'une part égale de femmes et d'hommes.

Chronique: *Le mouvement a été bien suivi dans votre école. Pour quelles raisons?*

Anne de Trooz: On peut dire qu'une large majorité était favorable. 80% des professeurs étaient présents aux assemblées générales. J'avais ressenti que depuis le début de l'année énormément de professeurs étaient dégoûtés par la complication des tâches administratives et écoeurés par rapport à leur profession. Pourtant notre école est relativement privilégiée. Mais il y a aussi la pression croissante des parents qui attendent de plus en plus que nous soyons à la fois le psy, le père, la mère, le prof, les garants de la morale chrétienne, etc... sans pour autant qu'il y ait de reconnaissance de leur part. On se rend compte que l'impact que l'on a sur les élèves est de moins en moins grand. On a senti la situation se dégrader au fil des années. L'étincelle qui a mis le feu aux poudres a été la fameuse histoire des 2% acquis en concertation intersectorielle et remis en question.

* L'AIRE est née à la suite de réunions au Collège Jean XXIII où fut discutée une solution alternative à l'organisation de la fin de l'année scolaire 89-90 (gel des points, puis système dit «Don Bosco»). Il regroupe des enseignants de nombreuses écoles du libre, de la Ville de Bruxelles, peu de l'officiel. Il y a d'autres collectifs inter-réseaux à Bruxelles et ailleurs dans la Communauté française.

D'autre part, cette lutte est l'occasion de mettre en pratique les idées exprimées dans les livres. Cela correspond à un idéal que nous avons longuement expliqué aux élèves, le combat pour une société à taille humaine. Pour les élèves aussi, c'est instructif. On leur donne une terrible leçon de vie. C'est aussi important d'être une personnalité debout, de leur montrer qu'on ne va pas se laisser marcher perpétuellement sur les pieds que de leur apprendre un théorème de géométrie.

Chronique: *Beaucoup de professeurs étaient-ils syndiqués?*

AdT.: Au départ non, nous étions très peu de syndiqués. Nous avons poussé à l'affiliation puisque ce sont les seuls interlocuteurs reconnus par l'exécutif jusqu'à présent. De nombreux professeurs ont rempli une demande d'affiliation en y joignant une lettre disant que c'était à l'essai, en attendant de voir l'attitude des syndicats.

Chronique: *Quelle a été la tactique choisie dans votre école en fin d'année?*

AdT.: Au départ nous avions la position dure, de grèves reportées de deux jours en deux jours, mais à cause du freinage des parents et du fait que la plupart des autres écoles représentées à l'AIRE ne suivaient pas, nous avons finalement adopté la solution de l'école Don Bosco (examens allégés).

Chronique: Et maintenant?

AdT.: A la dernière assemblée générale de l'école (avant la manifestation de Namur), sur 40 personnes présentes, 30 se sont prononcées pour une grève au finish, malgré la position du pouvoir organisateur de déclarer les jours de grève.

Chronique: Quelle est la participation respective des hommes et des femmes dans l'AIRE?

AdT.: J'ai l'impression que c'est bien équilibré. Par exemple, au bureau provisoire né en juillet il y a plus d'hommes (3) que de femmes (2), mais je dirais que c'est le fruit du hasard. J'ai l'impression que nous sommes complémentaires, mais ils sont parfois mieux organisés. Ce n'est peut-être pas lié au sexe, mais une question de caractère. En ce qui me concerne, je fonce et je réfléchis après, ce qui est peut-être grave.

Au niveau de la prise de parole dans les assemblées, c'est bien réparti. Au collège Jean XXIII, les réunions étaient parfois fort houleuses. Mais plus tard, lorsque les débats furent organisés à l'école St André (par une femme), les gens étaient contents parce qu'ils étaient plus structurés.

Chronique: Y a-t-il une différence entre les revendications des femmes et des hommes à propos du qualitatif ou du quantitatif?

AdT.: L'accent mis sur le quantitatif est plus lié à la responsabilité de faire tourner seul la baraque qu'au sexe. Il y a beaucoup de femmes chefs de famille. Dans le cas des femmes dont le métier rapporte un salaire d'appoint, il faut que la solidarité joue avec les plus démunis. Il me semble que les hommes devraient être plus combattifs qu'ils ne le sont, en tout cas ceux qui sont chefs de famille. A l'heure actuelle, avec un traitement d'enseignant on ne sait pas faire vivre une famille. Je connais le cas d'un instituteur qui conduit un taxi de 6 à 8 heures du matin avant de se rendre à son école!

Chronique: J'ai été frappée par le grand nombre d'hommes dans les manifestations dès la première qui a eu lieu à Bruxelles un mercredi après-midi. Je me suis dit que les femmes s'occupaient des enfants.

AdT.: Ça, c'est un fait. A ce propos, j'ai une amie qui enseigne également. Elle a été sidérée de voir à quel point c'était une majorité d'hommes qui allait se rendre à la manifestation de Namur. L'explication d'après elle, c'est qu'ils n'ont absolument pas envie de rester à la maison pour garder les moutards. Mais ils sont plus nombreux aussi parce qu'ils sentent plus l'urgence de revendiquer au niveau quantitatif.

Chronique: J'ai aussi remarqué qu'il y avait une différence de comportement dans les manifestations. L'avez-vous remarqué?

AdT.: Oui, c'est vrai. Les femmes papotent. Les hommes crient des slogans, font circuler des informations, ont un côté plus festif.

Chronique: Est-ce que pour vous la féminisation de l'enseignement, c'est une mauvaise chose?

AdT.: A partir du moment où une profession se féminise, elle va être socialement moins reconnue parce que pour l'instant on n'est nulle part quant au statut de la femme dans la société. On est «homme-orchestre» la plupart du temps, sauf exceptions. J'en suis une: j'ai un mari polyvalent, mes enfants sont déjà grands. Il y a dix ans, je n'aurais pas pu sortir autant. Je crois que c'est pas le cas de la plupart des femmes. Quand elles ne sont pas à la maison, plus rien ne tourne. C'est toujours crucifiant d'être prise entre trois vies (professionnelle, familiale, sociale).

Chronique: Est-ce que les femmes ont exprimé cela pendant les grèves?

AdT.: Oui. Une collègue dont le couple semblait «idéal» a pour la première fois ressenti le besoin d'exprimer toutes les tensions qu'engendraient ses prises de position, ses absences répétées de la maison. Elle a pris conscience à quel point un homme peut être accaparant, possessif et se conduire comme un enfant.

Chronique: Est-ce que dans votre école beaucoup d'enseignants prennent des congés du style «interruption de carrière»?

AdT.: Surtout les professeurs qui ont des enfants en bas âge. Cette année il y a encore eu le cas de quelqu'un qui est parti dans le privé.

Chronique: Que pensez-vous de l'école pluraliste?

AdT.: C'est un point de vue strictement personnel: cela ne me dérange pas du tout, pour autant qu'on soit d'accord sur une série de valeurs humaines. D'ailleurs avec un collègue de la Ville de Bruxelles, nous avons le projet d'organiser un rassemblement à la Madeleine vers la mi-novembre, ouvert à tous les collectifs de Belgique dont un des thèmes sera «Quelle société pluraliste»? Nous avons l'intention de rédiger un manifeste, c'est un premier pas.

Propos recueillis
par Sarah Feron et Dany Frank.

Du côté des parents

Peu avant la manifestation des enseignants du 1er septembre à Bruxelles, nous avons rencontré Martine Duwez, présidente de la FAPEO (Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel). Elle nous a annoncé la décision de la FAPEO de participer à cette manifestation en tant que membre de la communauté éducative.

Chronique: *Avez-vous été étonnée par la durée de la grève et la détermination des enseignants?*

Martine Duwez: Pas vraiment. Pour nous, le problème de l'enseignement est celui d'un changement nécessaire de la structure de l'école. Ce problème existe depuis de nombreuses années et nous nous sommes étonnés que les enseignants n'aient pas réagi plus tôt, notamment au moment de Val Duchesse où des restrictions ont été imposées. A présent, le mouvement de la base a largement dépassé toutes les instances organisées. Les enseignants ont montré leur détermination. Ils ont vraiment envie de changer quelque chose et ce ne sont effectivement pas 2% d'augmentation qui vont fondamentalement changer leur travail actuel. Le vœu général des enseignants est d'arriver à une modification du type de travail dans les écoles.

Nous, en tant qu'Association de Parents, nous souhaiterions qu'il y ait d'autres modalités que la grève avec écoles fermées. Changer l'école ne se fera pas en un jour et demande tout un travail de préparation mais il ne faut pas que les enfants qui sont aujourd'hui à l'école soient pénalisés. Il existe d'autres formes de contestation que la fermeture des écoles. J'ai suggéré, qu'au contraire on ouvre encore plus les portes, ou bien qu'on ouvre celles des Musées, qu'on organise des activités avec les enfants plutôt que de les emmener bloquer des carrefours. Le fait d'emmener de jeunes enfants à des manifestations a été mal ressenti. Nous préférons des actions tout aussi médiatiques mais éducatives avec les enfants.

Chronique: *Qu'attendez-vous du mouvement des enseignants dans les mois qui viennent?*

M. D.: Le mouvement des enseignants a eu déjà des effets positifs. D'abord c'est la prise de conscience générali-

sée qu'il y a un problème dans l'école. Nous regrettons depuis de longues années que les différents partis politiques n'aient pas l'enseignement dans leurs priorités, maintenant il est clair que tous mettent leur point d'honneur à aborder la question de l'enseignement. Aux mois de mai et juin, tous les partis ont réagi avec des propositions. Voilà un élément positif. D'autre part, il y a la reconnaissance du rôle parental dans l'éducation, car dans beaucoup d'écoles, des enseignants ont voulu la solidarité avec les parents. Au-delà, il y a la reconnaissance des parents comme partenaires par des décrets comme le Décret de participation ou le Décret du Conseil de l'Education et de la Formation.

Chronique: *La FAPEO regroupe des associations de parents dans l'enseignement officiel, comme la CNAP (2) pour l'enseignement libre. Quel est le statut officiel d'institutions comme la FAPEO ou la CNAP dans la communauté éducative?*

M.D.: La CNAP et la FAPEO font partie du Conseil National des Parents qui est reconnu par arrêté. De plus, les associations de parents doivent être consultées dans les écoles de la communauté pour la répartition du *capital périodes*(2). Le représentant des parents doit approuver le projet de répartition de ce capital périodes. Nous sommes invités à participer à part entière à différentes commissions et conseils consultatifs, comme le Conseil supérieur des allocations d'étude, la Commission des rythmes scolaires, nous sommes également consultés chaque

(1) La CNAP (Confédération Nationale des Associations de Parents) regroupe les associations de parents du réseau libre.

(2) Le capital périodes est le nombre d'heures de cours auquel a droit un établissement. Il dépend du nombre d'élèves.



Manifestants à Namur (27 septembre 1990)

année sur le calendrier scolaire. Nous avons voix consultative, mais nous sommes atablés à l'invitation du Ministre avec les syndicats et le pouvoir organisateur.

Chronique: Est-ce que vous avez l'impression d'être écouté par les pouvoirs politiques?

M.D.: Cela dépend des cas. Toutes ces commissions sont des commissions consultatives où nous envoyons des délégués. Bien sûr, le délégué y participe avec sa personnalité et peut dès lors influencer les débats.

Chronique: Pouvez-vous nous dire quelles sont les réactions les plus fréquentes des associations de parents vis-à-vis du mouvement de ces derniers mois?

M.D.: Je dirais que par rapport au mouvement général, la réaction est totalement positive, c'est-à-dire que personne ne met en doute les raisons fondamentales qui l'ont suscité. Sur le terrain, il y a beaucoup de réactions positives, quelques réactions négatives.

Chronique: Quel genre de réactions négatives?

M.D.: Le mouvement serait une contestation corporatiste. Disons que la solidarité avec les enseignants, solidarité bien réelle, a quand même ses limites, les examens, par exemple. Pour l'enseignement officiel, nous sommes

très heureux de pouvoir dire que les enseignants ont mis tout en œuvre pour que les épreuves de fin d'année se déroulent le plus correctement possible et que, en gros, la fin d'année, s'est bien passée dans la grande majorité des écoles. Bien sûr, le débat sur l'évaluation doit avoir lieu et il a été relancé par l'envoi du fameux «vademecum pédagogique» à tous les enseignants de la Communauté Française. Nous avons dit que le contrat moral de l'école, formulé en début d'année scolaire, doit être respecté durant toute l'année, et nous le disons chaque année. Quand les parents mettent leurs enfants dans une école en début d'année scolaire, l'école explique son système scolaire, son système d'évaluation, les jeunes connaissent les échéances et il faut les respecter. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas débattre de l'évaluation, mais pas dans la hâte.

De même, un des problèmes spécifiques pour la Communauté Française, c'est le changement de Ministre à peu près tous les ans. Il n'y a pas de continuité. Nous demandons qu'il y ait un projet pédagogique par école, il y a des choses qui peuvent se faire. Le projet ZEP (1) a été lancé dans le monde de l'enseignement et une septantaine de projets ont été rentrés, montrant par là que la communauté éducative a fait un énorme travail de réflexion. Mais les ZEP n'ont pu se réaliser que dans l'agglomération bruxelloise. Je veux souligner ici que dans les écoles où l'équipe pédagogique se réunit et élabore un projet, l'approche est favorable aux jeunes. Mais évidemment, cela pose tout le problème de la stabilité des équipes pédagogiques. Nous insistons sur ce point depuis des années.

Chronique: Que pensez-vous de la proposition de la CGE: les enseignants presteraient un certain nombre d'heures par semaine, 40 ou 36 heures comme tous les autres travailleurs, en donnant cours mais aussi en préparant leurs cours à l'école ou en étant à la disposition des élèves?

M.D.: C'est une des possibilités à laquelle il faut penser. Je crois qu'il faut innover, il n'y a pas de solution «miracle». Mais ce qui est clair, c'est que l'école doit être un «milieu de vie», un milieu de formation à des valeurs, tout particulièrement à des valeurs de démocratie, d'épanouissement de soi. Cela demande l'organisation d'un espace et d'une équipe. Tout doit être pensé, mais tout peut déjà être repensé. Dans certaines écoles par exemple, l'organisation de l'horaire scolaire est fait de telle sorte qu'il y a une demi heure par semaine consacrée à l'accueil des parents. L'école des «Arts et métiers» pour ne citer

(1) Le projet ZEP vise à un renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et les milieux sociaux où le taux d'échecs est le plus élevé.

qu'elle, s'est engagée dans un projet interculturel: plus de 300 parents viennent en début d'année à des réunions d'information. Ce sont tous des parents immigrés. Ils sont accueillis par le directeur qui leur explique le fonctionnement de l'école, puis par des animateurs qui parlent leur langue d'origine.

Chronique: *Y a-t-il des actions menées par la FAPEO auprès des associations de parents pour amener ceux-ci à élargir leur réflexion, à entamer des débats sur le rôle de l'école dans la société? Par exemple, l'école doit-elle être avant tout performante, un endroit où on forme selon les souhaits des entreprises? Ou bien faut-il mettre la barre plus haut et viser à inculquer aux jeunes des valeurs morales, humanistes d'éducation à la démocratie, à la tolérance, à la science politique, etc... ?*

M.D.: Je dirais que nous mettons la barre très haut parce que nous travaillons au progrès de l'école publique. Cela veut dire que nous considérons qu'une société civile doit assurer la formation de ses futurs citoyens dans le respect du pluralisme culturel et philosophique. Nous voyons cette formation comme une formation optimale par rapport à leur potentiel propre, leurs aspirations, leur personnalité. Nous souhaitons évidemment qu'ils aient une bonne insertion professionnelle dans la société mais nous n'en déterminons pas les contraintes, au contraire, nous insistons pour que l'école de base forme le futur citoyen, c'est-à-dire forme un être adulte, épanoui, autonome, responsable de ses actes, et inséré dans une société. Nous avons mené des actions de sensibilisation: nous avons organisé un colloque sur l'éducation physique et l'école, avec la Fédération des professeurs d'éducation physique. Nous avons consacré une journée de réflexion à la prévention de la toxicomanie. Nous avons organisé aussi un congrès international sur l'égalisation des chances dans l'enseignement. Nous nous regroupons aussi au sein de CEPEP (Centre Européen des Parents de l'École Publique) pour assurer une défense européenne de l'école publique.

Chronique: *L'enseignement officiel, donc l'école publique, c'est l'école pour tous, au-delà des appartenances philosophiques, religieuses, de classes et de sexe. La FAPEO dans cette perspective se sent-elle une organisation laïque?*

M.D.: Non, nous ne sommes pas une association laïque, dans le sens classique du terme. Nous sommes une association pluraliste, nous regroupons des parents de confession catholique, protestante, musulmane, nous regroupons tous les parents de l'école publique. Tous ces parents ont opté pour une école organisée par des pouvoirs publics, ils considèrent que la société civile est responsable de l'éducation et de la formation des jeunes.

Chronique: *L'école officielle est neutre, cela signifie-t-il apolitique?*

M.D.: Je voudrais formuler la question autrement. Nous regroupons des parents de confessions différentes et des parents laïques. Nous regroupons des parents qui ont différentes options politiques mais tous ont choisi un type d'éducation où leurs enfants seront amenés à vivre ensemble. Nous croyons que c'est en vivant ensemble dans le respect des différences qu'on arrive à former des citoyens. Il n'y a pas là de neutralité possible. L'apprentissage à la démocratie, c'est un apprentissage à la confrontation des idées.

Chronique: *Y a-t-il une réflexion à la FAPEO pour lutter contre les discriminations de classe?*

M.D.: Oui, nous axons beaucoup notre réflexion sur l'égalisation des chances. Nous ne disons pas «égalité des chances», nous disons «égalisation des chances». Certaines choses nous choquent, ainsi quand on nous dit que des enseignants peuvent, dès la première primaire, déterminer les enfants qui seront en échec, nous ne pouvons pas l'admettre. Certains projets pédagogiques visant à l'égalisation des chances ont été mis en place puis abandonnés, peut-être faute de moyens.



Manifestante à Namur (27 septembre 1990)

Chronique: *Vous pensez donc que l'école est le moyen par excellence de combattre l'inégalité socio-culturelle. Mais pour cela, les enseignants doivent recevoir une formation afin de compenser les manques qu'ils remarquent chez leurs élèves.*

M.D.: Je ne parlerais pas de manques mais de différences. Il est notamment important que des enseignants travaillant avec des enfants d'origine immigrée connaissent par exemple les différences de structure de phrases entre le français et la langue d'origine de ces jeunes. Cela leur permettra de mieux transmettre leur savoir. D'autre part nous prôtons beaucoup, c'est notre raison d'être, les relations école-famille, la reconnaissance des familles dans leur milieu culturel. L'enseignant doit pouvoir comprendre comment vit l'enfant dans sa famille.

Chronique: *Pour mener à bien ces projets pédagogiques et interculturels, il faut une formation. Est-ce que la FAPEO dit avec clarté aux pouvoirs publics que l'absence de moyens pour la formation rend caduque la réalisation du projet?*

M.D.: Nous insistons pour qu'il y ait une formation de base.

Chronique: *On va dans le sens contraire pour le moment, les professeurs d'école normale sont désespérés.*

M.D.: Je pense que si la situation est aussi grave, c'est que l'enseignement ne constitue pas la priorité des pouvoirs politiques, et cela, nous le devons au choix de la majorité des gens de privilégier le contexte économique plutôt que l'enseignement.

Chronique: *La FAPEO s'intéresse-t-elle à la question des filles à l'école?*

M.D.: Voilà encore un problème de formation. J'avais lu en son temps votre étude sur «les filles à l'école», où vous releviez que les enseignants interrogent plus les garçons que les filles etc... Je crois qu'il faut mettre ces faits en évidence pour pouvoir y remédier. Nous participons à toutes les campagnes pour l'égalisation des chances entre garçons et filles en diffusant les affiches.

Chronique: *Est-ce que la FAPEO est prête à mener des actions auprès des pouvoirs publics pour tout simplement faire respecter les recommandations européennes.*

M.D.: Quand nous parlons d'égalisation des chances, c'est bien parce que nous faisons une différence entre égalité et égalisation des chances. Dès lors tout ce qui est discrimination positive, par exemple, à l'égard des petites filles, mais aussi à l'égard des jeunes immigrés, ou à l'égard des jeunes de milieux socio-culturels défavorisés,

est très important pour nous. Ceci dit, quand nous disons «une école pour tous», nous voulons dire que ce n'est qu'ensemble que les enfants apprendront à se respecter et à accepter les différences.

Chronique: *Ne croyez-vous pas que les parents aussi, au sein de la famille, devraient appliquer des discriminations positives pour leurs filles?*

M.D.: Oui, bien sûr et c'est ensemble, dans un mouvement associatif et volontaire, qu'au cours des débats dans les associations de parents, nous abordons toutes les questions. Nous nous voulons un mouvement d'éducation permanente, un mouvement où les parents peuvent confronter leurs propres idées aux idées des autres. C'est vrai qu'à la Noël ou à la St-Nicolas, les parents, dans le choix des cadeaux, sont parfois influencés par la publicité et achètent plutôt ceci pour la petite fille, plutôt cela pour le petit garçon. A ce moment-là, nous écrivons des articles sur les jouets constructifs, sur la créativité. Nous pouvons suggérer des débats et des animations aux associations de parents, mais le résultat de ces débats et ce que chaque parent en lui-même en retirera, est imprévisible. Nous lançons simplement des pistes de réflexion. Par exemple, je voudrais revenir à notre journée sur la prévention de la toxicomanie. Tous les parents présents ont pu entendre le représentant de «Prospective jeunesse» expliquer les implications de sa propre réaction par rapport à la mort et dès lors, je crois qu'ils sont repartis non pas avec des solutions de prévention mais plutôt avec des questions.

Chronique: *Dernière question sur l'attitude de la FAPEO pendant la grève. Les enseignants ont trouvé que la FAPEO s'est montrée très discrète dans les prises de position au moment de la grève.*

M.D.: Tout est relatif, nous avons fait une série de communiqués de presse qui sont passés avec plus ou moins de bonheur dans les médias, ce qui relève de la responsabilité des médias. Je dirai, d'autre part, que les associations de parents ont beaucoup travaillé au sein de chaque établissement. Il y a eu beaucoup de réunions dans les écoles. L'effet a été sans doute moins médiatique parce que c'était plus ponctuel. Maintenant nous avons choisi de proposer à nos associations de parents de faire une journée des associations ou plutôt une soirée des associations qui aura lieu le neuf septembre prochain, l'occasion de créer un événement médiatique. C'est vrai que nous n'avons pas participé en tant que tel aux manifestations jusqu'à présent mais nous participerons à celle du 1er septembre pour marquer le coup de la rentrée scolaire.

Propos recueillis
par Françoise Hecq et Nadine Plateau

Un projet pédagogique

Malaise des enseignants. Crise de l'enseignement. Combien de fois n'avons-nous pas entendu ces diagnostics ces derniers mois. Et de dire qu'il faut une véritable réflexion sur le problème comme si personne n'y avait pensé avant aujourd'hui. Parmi les groupes qui ont mené un travail à propos de l'enseignement: la CGE ou Confédération Générale des Enseignants. Elle s'est réjouie du mouvement des enseignants qui pourrait ré-animer un grand débat public sur l'école et a appelé ses adhérents à participer aux actions menées en front commun. Nous avons rencontré Noëlle De Smet, permanente mi-temps à la CGE et professeure de français et d'étude du milieu à Sainte Ursule, une école professionnelle de l'enseignement libre à Molenbeek.

Chronique: Avez-vous été étonnée par la durée et par la détermination du mouvement des enseignants?

Noëlle De Smet: Nous avons été étonnés parce que, étant donné l'échec de Val Duchesse, nous ne pensions pas que les enseignants allaient se mobiliser de cette manière. Nous avons vu le mouvement prendre de l'ampleur. Comment expliquer cela? Je pense, et je ne suis pas la seule à le penser, qu'il y a eu une accumulation de difficultés et de restrictions dans l'enseignement et que les enseignants, y compris cette fois dans le primaire, ont exprimé leur ras-le-bol par rapport à cette accumulation. Dans les actions sont nées des réflexions sur la place de l'école dans la société, la qualité de l'enseignement et au fur et à mesure que les actions se multipliaient, ces questions-là s'imposèrent. Ce n'étaient pas uniquement des revendications salariales comme l'ont laissé entendre les médias.

Chronique: Vous voulez dire qu'au fur et à mesure que le mouvement se développait, des questions d'ordre pédagogique ont été posées dans les écoles et que c'est aussi cela qui a contribué à la force et à la durée du mouvement.

N.D.S.: Il me semble. Je ne dis pas que la majorité des enseignants se sont posés ces questions-là mais certainement une grande partie d'entre eux.

Chronique: Est-ce que vous ne pensez pas que parmi les causes qui ont déterminé l'ampleur de ce mouvement,

le sentiment d'humiliation a joué un rôle. Il y a eu dans les manifestations beaucoup de pancartes où les enseignants exprimaient leur amertume à propos de la déconsidération dont ils sont l'objet.

N.D.S.: Je pense que c'est aussi le fait que ce métier n'est pas très reconnu, ni socialement, ni financièrement. Je pense que les enseignants n'ont pas tellement bonne presse dans l'opinion publique parce que ce que les gens retiennent, ce sont leurs deux mois de vacances.

Chronique: Et pourtant il y a eu, je pense en particulier aux parents, des gens sympathisant avec la lutte des enseignants.

N.D.S.: Oui, dans les écoles où des rencontres avec les parents ont été organisées et où on les a bien informés, les parents ont été très solidaires des enseignants. Même dans des écoles où on pouvait se dire que les parents ne comprendraient pas très bien la complexité des enjeux. Dans mon école, par exemple, on a quand même tenté une réunion des parents, ils n'étaient pas très nombreux mais ils se sont intéressés à notre lutte parce qu'elle n'était pas uniquement une lutte pour nous, mais aussi pour la qualité de l'enseignement.

Chronique: A votre avis, quel a été le lien entre l'action telle qu'elle a été déclenchée par les syndicats, disons la lutte syndicale traditionnelle, et celle qui a émané de formations spontanées et assemblées «libres», disons d'un

Extrait du memorandum enseignement de la CGE rédigé en décembre 1987 (qui reste d'une grande actualité aujourd'hui)

La Confédération Générale des Enseignants (CGE) est un mouvement pédagogique pluraliste, reconnu comme organisation d'éducation permanente. Elle rassemble des travailleurs des différents réseaux d'enseignement (de la maternelle à l'université), des centres PMS, des écoles de devoirs, de l'alphabétisation, etc.

Son action vise à la démocratisation de l'école, en privilégiant les pédagogies de la réussite et de la construction des savoirs par tous. Pour atteindre cet objectif, la CGE se donne des outils: un périodique, Echech à l'Echech; un centre de documentation; des interventions dans les écoles; des formations tout au long de l'année et pendant les vacances.

La CGE, très proche des problèmes vécus quotidiennement dans les écoles, lance un cri d'alarme:

- les conditions de vie et de travail dans la plupart des écoles se sont gravement détériorées ces dernières années. Elèves et personnels en pâtissent. Trop d'écoles sont devenues des garderies ou des parkings de jeunes qui cherchent à s'en échapper. Beaucoup d'enseignants aspirent à quitter ces lieux.

- des réformes indispensables: rénovation du fondamental, réformes du professionnel et du supérieur pédagogique, prolongation de la scolarité obligatoire, n'ont pas été dotées de moyens à la hauteur des besoins et des espérances que ces réformes avaient suscitées. Pire: des moyens ont été supprimés. D'où un profond découragement des acteurs.

Seuls - une redistribution des moyens supprimés à Val Duchesse et

- un réinvestissement dans l'école et la formation permettront de réorienter la politique de l'Education Nationale vers la démocratisation et de redynamiser les acteurs sans lesquels rien n'est possible.

- les pédagogies de la réussite de tous que la CGE préconise et pratique nécessitent, pour que leurs résultats très positifs se multiplient, l'établissement de priorités: la démocratisation effective de l'école, la formation continue des enseignants, la reconnaissance des travailleurs comme acteurs et des moyens pour mener à bien les réformes.

mouvement plus «sauvage»?

N.D.S.: Il se fait que je suis déléguée syndicale, j'ai donc diffusé les informations syndicales dans mon école mais comme je travaille aussi à la CGE et que depuis toujours je suis sensible à la pédagogie, j'ai essayé de lier les deux: de travailler dans l'école à aussi faire réfléchir sur la qualité, sur des injustices sociales par rapport au

public que nous avons et pour lequel il faudrait plus de moyens.

Chronique: Que pensez-vous du rôle des syndicats dans cette grève?

N.D.S.: Je pense, ceci est mon avis, des permanents syndicaux ne diront peut-être pas la même chose, mais je pense qu'ils ne s'attendaient pas non plus à ce que la base réagisse aussi fort. Je pense qu'ils s'attendaient à ce qu'on suive deux ou trois jours de mots d'ordre de grève et puis c'était tout.

Chronique: Ne pourrait-on pas dire qu'ils ont été confrontés à un phénomène nouveau, à savoir que la grève a été suivie par un grand nombre de non syndiqués? Est-ce que cela ne leur a posé de problèmes?

N.D.S.: J'ai peu assisté aux réunions syndicales, parce que je n'avais pas le temps. J'étais tout le temps ou ici à la CGE, ou sur le terrain à l'école, et les réunions syndicales tombaient à des moments où je ne pouvais me libérer. Mais j'ai entendu dire que les syndicats, d'une part, se méfiaient des coordinations parce qu'il pouvait s'y faire de tout, d'autre part, les trouvaient intéressantes et souhaitaient que des syndiqués y soient présents, pour que l'on ne fonce pas dans n'importe quoi. C'est vrai que ces coordinations regroupaient des personnes qui n'avaient pas l'habitude de s'organiser. Ça pouvait donc aller dans tous les sens!

Chronique: Avez-vous été en contact ici à la CGE avec les coordinations? Y a-t-il eu des réunions spéciales ici à la CGE au moment des événements?

N.D.S.: Oui, nous avons consacré une bonne part du collectif de juin aux actions, nous avons entendu les échos de différentes régions, de différentes sensibilités, parce qu'il y a des gens syndiqués, dans les différents syndicats, d'autres qui ne sont pas syndiqués. Nous avons élaboré un numéro spécial d'«Echech à l'échech» qui va sortir bientôt.

Chronique: On a beaucoup parlé ces derniers mois de la nécessité de repenser l'enseignement. Nous avons l'impression qu'il y a des gens qui réfléchissent à cette question depuis pas mal de temps et très sérieusement. La CGE par exemple. Pourriez-vous nous dire quel est son projet pédagogique?

N.D.S.: Pour nous, cette réflexion n'est pas neuve. Voilà des années que nous nous battons sur les mêmes thèmes. Il y a plusieurs volets mais un des volets, c'est le métier d'enseignant: il devrait être repensé en fonction de la société d'aujourd'hui. Dans cette transformation du métier, nous voyons d'une part la possibilité d'avoir une

plus grande mobilité, c'est-à-dire de ne pas être enfermé toute sa vie dans une classe, dans une école, parce que c'est cela, la carrière plane, d'autre part la possibilité d'être plus confrontés à d'autres adultes, de ne pas rester cantonnés dans nos classes. Je trouve qu'un enseignant doit être lié à tout le tissu social pour que son enseignement s'en nourrisse, qu'il s'agisse des maisons de quartier, des mouvements associatifs, de l'entreprise éventuellement. Tout ceci devrait être prévu dans la formation des enseignants parce que nous trouvons malsain que les enseignants soient des gens qui n'ont jamais quitté l'école.

Chronique: Cela veut-il dire plus d'heures de travail que celles qu'ils effectuent actuellement en donnant leurs cours?

N.D.S.: Oui, mais nous pensons que dans les heures de travail, il devrait y avoir des heures de travail payées, pour les relations avec l'extérieur, et pour le travail en équipe à l'intérieur des écoles. Notez que cela existait avant, mais a été supprimé.

Chronique: Cela suppose une revalorisation pécuniaire importante.

N.D.S.: Oui, et en tout cas une égalisation entre les traitements des différents types d'enseignants. Nous sommes favorables à un traitement unique. Il y a des gens qui trouveront qu'il faut continuer à marquer la différence entre le professeur d'université et l'institutrice maternelle, mais nous pensons qu'il faudrait en tous cas moins d'écart entre ces traitements. D'autre part, et nous le disons depuis toujours, il faudrait plus de moyens, et en argent et en formation, pour les gens qui travaillent dans les milieux populaires, parce que c'est pratiquement un autre métier. Les écarts entre les cultures dans les familles et la culture de l'école sont beaucoup plus grands.

Chronique: Vous travaillez dans l'enseignement professionnel, pourriez-vous nous citer les injustices qui frappent les enseignants et les élèves dans l'enseignement professionnel par comparaison avec l'enseignement secondaire du type général?

N.D.S.: D'abord, les élèves qui arrivent dans le professionnel sont en échec parce qu'il y a déjà eu des manques en primaire, c'est donc aussi une question de milieu. Je pense que l'enseignement professionnel peut être bon dans certains cas, mais de là à y envoyer d'office la majorité des élèves de milieu populaire, c'est une injustice assez criante. Ensuite il existe d'importantes différences dans les moyens financiers des écoles: les grosses écoles professionnelles industrielles disposent de certains moyens, mais quantité de petites écoles professionnelles de quartier manquent de tout. Enfin, il y a la formation des ensei-

gnants: tout en respectant beaucoup le travail des enseignants qui sont là, je pense qu'ils n'ont pas une formation adaptée pour travailler dans ce milieu.

Chronique: On va jusqu'à dire que certains enseignants du professionnel ont un certain mépris (inconscient) pour leur propre public, ce qui ne les empêche pas d'ailleurs de faire leur travail convenablement. C'est votre avis?

N.D.S.: Oui. En même temps ils se dévalorisent eux-mêmes. Les enseignants du professionnel sont assez complexés d'être dans le professionnel. En ce qui me concerne, après avoir enseigné dans le général, j'ai choisi de travailler dans le professionnel. Je prétends qu'il faut être meilleur enseignant pour y travailler. De plus, je considère que j'y ai appris énormément. Je ne vois aucune raison de se dévaloriser: au point de vue pédagogique, il y a un travail énorme et des recherches à réaliser alors que dans le général, je caricature un peu, quoi qu'on fasse les élèves acceptent plus ou moins. Ici, en tout cas pour les cours généraux et même pour les cours pratiques, on doit mettre beaucoup de choses en oeuvre pour intéresser les élèves, pour éviter le décrochage scolaire, pour lutter contre l'échec massif, pour leur redonner confiance parce qu'ils ont déjà beaucoup échoué et ça demande un investissement incroyable.

Chronique: Quelle formation donne-t-on aux élèves dans votre école?

N.D.S.: C'est une petite école et nous n'avons droit qu'à une option, la vente.

Chronique: Ces études offrent-elles des débouchés?

N.D.S.: Là, je suis sceptique parce que les grands magasins n'engagent pas facilement des marocaines, ils mettent ça sur le compte de leur non bilinguisme mais je pense que doit jouer aussi le fait que, dans certains quartiers, les magasins perdraient leur clientèle s'ils engageaient du personnel marocain. C'est triste à dire.

Chronique: Comment vos élèves vivent-elles leur scolarité, comment imaginent-elles l'avenir?

N.D.S.: Parmi mes élèves, il y a plusieurs catégories: il y a une catégorie de filles qui n'imaginent pas d'avenir, donc qui n'imaginent rien du tout. Elles vivent au jour le jour et elles feront ce que la famille va leur dire de faire. Cette année par exemple, j'avais des filles de douze, treize ans qui me disaient que de toute façon, elles ne continueraient pas leurs études parce qu'elles devraient se marier. C'était à ce point que j'ai fait venir en classe des femmes issues de l'immigration, sociologues, psychologues ou écrivains pour qu'elles voient que c'était possible. Mais elles y croyaient peu, elles disaient, ah non parce que je



Manifestante à Namur (27 septembre 1990)

suis une fille, parce que je suis marocaine, je ne continuerai pas d'études. Quand elles ont échoué, elles y croient encore moins. A côté de cela, il y a plein de rêves aussi, mais des rêves devenus impossibles parce que des filles de troisième professionnelle qui veulent faire la médecine alors qu'elles ont déjà dix-neuf ou vingt ans, ont peu de chance d'y arriver. Puis, il y a en quelques autres, une petite minorité, qui très réalistement regardent où elles sont, ce qu'elles peuvent faire, demandent quelles options existent. Reste que la majorité n'a pas confiance en soi et se dit: «je ne suis que ça» ou «peut-être que je devrai me marier». Maintenant les choses évoluent parce qu'il y a quand même beaucoup de familles qui estiment important que les filles étudient. Mais elles ont intériorisé leur rôle et même si les parents nous disent qu'ils veulent que leurs filles étudient, certaines élèves disent «mais vous savez, chez les marocains, on devra se marier quand même». Il y a comme un décalage entre une évolution en cours et ce qu'elles ont déjà intériorisé depuis qu'elles sont toutes petites.

Chronique: Vous décrivez une situation terrible. Pensez-vous que ce problème de discrimination et d'infériorisation des filles a été abordé à la CGE avec le sérieux qui s'impose?

N.D.S.: Ici à la CGE, à ma connaissance, on n'a pas

souvent abordé ce qui était explicitement filles. On aborde souvent ce qui est exclusion en général, les différents types d'exclusion. Mais la question plus spécifique des filles n'a pas fait l'objet d'une publication particulière ou d'un travail particulier.

Chronique: Est-ce que vous trouvez le problème négligeable?

N.D.S.: Je ne crois pas. Ce n'est pas qu'on le trouve négligeable mais nos moyens sont limités. J'ai déjà entendu plusieurs fois à ce sujet que tout ce qui se fait déjà ailleurs, on ne va pas le faire parce que on ne sait pas tout faire.

Chronique: Le dernier numéro du Monde de l'Education consacre un dossier à la question des filles à l'école. La Belgique nous semble terriblement à la traîne.

N.D.S.: Il n'y a pas que des maîtres masculins qui se posent des questions sur la place des filles dans les options traditionnellement masculines, il y a aussi les maîtres féminins qui transmettent une idéologie par rapport aux femmes assez incroyable. Il y avait dans mon école une section appelée «les familiales», destinée à former de bonnes ménagères et les professeurs formés pour enseigner dans cette section, par exemple les régentes ménagères (je ne les critique pas du tout, c'est leur formation), sont aussi victimes de leur formation, elles transmettent inconsciemment le rôle de la femme traditionnelle. On a trop tendance à croire que les parents de notre milieu veulent que les filles sachent coudre, qu'elles puissent bien élever leurs enfants, qu'elles fassent bien la cuisine etc... Bien que cette section n'existe plus, cette idéologie transparait encore dans les options vers lesquelles on les dirige et qui sont liées au rôle traditionnel de la femme. Ce qui n'empêche pas de pousser des hauts cris sur ce que l'on croit être le rôle traditionnel de la femme dans les cultures musulmanes alors qu'on transmet des valeurs qui ne sont pas différentes. Tout cela n'est pas très conscient, cela demanderait une analyse plus fine avec des enseignants.

Chronique: Vous êtes professeure de français. Quand vous donnez des textes, êtes-vous soucieuse de donner des textes qui puissent déboucher sur ces questions de discriminations?

N.D.S.: Je suis très attentive à leur donner des textes qui les valorisent, qui valorisent leur propre culture, à commencer par des textes d'écrivains issus de l'immigration. En ce qui concerne plus particulièrement la place des filles, j'ai choisi des textes qui permettent de réfléchir aux études. Et c'est là que se sont exprimées des différences entre filles et garçons et que j'ai fait venir des

femmes car je trouvais que pour les élèves c'était plus parlant. Avec les 12-13 ans, le travail avec les textes est limité, mais avec des grandes de 4ème j'ai déjà travaillé sur la situation des femmes. Mais il faut y aller très prudemment parce que sinon on provoque un tiraillement très grand avec la famille. Je pense qu'au nom de la libération des femmes, on ne peut pas faire n'importe quoi, surtout avec des très jeunes. Avoir fait venir ces femmes en classe, c'était déjà quelque chose de très fort.

Chronique: *La féminisation de l'enseignement est-elle pour vous un phénomène complètement négatif?*

N.D.S.: J'ai aussi entendu parler de la féminisation d'une façon négative. On dit que la féminisation égale moins d'intérêt pour le métier parce que les femmes sont plus préoccupées par leur famille, leurs enfants que par le métier et plus souvent absentes. Et dans les écoles, c'est en partie vrai qu'elles sont plus souvent absentes. C'est lié à la conception du rôle de la femme: si un enfant est malade, c'est la femme qui restera à la maison; si un homme de métier doit absolument venir pendant le temps du travail, c'est la femme qui restera à la maison. Quand on parle des aspects négatifs de la féminisation du métier, c'est un peu un raccourci je trouve, on n'explicite pas ce qui est en dessous. Si les rapports hommes/femmes étaient différents, le fait qu'il y a beaucoup de femmes dans le métier ne gênerait pas parce qu'il y aurait un partage des tâches.

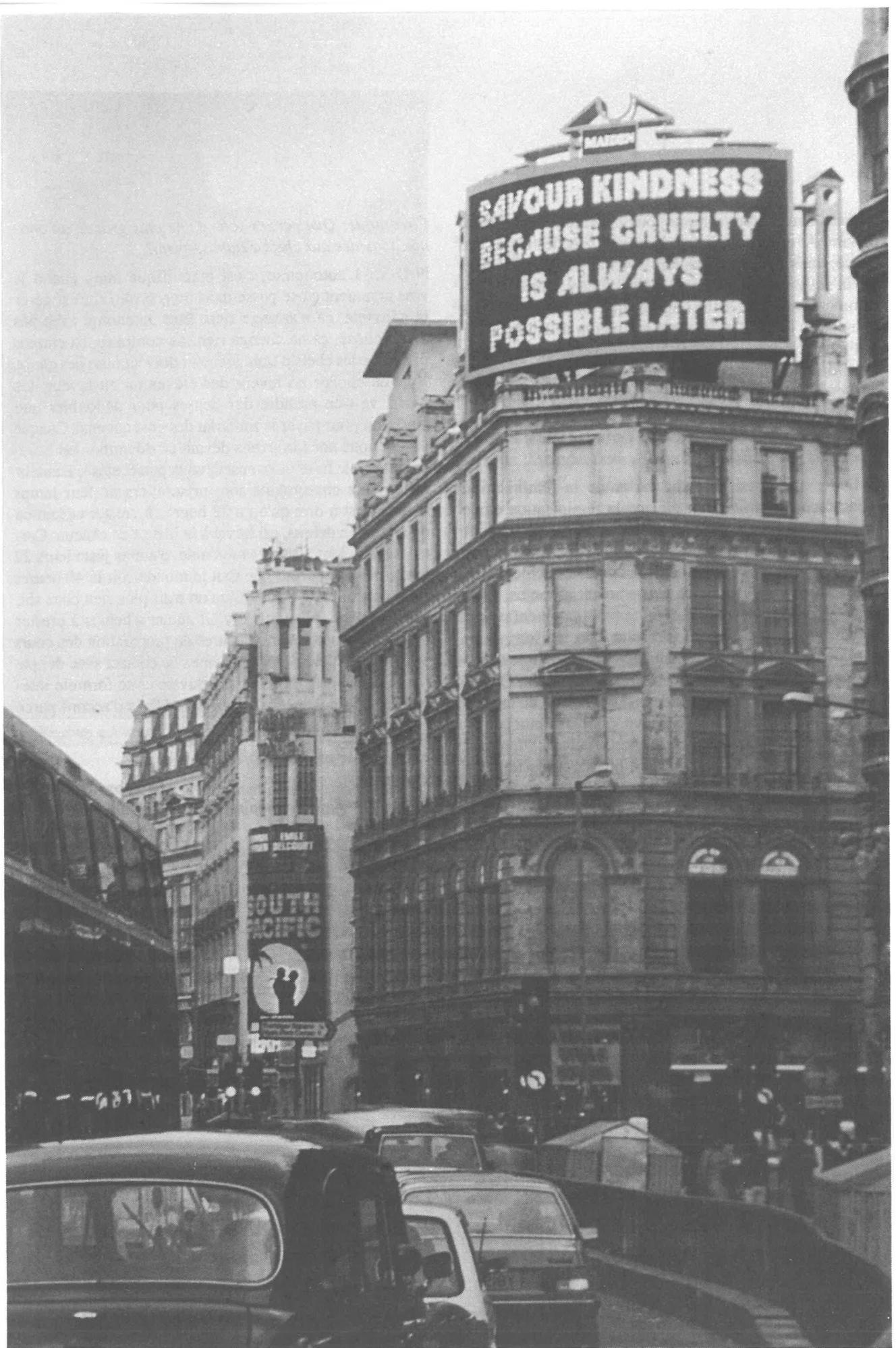
Chronique: *Que pensez-vous d'une plus grande autonomie accordée aux chefs d'établissement?*

N.D.S.: L'autonomie, c'est magnifique mais quand je vois comment ça se passe dans mon école, si c'est gérer la pauvreté, ça n'arrange rien. Etre autonome avec pas grand chose, ça ne change rien, au contraire, ça empire parce que les chefs d'établissement doivent faire des choix. Va-t-on choisir en faveur des élèves ou en faveur des profs, va-t-on prendre des heures pour dédoubler une classe ou pour payer le titulariat des enseignants? Chaque année, nous nous trouvons devant ce dilemme. J'ai beaucoup aimé le livre «Les enseignants persécutés». L'auteur dit que les enseignants sont prisonniers de leur temps choisi, c'est-à-dire qu'on a 22 heures à prester et tout ce qu'on fait en dehors, est laissé à la liberté de chacun. Certains travaillent 50 heures semaine, d'autres juste leurs 22 heures. Il préconisait que tout le monde soit là 40 heures mais qu'alors tout soit fait, qu'on n'ait plus rien chez soi, que dans ces 40 heures, il y ait autant d'heures à prester dans les classes, autant d'heures de préparation des cours seul ou à plusieurs, autant d'heures de contact avec des parents, et de formation. Et je trouvais cette formule intéressante mais il y en a qui ne seront pas d'accord parce qu'ils ne travaillent que 22 heures.

Propos recueillis
par Françoise Hecq et Nadine Plateau



Manifestantes à Namur (27 septembre 1990)



«Mixed Messages: Spectacolor Board, Picadilly Circus, London (1988)»
in «Jenny Holzer: signs» Catalogue édité par The Des Moines Art Center, Iowa, USA (1986)

Les mots de Jenny Holzer

A la Biennale de Venise, grande exposition internationale d'art contemporain à laquelle participait, cette année comme toujours, une écrasante majorité d'artistes masculins, une femme a ébloui les «experts» comme les «profanes». Elle s'appelle Jenny Holzer. Cette artiste américaine a transformé le pavillon des USA en un lieu de passage initiatique: et la visiteuse et le visiteur, qui laissent derrière eux le soleil éclatant des jardins pour plonger dans la pénombre des salles, en ressortent différents. Traverser l'univers de Jenny Holzer, c'est passer de l'état d'indifférence à celui d'une conscience aiguë du drame humain.

Jenny Holzer est une très grande artiste qui possède ce que les féministes américaines appellent la «double conscience des femmes»: conscience de la culture dans laquelle elle vit, qui a imprégné sa manière de voir, de percevoir, de structurer son expérience la plus intime et aussi conscience d'une autre réalité, celle de ses perceptions et de ses expériences propres, réalité qui, non nommée jusqu'à présent, doit se réaliser dans un langage. Ainsi, Jenny Holzer a assimilé l'art américain des années 70, art critique qui aborde des questions politiques au sens large dont celle des médias, elle est aussi l'héritière du minimalisme dans son approche de la forme et de l'environnement, d'autre part, à l'instar d'autres artistes femmes dont Cindy Sherman (1), elle intègre le personnel dans un contexte global. Jenny Holzer efface la coupure séculaire entre le privé et le public et donne forme et lumière à cette idée chère aux féministes: «le privé est politique».

Née en 1950 dans l'Ohio (2), Jenny Holzer a fait des études

d'art dans plusieurs universités. Peintre abstraite jusqu'en 1975, elle se met alors à travailler avec des mots et à s'intéresser aux possibilités d'un art public, au sens d'un art qui s'adresse au grand public. Dans une interview, elle explique: «J'ai essayé d'écrire des petits bouts de textes sur les toiles. Et en même temps, j'ai commencé à travailler à des projets publics. Je laissais traîner des morceaux de mes peintures pour que les gens tombent dessus... Je savais qu'il était théoriquement possible de laisser des choses pour les gens et de les arrêter au passage... Quand on veut atteindre un grand public, ce n'est pas avec des questions d'art que l'on va les arrêter alors qu'ils sont en route pour aller manger, c'est avec des questions vitales.»

A partir de ce moment, Jenny Holzer va utiliser le langage comme média principal. Elle écrit d'abord une série de propositions intitulées **Truisms** (3), des phrases très courtes comme:

TOUTES LES CHOSES SONT DELICATEMENT RELIEES
TROP MANGER EST CRIMINEL
L'AMOUR ROMANTIQUE A ETE INVENTE POUR MANIPULER LES FEMMES
LA TORTURE EST BARBARE
VOS PEURS LES PLUS ANCIENNES SONT LES PIRES
LES ENFANTS SONT L'ESPOIR DU FUTUR
ELEVEZ LES GARCONS ET LES FILLES DE LA MEME MANIERE

Ces phrases imprimées sur des posters et des T-shirts fabriqués en série étaient visibles dans l'espace public de Manhattan et si le média était bien publicitaire, le contenu ne laissait aucun doute et déclencha de multiples réactions des passants qui soit en soulignaient certains mots soit en biffaient d'autres. On raconte qu'une grande installation de *Truisms* placée sur le mur de la Marine Midland Bank à New York fut enlevée après qu'un employé

eut remarqué la phrase: *CE N'EST PAS BIEN DE VIVRE A CREDIT.*

Elle crée ensuite une autre série de posters intitulée *Inflammatory Essays*, imprimés cette fois sur des papiers de couleur placés sur les murs des buildings ou présentés à des expositions. Ce sont des blocs de textes de cent mots au contenu extraordinairement chargé:

HURLE QUAND LA DOULEUR T'ATTEINT PENDANT
L'INTERROGATOIRE. REJOINS LES AGES SOMBRES
POUR TROUVER LE SON QUI EST HORREUR LIQUIDE,
LE SON DE LA LIMITE OU
L'HOMME S'ARRETE ET OU LA BETE ET
LES FORCES CRUELLES COMMENCENT. HURLE
QUAND TA VIE EST MENACEE. FAIS UN
BRUIT SI VRAI QUE TON BOURREAU
LE RECONNAISSE COMME LA VOIX QUI VIT DANS
SA PROPRE GORGE. LE VRAI SON LUI DIRA
QU'IL TAILLE DANS SA CHAIR A LUI QUAND IL
BLESSE LA TIENNE, QU'IL NE PEUT PAS ETRE BIEN
APRES T'AVOIR TORTURE. CRIE
QU'IL DETRUIT TOUTE BONTE EN TOI ET
QU'IL OBSCURCIT TOUTE VISION QUE TU AURAS PU
LUI MONTRER.

Jenny Holzer a peur de la guerre, de la torture, elle déteste le pouvoir, la domination, le monde dans lequel elle vit l'angoisse, mais il faut vivre et survivre (les essais suivants s'appellent *Living* et *Survival*) et ses textes disent aux femmes et aux hommes qui passent (il s'agit

toujours pour elle de les arrêter sur leur chemin, de les sortir de leur routine, de leur bonne conscience ou de leur inconscience), que nous avons toutes les raisons d'avoir peur et qu'il faut agir:

IL N'Y A AUCUNE RAISON DE DORMIR ROULE EN BOULE. CE N'EST
PAS CONFORTABLE. CE N'EST PAS BON POUR VOUS ET CELA NE VOUS PROTEGE PAS
DU DANGER. SI VOUS AVEZ PEUR D'ETRE ATTAQUE,
VOUS DEVRIEZ RESTER EVEILLE OU DORMIR LEGEREMENT
LES MEMBRES DEPLOYES, PRETS A AGIR.

Comment survivre quand:

LES HOMMES NE NOUS PROTEGENT PLUS

LE DEBUT DE LA GUERRE SERA SECRET

LES CORPS SONT ETENDUS DANS L'HERBE BRILLANTE, CERTAINS SONT ASSASSINES,
D'AUTRES EN TRAIN DE PIQUENIQUER

Jenny Holzer propose:

UTILISEZ CE QUI EST DOMINANT DANS LA CULTURE POUR LA CHANGER VITE

ALLEZ LA OU LES GENS DORMENT ET VOYEZ S'ILS SONT EN SECURITE

SOYEZ DOUX ET CHARMANTS DES QUE VOUS EN AVEZ L'OCCASION

LAISSEZ VOTRE MAIN ERREUR SUR LE CORPS POUR QUE LE POSSIBLE SE MULTIPLIE

Visions d'angoisse, appels à la vigilance, exhortations à la douceur, prophéties apocalyptiques, lamentations (*Laments* est le titre d'une autre de ses œuvres), éclats de colère, fusion de l'émotion et de la réflexion. Tel est l'univers que Jenny Holzer déploie au grand jour, avec l'efficacité plastique des techniques publicitaires qu'elle soumet inlassablement à un processus d'épuration formelle et poétique. Ses œuvres apparaissent, depuis plus de dix ans, sur des affiches, des panneaux publicitaires, des autocollants, des plaques de bronze, des bancs publics et enfin des tableaux électroniques comme on en voit dans les aéroports, les supermarchés, les banques. Ce sont ces panneaux où défilent des textes publicitaires lumineux. Le principe du LED sign (panneau de diodes électroluminescentes) est simple: l'espace du panneau est parcouru d'ampoules qui en s'allumant et en s'éteignant forment des lettres et un texte se déroule. Jenny Holzer a au fil des années exploité les multiples possibilités de cette technologie destinée à la publicité en jouant avec le format des panneaux, le rythme de défilement du texte, les couleurs, les clignotements, le type de caractère, la taille des caractères etc... La *Venice Installation* témoigne de sa parfaite maîtrise d'un média qu'elle plie à sa force créatrice.

Revenons à cette œuvre de Venise qui reprend les thèmes plastiques et les textes des pièces antérieures en une sorte de somme. D'abord c'est tout Venise qui est touché: LED signs sur les vaporetti et les taxis de Mestre, posters dans les rues, T-shirts dans les kiosques à journaux, clips à la télévision. Ensuite, l'installation au pavillon américain, rituelle, presque religieuse et en même temps totalement contemporaine. De chaque côté du hall s'ouvre une pièce obturée qui baigne dans une pénombre rosée, par terre des dalles de marbre, losanges placés en damiers, de couleurs alternées comme on en voit dans les églises de Venise. Le long des murs, des bancs en marbre rouge et blanc. Du plafond tombent droits les rais d'une lumière blanche et douce venant de spots disposés symétriquement. Sur les dalles, sur les tablettes des bancs, sont gravés des phrases de textes anciens de Jenny Holzer. On est ici dans une

étrange salle d'attente, on ne peut que s'y recueillir, méditer sur les paroles écrites pour l'éternité, la mort n'est pas loin, on la perçoit dans les bancs qui évoquent les tombeaux, dans la lumière crépusculaire, c'est un memento mori pour les humains d'aujourd'hui, nous nous souvenons de la mort dans le monde et nous l'attendons dans la beauté somptueuse des marbres.

De chaque salle d'attente, nous pénétrons dans une deuxième salle plus petite. Dans celle de l'aile gauche, nous sommes littéralement agressés, transpercés et galvanisés par l'environnement high tech. Les murs ruissellent de textes lumineux qui défilent, de toutes les couleurs, à des vitesses différentes, à droite, à gauche, devant, même le sol en est plein car le marbre les reflète tous à la fois. Impossible de lire d'abord, il y a trop, on attrape des fragments, des bribes brûlantes, on essaie de suivre une phrase, on est tout heureux d'en lire une tendre. On s'habitue, on ne lit plus, on se laisse aller au plaisir de la couleur, de ce qui est le trait de pinceau de Jenny Holzer: la bande de lumière claque, structure l'espace en le cinglant et nous giffle au passage. On s'habitue un peu plus, on relit, on enregistre à demi conscients les messages, les coups de lumière et de couleur salvateurs et on a envie de vivre et de ne pas se laisser faire.

Retraverser le hall, contempler un moment l'antichambre obscur de l'aile droite où sur les bancs et le sol est gravé un texte récent, le *Venice Text*, puis pénétrer dans la petite salle attenante, et là de nouveau la lumière, la couleur, mais plus d'agression. Le texte de Venise jaillit de bas en haut et coule dans l'autre sens, répété le long de douze bandes verticales telles de flamboyantes orgues. A la sonorité de ces orgues succèdent des moments de silence, c'est le noir complet lorsque le texte arrive au dernier mot, puis il se remet à couler. Musique somptueuse et silence recueilli, oui nous sommes dans une église et nous nous souvenons de la mort, celle qui menace les enfants des humains: par terre, une dalle funéraire en pierre rose sur laquelle apparaît pour la troisième fois le texte de Venise, texte écrit à la première personne, une personne

du sexe féminin, il n'y a aucun doute là-dessus, seule une femme peut écrire de cette manière sur l'enfant et seule une grande artiste peut donner à son œuvre ce caractère

universel qui interpelle tous les hommes et toutes les femmes:

TEXTE DE VENISE

1990

JE SUIS INDIFFERENTE A MOI-MEME
 MAIS PAS A MON ENFANT.
 J'AI TOUJOURS JUSTIFIE MON INACTIVITE
 ET MON INSOUCIANCE FACE
 AU DANGER PARCE QUE J'ETAIS
 SURE D'ETRE LA VICTIME DE QUELQU'UN
 JE SOURIAIS ET JE TRAINAIS
 DANS UNE ATTENTE COUPABLE.
 MAINTENANT JE DOIS ETRE ICI
 POUR LA GARDER
 J'ESSAIE DE VOIR SI
 JE PEUX SUPPORTER SA SOUFFRANCE.
 JE NE PEUX PAS
 JE SUIS RUSEE ET MALHONNETE
 QUAND JE PARLE DE
 RESTER EN VIE MAIS
 CE N'EST PAS POSSIBLE AVEC ELLE.
 IL FAUT QU'ELLE SOIT BIEN PARCE QUE
 SON ESPRIT N'OFFRIRA AUCUN
 REFUGE SI LA MALADIE
 OU LA VIOLENCE LA TOUCHE.
 JE VEUX ETRE PLUS
 QUE SA GARDIENNE ET UNE AMIE
 DU BOURREAU
 QUE JE SOIS MAUDITE ET QUE SOIENT MAUDITS TOUS CEUX
 D'ENTRE VOUS QUI LUI FERAIENT DU MAL.

La visiteuse et le visiteur qui traversent le pavillon américain en ressortent autres: ils ont été contraints de vivre le monde dans l'intelligence que Jenny Holzer a des choses, par le biais de sa perception émotionnelle et plastique, ils ont été traversés par ce qui est une énonciation féministe, soit une énonciation enracinée dans la conscience sociale diffuse, parfois contradictoire mais toujours authentique

d'une femme. *Scripta volant* et *scripta manent*, tels sont les deux modes d'énonciation choisis par l'artiste: le premier, dont le support est celui des tableaux électroniques où le texte disparaît au fur et à mesure, relève de la fugacité de la transmission orale des femmes à travers l'histoire, parole fluide, qui éblouit et laisse des traces dans l'inconscient. Et cette parole est entendue car les

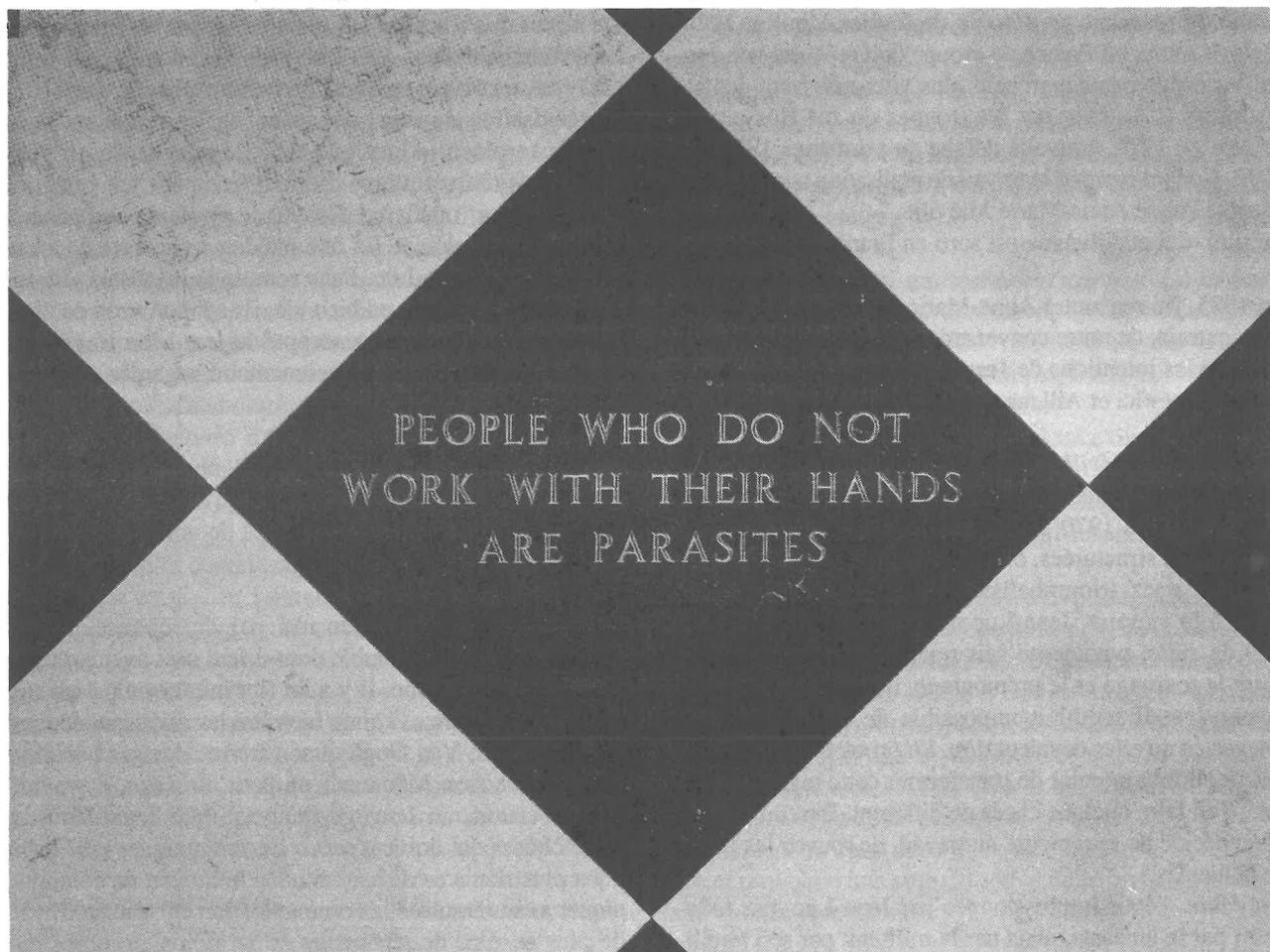
autres vérités que Jenny Holzer affiche dans l'espace urbain ont l'autorité que leur confère le média publicitaire. L'autre mode d'énonciation, dont le support plastique est le plus ancien qui ait été inventé par les hommes, à savoir la stèle, en pierre ou en bronze, permet l'inscription irréversible dans l'histoire. Les mots s'envolent, mais ils demeurent désormais. L'œuvre de Jenny Holzer ébranle profondément toute vision androcentrique du monde.

Nadine Plateau

(1) Voir les photos de cette artiste qui illustrent l'article de Laura Mulvey dans le numéro 35 de *Chronique Féministe*.

(2) Les données biographiques de ce texte proviennent du dépliant distribué au pavillon américain à la Biennale de Venise.

(3) Tous les textes et extraits de textes de Jenny Holzer reproduits dans cet article proviennent du catalogue «Jenny Holzer, The Venice Installation» et sont traduits par moi.



(1) «The Venice Biennale Installation (1990). Floor detail with Selections from *Truisms*» in *New Art International, Revue d'Art Contemporain*, juin-juillet 1990.

«Ici et Ailleurs»

Genèse d'un film et interview

Fin 1970, Jean-Luc Godard entreprend avec le groupe Dziga Vertov un film "sur" la Palestine qui devait s'intituler «Jusqu'à la victoire». Ce film voulait mettre en évidence les méthodes de pensée et de travail de la révolution palestinienne. Avec l'aide financière de la Ligue Arabe, le tournage se déroule de février à juillet 1970. Mais de retour en France, le groupe doit repenser son projet, les événements marchent plus vite: massacre des palestiniens à Amman par les troupes du roi Hussein en septembre 1970, nouvelle défaite au printemps 1971. En 1974, Godard reprend le travail de réalisation avec sa compatriote suisse Anne-Marie Miéville.

Le film «Ici et Ailleurs» est sorti en France en 1976.

En 1985, j'ai rencontré Anne-Marie Miéville. Voici quelques extraits de notre conversation qui pourront, je crois, préciser les intentions de Jean-Luc Godard et les siennes en réalisant «Ici et Ailleurs».

Anne-Marie Miéville: Quand j'ai rencontré Jean-Luc, il avait toujours dans ses armoires ces images qui avaient été tournées en 1970, avant *Septembre Noir*. Ces images étaient déjà structurées, ordonnées de manière à produire un film assez triomphaliste puisqu'il devait s'appeler jusqu'à la victoire. Jean-Luc n'avait pas achevé ce film tout de suite, pour je ne sais quelle raison. Cependant, entre le tournage et le prémontage, il y avait eu ces événements et il semblait impossible de faire dire à ces images ce qu'elles devaient dire. Le problème était gigantesque. Il fallait tenter de transformer cette matière filmique, d'en faire quelque chose de différent. Ensemble, on a donc décidé de se remettre au travail, de rouvrir les boîtes de pellicules...

Au début, j'étais impressionnée par Jean-Luc, pas tellement par le cinéaste, mais par le militant; par son intelligence à organiser des images, par sa capacité à donner du sens d'autant que j'avais un œil complètement neuf là-dessus...

Il me semble que dès le début on s'est entendu sur la thématique. ICI - AILLEURS. Je m'explique: on censure les images de l'ailleurs plutôt que de voir celles d'ici... autrement dit il faudrait vouloir être au clair ici avant de pouvoir faire des choses comme ça ailleurs.

On s'était mis d'accord sur les titres et sur les intertitres. La démarche de Jean-Luc était celle d'un homme qui veut analyser, recomposer, avoir un certain pouvoir sur cette réorganisation du sens, des idées, en les remettant là à leur juste place. Alors que moi, je parlais de ce que j'entendais, de ce que se disaient vraiment les gens; je voulais savoir où ils en étaient, je voulais comprendre comment ils parlaient. En fait, ma démarche a été de m'en prendre à lui, Jean-Luc. Par exemple je lui disais «là, tu les as mis en scène», ou bien «là, ils sont en train de dire telle chose». Jean-Luc a accepté le jeu. Mon travail se rapprochait davantage du documentaire, regarder, écouter, prendre le temps.

Violaine de Villers: Par rapport au phénomène de l'information télévisuelle, qu'est-ce qu'on peut faire si on pense qu'il faut se donner le temps de voir? Est-ce possible?

Anne-Marie Miéville: Je n'ai pas de réponse. Il me semble que c'est un meuble dont il faut user avec précaution, avec parcimonie. Il y a un flot ininterrompu qui ne veut plus rien dire... J'aime bien lire les correspondances entre les gens, Van Gogh et son frère... les gens se disaient des choses. Même sur un petit message, il y avait une précision, un langage imagé... Maintenant il y a mille choses qui doivent servir à communiquer sauf qu'il n'y a plus rien à se dire, comme si le moyen de communiquer avait remplacé la communication elle-même. Il y a de plus en plus de récepteurs et de moins en moins de messages ou bien ce sont des messages stéréotypés. On ne prend plus le temps... c'est rare les gens qui s'écrivent.

Première proposition critique

Nous aborderons le film par une série d'interrogations sur la nature même du genre documentaire. Pour ce faire, nous analyserons la facture, voire la fabrication pure et simple d'images et de sons, leur agencement, leur montage en vue d'une communication.

Nous verrons comment on peut affirmer qu'il existe deux exigences constitutives de la démarche de réalisation du film documentaire:

- la première exigence provient de la notion du film comme œuvre d'art;
- la deuxième exigence est celle qui appartient au film comme document d'information.

La première se réalise dans un cadre de liberté de création audiovisuelle. L'expression artistique est mise à l'épreuve. Elle ne se confronte qu'à ses propres limites, limites de l'intelligence, de la connaissance, de la sensibilité, de la personnalité de l'auteur.

Ainsi l'ailleurs, «l'en-dehors de soi», toute la richesse et la complexité de l'extérieur peut devenir un ici, intégré à soi. L'ailleurs devient sien, devient un ici que l'on reconstruit de façon sensible, subjective et arbitraire. La personnalité de l'auteur, de l'artiste rejaillit à travers le travail de création que représente l'élaboration du film: l'image et le son se font signes, ils sont l'occasion pour l'auteur d'opérations qui autorisent une activité intelligente, ils sont constructibles et reconnaissables, comme dit Umberto Eco, d'après les mêmes opérations mentales que nous accomplissons pour construire le perçu. Voici une première exigence d'élaboration, de construction d'images et de sons dans l'œuvre d'art que personne ne contestera; cette opération sur l'ailleurs en un ici personnel et subjectif saute aux yeux.

S'il s'agit du film comme document d'information, l'autre exigence, c'est-à-dire lorsque le souci est d'instruire, d'informer de l'ailleurs, on ne peut se permettre de projeter sa vision personnelle de cet ailleurs, du moins pas uniquement. Toutefois il ne s'agit pas non plus de verser dans un didactisme rasoir, ni de s'effacer devant le fait brut, le «laisser parler» des images, piège si répandu dans l'information TV à cause du statut d'objectivité octroyé aux images. A ce propos, citons Godard, qui non seulement est un réalisateur remarquable, qui laisse des marques, des traces, mais qui est aussi un manipulateur de mots étonnant. Il utilise un vocabulaire ordinaire, il ne joue qu'avec leur syntaxe: «jamais une image est une image juste, elle est juste une image». Ajoutons qu'elle n'est ni pour, ni contre, elle n'est qu'un fragment de réalité antérieur au sens. Si l'on garde à l'esprit le mouvement

d'aller et retour, de va-et-vient entre l'ailleurs et «mon ici, ton ici, son ici», l'on peut travailler le document filmique en le contextualisant, en faisant appel aussi aux différents points de vue sur telle réalité, sur un ailleurs dont nous voulons rendre compte. Plus un grand nombre de facettes d'un problème est éclairé, plus nous avons de chances de le saisir dans sa globalité: tel élément mis en corrélation avec tel autre dans une relation de cause à effet ou de contraste, d'opposition ou de similitude. Ainsi, en recréant l'espace et le temps qui sépare l'ici et l'ailleurs, à travers la distanciation et la conjonction de ces deux lieux, nous arriverons à un documentaire dont la construction sera complexe et tout aussi élaborée que dans l'œuvre d'art mais moins arbitraire, bien que maintenant un caractère forcément subjectif.

Ce caractère subjectif instruit l'esthétique du film et particulièrement sa syntaxe, lorsque le réalisateur choisit de mettre en évidence les procédés formels par lesquels il organise son message. Le point de vue subjectif touche l'esthétique, l'enveloppe formelle mais le point de vue subjectif touche aussi le contenu du message, la sélection des images, des énoncés factuels et textuels, la valeur sémantique des propositions, des jugements etc, la connotation même des images.

Le parti pris formel se transforme en message. La fabulation, la fictionnalisation de l'œuvre documentaire peut être le lieu privilégié de l'exhibition du travail d'élaboration du document filmique, où la construction même aura, alors, valeur informative.

Nous pensons qu'il faut marier ces deux exigences, œuvre d'art et documentaire dans la démarche de la communication: construire un espace de communication dans la temporalité filmique par une esthétique affichant sa syntaxe.

Il est possible et même nécessaire d'en passer par les deux exigences dans l'expérience de réalisation, de création du film documentaire où l'esthétique, l'exhibition des procédés formels, peut être efficace. Souvenons-nous de cette phrase de Barthes «voir quelqu'un ne pas voir, c'est la meilleure façon de voir intensément ce qu'il ne voit pas: ainsi au Guignol, ce sont les enfants qui dénoncent à Guignol ce qu'il feint de ne pas voir».

Ce truchement, cette mise en scène, aiguise le regard de tous et provoque une attitude active de la part du destinataire du message. La métaphore du personnage de Guignol éclaire l'efficacité de la mise en évidence des procédés formels et dès lors des limites de l'information du documentaire, sur le spectateur amené ainsi à identifier les apports et les lacunes du message TV. **Violaine de Villers**

AVORTEMENT

Le Roi, la loi, la liberté conditionnée

Le 3 avril 1990 le Parlement a voté une nouvelle loi qui autorise, dans certaines situations et sous certaines conditions, l'interruption volontaire de grossesse; c'est-à-dire que l'avortement est toujours pénalisé «sauf» et qu'il est encore inscrit dans le chapitre du droit qui concerne les «crimes et délits contre l'ordre des familles et contre la moralité publique». Voici ce texte dans son intégralité.

Lois, décrets et règlements. Royaume de Belgique (F 90 - 854) 3 avril 1990. - Loi relative à l'interruption de grossesse, modifiant les articles 348, 350, 351 et 352 du Code pénal et abrogeant l'article 353 du même Code.

Au nom du Peuple belge, Nous, Ministres réunis en Conseil,
Vu l'arrêté du 3 avril 1990 constatant que le Roi se trouve dans l'impossibilité de régner;

Vu les articles 25, 69, 79, alinéa 3, et 82 de la Constitution;

Les Chambres ont adopté et Nous, Ministres réunis en Conseil, sanctionnons ce qui suit:

Article 1er. L'article 348 du Code pénal est remplacé par la disposition suivante:

«Article 348. Celui qui, médecin ou non, par un moyen quelconque, aura à dessein fait avorter une femme qui n'y a pas consenti, sera puni de la réclusion. Si les moyens employés ont manqué leur effet, l'article 52 sera appliqué».

Art. 2. L'article 350 du même Code est remplacé par la disposition suivante:

«Article 350. Celui qui, par aliments, breuvages, médicaments ou par tout autre moyen aura fait avorter une femme qui y a consenti sera condamné à un emprisonnement de trois mois à un an et à une amende de cent francs à cinq cents francs. Toutefois, il n'y aura pas d'infraction lorsque la femme enceinte que son état place en situation de détresse, a demandé à un médecin d'interrompre sa grossesse et que cette interruption est pratiquée dans les conditions suivantes:

1° a) l'interruption doit intervenir avant la fin de la douzième semaine de la conception;

b) elle doit être pratiquée, dans de bonnes conditions médicales, par un médecin, dans un établissement de soins où existe un service d'information qui accueillera la femme enceinte et lui donnera des informations circonstanciées, notamment sur les droits, aides et avantages garantis par la loi et les décrets aux familles, aux mères célibataires ou non, et à leurs enfants, ainsi que sur les possibilités offertes par l'adoption de l'enfant à naître et qui, à la demande soit du médecin soit de la femme, accordera à celle-ci une assistance et des conseils sur les moyens auxquels elle pourra avoir recours pour résoudre les problèmes psychologiques et sociaux posés par sa situation.

2° Le médecin sollicité par une femme en vue d'interrompre sa grossesse doit:

a) informer celle-ci des risques médicaux actuels ou futurs qu'elle encourt à raison de l'interruption de grossesse;

b) rappeler les diverses possibilités d'accueil de l'enfant à naître et faire appel, le cas échéant, au personnel du service visé au 1°, b), du présent article pour accorder l'assistance et donner les

conseils qui y sont visés;

c) s'assurer de la détermination de la femme à faire pratiquer une interruption de grossesse.

L'appréciation de la détermination et de l'état de détresse de la femme enceinte qui conduit le médecin à accepter d'intervenir, est souveraine lorsque les conditions prévues au présent article sont respectées.

3° Le médecin ne pourra au plus tôt, pratiquer l'interruption de grossesse que six jours après la première consultation prévue et après que l'intéressée a exprimé par écrit, le jour de l'intervention, sa détermination à y faire procéder.

Cette déclaration sera versée au dossier médical.

4° Au-delà du délai de douze semaines, sous les conditions prévues aux 1°, b) 2° et 3°, l'interruption volontaire de grossesse ne pourra être pratiquée que lorsque la poursuite de la grossesse met en péril grave la santé de la femme ou lorsqu'il est certain que l'enfant à naître sera atteint d'une affection d'une particulière gravité et reconnue comme incurable au moment du diagnostic. Dans ce

cas, le médecin sollicité s'assurera le concours d'un deuxième médecin, dont l'avis sera joint au dossier.

5° Le médecin ou toute autre personne qualifiée de l'établissement de soins où l'intervention a été pratiquée, doit assurer l'information de la femme en matière de contraception.

6° Aucun médecin, aucun infirmier ou infirmière, aucun auxiliaire médical n'est tenu de concourir à une interruption de grossesse.

Le médecin sollicité est tenu d'informer l'intéressée, dès la première visite, de son refus d'intervention».

Art. 3. L'article 351 du même Code est remplacé par la disposition suivante: «Article 351. La femme qui, volontairement, aura fait pratiquer un avorte-

ment en dehors des conditions prévues à l'article 350 sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de cinquante francs à deux cents francs»

Art. 4. L'article 352 du Code est remplacé par la disposition suivante: «Article 352. Lorsque les moyens employés dans le but de faire avorter la femme auront causé la mort, celui qui les aura administrés ou indiqués dans ce but sera condamné à la réclusion, si la femme a consenti à l'avortement, mais que l'intervention ait été pratiquée en dehors des conditions définies à l'article 350 et aux travaux forcés de dix ans à quinze ans, si elle n'y a point consenti».

Art. 5. L'article 353 du même Code est abrogé.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

Donné à Bruxelles, le 3 avril 1990.

- Le Premier Ministre, W. Martens;

- Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Réformes institutionnelles, chargé de la Restructuration du Ministère de l'Education nationale et du Ministère de la Région bruxelloise, Ph. Moureaux;

- Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires économiques et du Plan, chargé de la Restructuration du «Ministerie van Onderwijs», W. Claes.

Et les mineures?

A la lecture de cette loi, une question combien essentielle se pose: à partir de quand est-on une femme? ou, pour mieux centrer la question: une fille mineure est-elle une femme? et, pour préciser la question: une fille mineure enceinte peut-elle prendre la décision de se faire avorter? La loi n'y a pas répondu et sans doute est-ce tant mieux pour les mineures, mais on est en droit de s'inquiéter de ce qui se passera dans la pratique.

Dans la revue «Fête de l'enfant désiré» publiée par la fondation Peers, j'ai lu un article à ce sujet dont voici des extraits:

«En ce qui concerne le respect du secret médical par rapport aux «parents», il serait très dangereux de spécifier des conditions qui autoriseraient ou obligeraient le bris du secret en cas d'IVG. En effet, dans une matière aussi délicate, toute précision à l'occasion de l'avortement risquerait de s'étendre à d'autres éventualités, comme la prescription de contraceptifs ou l'information concernant des

maladies sexuellement transmissibles.»

... «Tout récemment, (dans) le Bulletin de l'Ordre National des Médecins, une dernière note permet au médecin concerné de choisir une attitude déontologique dans le cas des mineures incapables de discernement...».

... «Il me semble qu'il n'est pas possible, et de plus la loi dépénalisant l'IVG n'est pas le lieu nécessaire, pour préciser la notion juridique floue de capacité de discernement qui intervient dans de nombreuses autres matières concernant les mineurs.»

Ainsi donc, puisque ce n'est pas la loi qui précise, c'est le médecin qui décidera de la capacité ou l'incapacité de discernement de la femme mineure.

On peut penser que, dans l'un ou l'autre cas: capacité ou incapacité de discernement, les médecins pratiqueront l'avortement demandé par la mineure; en effet, on ne peut imaginer que des médecins refuseraient une IVG et obligeraient ainsi une mi-

neure incapable de discernement à devenir mère contre son gré.

Mais, d'autre part, l'IVG est un acte médical remboursé par la sécurité sociale et généralement les mineures sont inscrites sur le carnet de mutuelle de leurs parents. Comment régler, dans «le respect du secret médical dû à une mineure par rapport aux parents ou tuteur» la question de la «vignette»? Les cliniques accepteraient-elles de pratiquer des avortements sans l'autorisation des parents et sans cette vignette de l'INAMI? Ce même problème de sécurité sociale se pose d'ailleurs pour toute femme qui ne serait pas en règle de sécurité sociale, c'est-à-dire généralement les femmes les plus démunies et les plus marginalisées.

Ainsi, par rapport à cette loi, il faut, pour qu'elle puisse être appliquée, que la femme réponde à une certaine norme: avoir un toit, un âge de vie, un âge de grossesse, une sécurité sociale...

F. F.

BELGIQUE

Politique d'émancipation de la femme

Au cours du mois du juillet, Miet SMET, secrétaire d'Etat à l'Emancipation sociale a dressé un bilan de la politique qu'elle a menée ces derniers mois.

Etudes

Chaque année, elle a lancé une initiative ou une campagne en vue de sensibiliser l'opinion publique à l'importance du choix de l'orientation scolaire et professionnelle. Cette année la campagne: «un métier c'est comme un garçon, il ne faut pas prendre le premier venu» est illustrée par une affiche qui rencontre un vif succès auprès des jeunes de 15 à 18 ans.

Actions positives

A son initiative, un Arrêté Royal (27 février 1990) portant des mesures en vue de promouvoir l'égalité des chances pour les hommes et les femmes dans les services publics a été publié au Moniteur Belge du 8 mars.

Contrairement à l'A.R. du 14 juillet 1987 consacré aux actions positives dans le secteur privé et qui ne prévoyait l'initiative de celui-ci que sur base volontaire, cet A.R. prévoit que les services publics sont contraints de mener des actions positives suivant une méthode déterminée et un calendrier fixé.

Les pouvoirs publics sont l'un des plus grands employeurs du pays et peuvent par conséquent jouer une importante fonction d'exemple en

matière d'actions positives. Car en dépit de toute la bonne volonté et de l'appui légal, la position de la femme dans les services publics reste plus faible que celle des hommes.

Afin de préciser l'arrêté royal, la Secrétaire d'Etat a diffusé une brochure «Actions Positives dans les services publics».

Faisant suite à cet arrêté royal, la Secrétaire d'Etat Miet SMET a décidé de prendre des initiatives visant à appuyer l'action des fonctionnaires chargés de mener les actions positives.

Dans ce but, elle a envoyé une fiche à tous les services publics en leur demandant de mentionner le nom du fonctionnaire désigné pour mener les actions positives; 70% environ des services publics ont complété la fiche et l'ont renvoyée au Cabinet. Des réunions de travail ont été organisées à l'intention de ces fonctionnaires dans le courant des mois de mai et de juin.

Deux modèles de rapport analytique ont été élaborés; l'un pour les ministères et organismes d'intérêt public, l'autre pour les communes et les C.P.A.S.

Etant donné que les communes constituent un groupe important, des ex-

perts sont mis à leur disposition par la Secrétaire d'Etat Miet SMET, en collaboration avec les Provinces.

Actions positives à la B.R.T.

Fin 1987, la Secrétaire d'Etat a conclu une convention d'actions positives avec la B.R.T. (Radio-Télévision Belge d'expression flamande). Ces actions poursuivent un double objectif, stimuler les possibilités d'emploi des femmes à la B.R.T. et influencer l'image sociale de la femme. Dans le cadre de cette convention, un bureau d'émancipation a été créé en mars 1988 dans lequel travaillent à temps partiel une représentante du Cabinet du Secrétaire d'Etat ainsi qu'un membre du personnel de la B.R.T.

Une brochure intitulée «Zeg niet te gauw d'r is geen vrouw» («Ne dites pas trop vite qu'il n'y a pas de femmes») a été mise au point en vue de l'amélioration de l'image de la femme dans les médias. Elle comprend une liste de 428 femmes spécialisées dans l'un ou l'autre domaine.

L'objectif de cette publication est d'arriver à ce que les femmes se profilent plus nettement tant à la radio et à la télévision que dans la presse écrite.

Organes de concertation

En vue de la concertation interprofessionnelle pour la période 1991-1992, la Secrétaire d'Etat a adressé, en collaboration avec le Ministre de l'Emploi et du Travail, un certain nombre de recommandations aux partenaires sociaux au sujet de la promotion de l'emploi des femmes. En effet, une attention spécifique doit être accordée à l'emploi des femmes.

Prise de décision

Afin de promouvoir la participation des femmes à la prise de décision, la Secrétaire d'Etat a mis au point un avant-projet de loi visant à promouvoir la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes possédant une compétence d'avis.

Les femmes sont particulièrement peu représentées dans ces organes. A titre d'illustration: au Conseil Supérieur des Classes Moyennes il y a 9 femmes sur 100 membres, au Conseil Central de l'Economie, 2 femmes sur 24 membres, à la Commission Interdépartementale de stage de la Fonction publique: 1 femme sur 10 membres.

Le projet de loi prévoit que chaque fois qu'un ou plusieurs mandats sont à attribuer suite à une procédure de présentation, chaque instance chargée de la présentation est tenue de proposer au moins un homme et une femme pour chaque mandat à conférer.

Le projet de loi est d'application à tous les organes qui ont, au niveau national et à titre principal, parmi leurs compétences le pouvoir de donner des avis aux Chambres Législatives, au Roi, au Conseil des Ministres, à un ou plusieurs Ministres, aux Départements ou Services Ministériels comme le Conseil Supérieur d'Hygiène, le Conseil Supérieur des

Handicapés, le Conseil Supérieur des Classes Moyennes, le Conseil Central de l'Economie, le Comité National de l'Energie, le Conseil Consultatif de la Coopération au Développement, etc...

Cette mesure impose que la candidature d'une femme et d'un homme soit recherchée pour tout mandat à conférer.

L'autorité de nomination conserve la liberté de nommer soit une femme soit un homme.

Afin de pouvoir contrôler le respect de cette loi, un rapport doit être transmis chaque année au Parlement. Après approbation par le Conseil des Ministres et avis du Conseil d'Etat, le projet de loi a été déposé sur le bureau de la Chambre des Représentants le 27 mars 1990. La Chambre des Représentants a approuvé le projet de loi le 7 juin dernier, après avis favorable unanime du Comité Consultatif de l'Emancipation sociale. Le projet est en discussion au Sénat.

Pour une politique communale d'émancipation

Faisant suite au Programme en Dix Objectifs pour une politique communale d'émancipation, Miet SMET a décidé de conclure des protocoles de collaboration pour une politique communale d'émancipation avec des communes-pilotes.

Depuis 1990, la Secrétaire d'Etat a conclu un protocole de collaboration avec onze communes.

Cinq communes-pilotes wallonnes: Juprelle, Marche-en-Flamenne, Moudave-Vierset, Mouscron et Verviers.

Six communes-pilotes flamandes: Anvers, Courtrai, Herentals, Louvain, Scherpenheuvel-Zichem et Tamise.

Le choix des communes est basé sur la volonté et la demande expresse de ces communes qui désirent faire office de commune-pilote.

Violence contre les femmes et les enfants

Afin de préparer la création de groupes de coopération dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, Miet SMET a fait établir des listes d'adresses par province qui sont distribuées à tous les intervenants concernés par la problématique de la violence sexuelle. Et parmi ces intervenants, il y a les services de police.

En vue de rendre plus objective la procédure à suivre en cas d'agression sexuelle, Miet SMET a également fait réaliser un «Set Agression Sexuelle».

Ce Set Agression Sexuelle consiste en un ensemble d'instructions et de recommandations, et comprend une espèce de boîte comportant différents types de matériel médical choisi avec soin, et spécialement destiné au prélèvement de traces de violence sexuelle. Ces prélèvements et ces traces permettront ensuite de faire la preuve scientifique de la culpabilité ou de l'innocence d'un suspect. Dans certains cas, il sera possible de retrouver le coupable sur la base des traces prélevées sur le corps de la victime.

On peut obtenir gratuitement le rapport des activités du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale auprès de l'Attachée de presse du Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Emancipation Sociale, M. SMET, Place Quételet 7, 1030 Bruxelles, Tél. 02/219.01.19.



Un métier, c'est comme un garçon,
il ne faut pas prendre le premier venu.

Bien choisir ses études, c'est partir gagnant dans la vie.

D'abord je veux souligner combien je trouve admirable le travail de Miet Smet, notre secrétaire d'Etat à l'Emancipation sociale. Elle a déjà bousculé bien des tabous dans des matières qui concernent les femmes qu'il s'agisse des femmes battues, de l'inceste, de l'insertion des femmes dans le travail grâce aux actions positives, des encouragements aux filles pour qu'elles fassent des choix plus variés conduisant à un plus large éventail de professions, comme cette dernière campagne dont vous voyez la présentation. Son attitude, véritablement volontariste de changer la condition des femmes, mérite toute notre considération.

Ceci dit, par rapport aux dernières brochures et affiches qui proclament: «Un métier, c'est comme un garçon, il ne faut pas prendre le premier venu.», je coince un peu. Il y a dans la comparaison métier/garçon comme une chosification d'un être humain; cela me gêne d'autant plus que nos luttes ont été, sont encore justement, très justement axées sur notre droit d'être sujet à part entière aussi. «Prendre un garçon» renvoie à cette image doucement en voie de disparition dans notre culture (mais pas dans toutes les cultures) où il était coutume de «prendre femme». Oui, «prendre» un garçon, c'est autre chose que de «choisir» et bien différent d'«aimer».

BELGIQUE

Un métier, c'est...

Il y a aussi l'adolescente, ou plutôt la jeune femme de l'affiche, très B.C.B.G. même, surtout dans le culot de son habillement. Cette femme a - hum, comment dire sans avoir l'air ringarde - une allure très «mec», un peu «fort des halles», et surtout «fort en tête» qui m'amuse et m'agace sans que je sache ce qui, de l'amusement ou de l'agacement domine. Mais il est vrai que face à cette femme «un peu là» je regrette celle de l'ancienne affiche qui roulait non pas «des mécaniques», mais joyeusement à bicyclette.

Pourtant, cette affiche, les adolescentes l'adorent et donc le but de sa création et de sa diffusion: changer leurs attitudes face aux études et aux métiers, est atteint. N'est-ce pas l'essentiel? D'autant que la brochure cite en exemple de nombreux cas de réussites professionnelles de femmes sorties des traditionnels études et métiers féminins.

Tout ceci je l'aurais probablement chassé de mes pensées si je n'avais, ce matin même, reçu un coup de fil d'une infirmière, une parmi tant d'autres qui se bat pour une réorganisation et une revalorisation de cette profession combien féminine s'il en est. Et de me demander: l'aurait-elle «prise» si elle avait eu l'occasion de lire la brochure de Miet Smet? A-t-elle fait un «vrai choix», le «meilleur»?

C'est peut-être là que se situe le nœud du problème du choix des professions. N'est-ce pas parce que les professions dites féminines sont dévalorisées, donc dévalorisantes, qu'il faut «choisir» ailleurs? Les bons

choix ne seraient-ils qu'économistes? le but d'une vie serait-il de tenir le haut du pavé? d'être au sommet de la hiérarchie? d'agir et de réagir en homme?

Moi, je suis kinésithérapeute. Dans cette profession les femmes sont nombreuses. Or, bien que moins que les infirmières, les kinésithérapeutes ont des horaires hors normes et, comme les infirmières, malgré des études sérieuses, elles sont payées avec un lance-pierres, sinon avec un compte-gouttes; la convention les affame et elles doivent, pour s'en sortir, soit travailler plus de dix heures par jour, soit se trouver un salaire d'appoint auprès d'un mari... Quant aux enseignantes, le dossier de cette Chronique en parle largement. Pourtant, ce que l'on constate quand on interroge ces femmes, c'est qu'elles aiment leur métier, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles apprécient le poids de leurs conditions de travail et la légèreté de leur salaire!

Donc, et pour en revenir à la propagande de Miet Smet, s'il est bon que les filles élargissent leur imaginaire professionnel, s'introduisent dans tous les métiers et à tous les niveaux, il n'y a aucune raison autre que les mauvaises conditions de travail pour qu'elles délaissent les professions dites féminines, ces métiers où elles se sentiraient bien, à condition d'en changer les conditions.

Car, sans le savoir et sans la santé, même le triste monde des affaires et de la compétitivité ne pourrait survivre.

Fanny Filosof

RECOMMANDATION EUROPEENNE

Violences familiales

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté le 15 janvier 1990, une Recommandation (N° - R - 90 - 2) sur les «Mesures sociales concernant la violence au sein de la famille».

Cette Recommandation s'attache d'abord aux mesures préventives générales puis aux mesures spécifiques. Celles-ci sont nombreuses et détaillées. Il est recommandé, notamment, aux pouvoirs publics d'assumer le financement des maisons d'accueil pour femmes battues, etc... Beaucoup de bonnes idées que nos responsables politiques semblent oublier dès que que leur signature est

apposée. On distingue cependant dans cette Recommandation une idée bien dangereuse: celle d'assurer une autonomie économique et sociale à ceux (quel jeu de mots!) qui assument à «plein temps» à la maison la charge de jeunes enfants... Enfin, en ce qui concerne la conciliation de la vie familiale et professionnelle, il est toujours fait référence aux mêmes schémas... y compris le travail à

temps partiel. A quand l'idée du «partage» égalitaire entre les responsabilités familiales, sociales et professionnelles? Quand le Conseil de l'Europe arrivera-t-il à entendre ce que démontrent les recherches: à savoir qu'un homme est d'autant moins violent qu'il est amené à partager dès le début le «pouponning»?

EUROPE

Une commission européenne pour l'abolition des mutilations sexuelles

La CAMSE, commission européenne pour l'abolition des mutilations sexuelles, a été créée en mars 1990 et possède un siège social en Belgique.

La CAMSE est une émanation de la CAMS, commission pour l'abolition des mutilations sexuelles, fondée à Paris en 1979., après le séminaire de Khartoum sur: «Les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants»

En 1982, la CAMS organise un colloque à Dakar: «Les femmes dans

leurs sociétés» et publie une revue sur le même thème en 1983.

Le dernier colloque international date de 1988 et a été organisé par la CAMS internationale et la CAMS-F, section française, dans les salles de l'UNESCO sur le thème: «Les violences et mutilations sexuelles infligées aux fillettes et aux femmes». Le compte-rendu de ce colloque réalisé par la CAMS-belge souligne :

«Les propositions d'actions des femmes Africaines sur le terrain sont sans complaisance vis-à-vis des tradi-

tions. Elles ne donnent aucune possibilité de détourner d'une façon ou d'une autre, l'assurance «vie» et l'assurance «santé» des petites filles d'Afrique ou d'ailleurs. D'autre part, elles demandent à toutes et à tous d'agir dans cette lutte titanessque.

Les hommes Africains, présents au Colloque, ont pris également une position nette contre ces coutumes ancestrales (excision, infibulation).

Un fait nouveau, et d'une importance

capitale, après les positions des Eglises Catholique, Protestante et Anglicanes contre ces mutilations, le Recteur de la Mosquée de Paris, Cheikh Abbas Bencheikh El Hocine (Algérie) a déclaré que, dans le Coran, rien ne demandait une quelconque mutilation de la femme; que le monde religieux musulman prenait une position publique devant toutes les personnalités présentes au Colloque, et qu'il affirmait sa solidarité dans ce combat.

Un précédent juridique en France a permis à la CAMS-F de se porter partie civile dans le procès de Pontoise en mai 1988 et de déclarer qu'une atteinte de nature mutilatoire est un acte criminel contre l'Humanité et doit être jugé en assise. La position française est tout à fait ferme à ce propos.

En conclusion, la CAMSE demande aux différents gouvernements de la CEE d'introduire les mêmes mesures législatives pour les mêmes actes de violences et de mutilations sexuelles infligées aux fillettes et aux femmes. Elle demande également :

- qu'une large information soit entreprise au sujet de ces pratiques et leurs conséquences néfastes, car les familles qui suivent la tradition ont l'impression d'être dans leurs droits et leurs devoirs et subissent un grand choc quand on leur explique que ce qu'ils font traditionnellement est de nature criminelle.
 - que des vérifications soient imposées dans les consultations de nourrissons et soient poursuivies dans les écoles, dans le cadre de l'Inspection médicale scolaire, afin de prendre des mesures qui s'imposent.
- Elle suggère comme une des sanc-

tion possibles, la suppression des allocations familiales aux parents et propose une tutelle sur celles-ci, dans l'intérêt de l'enfant.

La CAMSE lance un appel à toutes les instances nationales et européennes afin qu'elles appuient ces revendications.»

Les femmes qui désirent de plus amples informations, adhérer à la CAMSE ou dénoncer un cas de mutilations sexuelles peuvent s'adresser au siège social auprès de:

CAMS - belge,
Yvette Pirlot-Blanchard,
17, avenue Victor Gilsoul,
1200 Bruxelles Tél: 02/770.41.5.

Prostitution

PORTUGAL

Au Portugal, la Commission de la Condition féminine vient de publier une petite brochure de vulgarisation sur la prostitution. Elle est distribuée gratuitement. Elle s'adresse à toutes les femmes, cherche à décrire les «causes» de la prostitution du côté des prostituées plutôt que du côté des prostituants (clients et macs), rappelle le contexte illusoire de la vie de prostituée... Elle montre bien que la prostitution n'est généralement pas un choix délibéré, «à froid», mais que la femme y est entraînée «pas à pas» par une suite d'enchaînements faits d'attentes illusives et de déceptions. Reste toujours celle d'aimer vraiment et d'être

aimée. La petite brochure évoque encore les relations aux enfants, l'ensemble du «milieu», la difficulté d'en sortir. Il s'agit d'un document didactique qui devrait permettre aux jeunes d'être informées «avant». En effet, les femmes qui se prostituent vivent avec l'impression qu'elles, elles ont et auront la maîtrise de la situation, alors que précisément elles sont plus fragilisées que d'autres par leur environnement et leur enfance...

Comissão da condição feminina, a prostituição, col. informar as mulheres, n° 13, Av. da Republica, 32-1° 1093 LISBOA, CODEX, PORTUGAL.

TOURISME SEXUEL

La CEE finance-t-elle indirectement le tourisme «sexuel» en Thaïlande? Deux députées européennes critiquent l'aide de 20 millions de francs accordée au tour operator Neckermann pour la construction d'un club de vacances dans le golfe de Thaïlande, alors que, disent-elles, 60% des 2 millions de touristes européens qui se rendent là n'y contemperaient pas que les temples.

Lu dans Le Vif l'Express du 21.09.90.

Science, désastre de la conscience

L'article qui suit, publié dans Le Monde du 9 août 1990, soulève des questions très sérieuses qui méritent des réflexions approfondies. Ces questions s'inscrivent dans le registre de toutes celles qui se posent à propos des nouvelles techniques de la reproduction qui se proposent de satisfaire au désir d'«un enfant à tout prix» et des progrès de la génétique qui permet, entre autres, par le tri des spermatozoïdes, de choisir le sexe de l'enfant.

Polémique en Espagne.

Une mère qui estime avoir trop de garçons peut-elle exiger de la science qu'elle lui garantisse une fille? En répondant par l'affirmative, un juge de Mataro, près de Barcelone, vient de déclencher une belle polémique en Espagne. Au centre de la controverse se trouve Esperanza Martin, une femme de quarante-trois ans, mère de cinq garçons, dépitée de ne pas avoir de fille au point d'en faire une véritable dépression. «J'étais désespérée», affirme-t-elle aux journalistes. Son cas est devenu célèbre dans tout le pays.

En effet, Esperanza Martin a décidé de recourir... à la justice. Et celle-ci lui a donné raison, en première instance tout au moins. Le juge José Antonio Cordoba a en effet autorisé le 3 août la requérante à avoir recours aux techniques de sélection de sexe (à partir d'un tri des spermatozoïdes), ce que lui avaient refusé les médecins. Il a invoqué pour cela une interprétation audacieuse de la loi de 1988, qui autorise la reproduction assistée exclusivement à des fins thérapeutiques.

Ce texte légal vise surtout à éviter les maladies génétiques liées au sexe du fœtus, comme l'hémophilie. Le

juge a toutefois estimé que le concept de fins thérapeutiques pouvait concerner non seulement l'enfant, mais également la mère. Et que la sélection de sexe était donc dans ce cas justifiée, dans la mesure où il s'agissait de soigner ainsi la dépression d'Esperanza Martin.

Pour soutenir cette thèse, le juge s'est fondé sur un rapport de deux médecins légistes, dont certaines conclusions ne laissent pas de surprendre. Le texte fait notamment allusion à la sécurité affective qu'apportera une fille à la requérante, étant donné «le rôle traditionnellement plus domestique qu'attribuent les conventions au sexe féminin».

Cette décision judiciaire sans précédent a donné lieu à de multiples réactions dans les milieux médicaux et juridiques. Les adversaires de la décision affirment que le juge a eu recours à une interprétation abusive de la loi, et que le «caprice» d'une mère ne peut en aucun cas justifier le recours aux techniques de fécondation assistée. Ils font également valoir qu'une telle sentence peut ouvrir la porte à tous les abus.

La polémique a gagné les milieux politiques. M. Marcelo Palacios, député socialiste, qui présidait la commission chargée d'élaborer la loi de 1988, a rappelé que, selon le texte, la reproduction assistée ne peut être appliquée qu'aux femmes ne souffrant d'aucun problème psychologique. Il est donc paradoxal, a-t-il fait valoir, que le juge justifie le recours à cette technique en invoquant l'existence d'une dépression chez la mère.

Le ministère public, de son côté, a fait savoir qu'il déposerait vraisemblablement un recours contre la sentence du juge de Mataro. Ce qui n'a pas paru décourager Esperanza Mar-

tin, qui a annoncé qu'elle tenterait de réaliser l'insémination avant que la justice ne se prononce à nouveau sur son cas. *Thierry Maliniak*

Donc, concernant le recours à la fécondation assistée, la polémique se situe entre le médical, le judiciaire et le politique:

- Esperanza Martin n'y aurait pas accès puisque, souffrant d'une dépression, elle n'est pas psychologiquement sans problème;
- d'autre part, la dépression pourrait être soignée par le tri des spermatozoïdes lui permettant de donner naissance à cette fille qu'elle désire;
- cependant, elle n'est pas dans une situation qui lui permette d'accéder aux NTR, puisqu'elle n'est pas stérile, ni d'ailleurs au tri des spermatozoïdes, puisqu'il n'y a pas, dans son cas, de risques de malformations génétiques.

Comme on le voit, on nage en pleine dérive devant tous les possibles de la science, et l'éthique est aujourd'hui sans réponse claire pendant que les lois s'interprètent au gré des juges.

Une réponse est en tous cas certaine: toutes ces techniques sont coûteuses à l'ensemble de la population et il me semble évident qu'une société se doit de fixer ses priorités qui ne sont certainement pas de permettre la naissance d'une fille parce que «les conventions attribuent au sexe féminin un rôle traditionnellement plus domestique».

De toute façon, je crois qu'il faut refuser tout ce qui, de manière individuelle ou collective, permet de modifier le sexe-ratio; c'est une position indispensable si l'on veut maintenir l'équilibre des sexes et la santé... mentale de la population.

F.F.

RDA: la coupe est pleine, le lait déborde!

Voilà ce qu'on pouvait lire sur la banderole noire brandie par des manifestantes le 15 août à Berlin-Est.

Des milliers de paysans étaient venus pour exprimer leur colère contre leur (dernier) gouvernement plus préoccupé de passer les pouvoirs à l'Ouest que de l'état déliquescence de l'agriculture est-allemande. Dans la foule assemblée sur l'Alexanderplatz il y avait peu de femmes! Pourtant, comme l'a souligné la représentante des collectifs paysans, les paysannes sont les premières à perdre leur emploi. Dès à présent des crèches ont dû fermer faute de subsides et les femmes se voient ainsi reléguées dans leurs foyers. La situation des paysannes est exemplative de la situation de toutes les femmes en RDA.

Des voix se sont élevées, ulcérées par la première constitution provisoire élaborée par les deux gouvernements. En effet, les femmes ne sont mentionnées qu'à un seul endroit, dans l'article 19 où il est stipulé qu'on tiendra compte des intérêts des femmes et des handicapés!

Un sondage récent a révélé qu'un nombre plus grand de femmes que d'hommes ressentent encore aujourd'hui une identité est-allemande. Ce n'est pas étonnant quand on sait que la législation est-allemande leur accordait des conditions plus favorables que celles de l'ouest (par exemple congés de toutes sortes pour s'occuper des enfants et cela en plus de nombreuses crèches). Elles regrettent de perdre tous ces avantages et expérimentent pour la première fois la dure réalité du marché de l'emploi

selon les règles capitalistes: on licencie d'abord les femmes.

Outre l'emploi et la hausse des prix (surtout celui des loyers), principales sources de préoccupation et d'angoisse pour les allemands de l'est, s'ajoute pour les femmes le problème de l'avortement. Grâce aux réactions énergiques et unies de

femmes ouest-allemandes, les législations différentes (plus favorable aux femmes à l'est) seront maintenues pendant deux ans avant d'être redébatues par le nouveau parlement commun. Les femmes de l'ouest allant se faire avorter à l'est ne seront pas pénalisées comme il en avait été question au courant de l'été!

Danny Frank



Femmes à l'armée et violence du militaire

Pour la sociologue française, Andrée Michel, les femmes sont les principales victimes de notre société militarisée. Pourtant, un récent sondage montre que le personnel féminin s'intègre bien dans les forces armées belges. Un paradoxe qui incite à s'interroger sur la relation entre femmes et armées.

Elles répondent au doux nom de VCF et représentent 5,8% du cadre actif de l'armée belge. Depuis 1975, année internationale de la Femme, les femmes peuvent en effet entrer dans nos forces armées, comme volontaires de carrière. Un processus de féminisation qui s'est accéléré depuis la loi de réorientation économique de 1981 ouvrant l'accès à tous les emplois de l'Armée belge tant aux hommes qu'aux femmes, sans aucune distinction.

Le ministre Guy Coëme s'est récemment penché sur la situation des femmes militaires. Deux moyens pour ce faire: un colloque organisé le 27 juin dernier et un sondage auprès de 760 femmes et 650 hommes du cadre actif organisé par l'Université Instelling d'Anvers et l'École royale militaire.

Intégration et satisfaction

Comme l'indiquent les chiffres de ce sondage, les femmes occupent moins de places que les hommes dans les unités opérationnelles (32,9% contre 56%). Les fonctions administratives constituent, comme dans la société civile, leur principale tâche.

Malgré cette distorsion et une insatisfaction concernant les mutations (autant présente chez les hommes et surtout chez les couples de militaires), les VCF se disent dans l'ensemble satisfaites de leurs conditions de travail. 75% d'entre elles es-

timent avoir été bien accueillies et 68% referaient une carrière à l'armée si c'était à recommencer. Il est vrai que les principaux facteurs de motivation évoqués pour l'engagement sont: la stabilité d'emploi, l'indépendance sur le plan financier, le travail varié, échapper au chômage, les possibilités de carrière.

Une affaire de famille

Il est symptomatique de constater que, comme chez les hommes, les femmes militaires sont souvent des filles de militaires: 20% des femmes interrogées ont suivi l'exemple paternel, la plupart dès la fin de leurs études. Près de 25% des militaires féminins ont au moins un frère ou une sœur militaire de carrière et 66% ont épousé ou vivent avec un autre militaire (95% dans les Forces belges en Allemagne). Le milieu familial est d'ailleurs cité comme premier facteur favorisant le contact avec l'armée, avant les brochures, publicités ou informations diverses.

L'intégration dans le milieu militaire n'échappe toutefois pas à certains problèmes liés au sexe. Le premier est la difficulté des épreuves physiques de l'instruction, largement soulignée: les tractions de bras et le niveau imposé pour le 2.400 mètres représentent des obstacles quasi insurmontables. En revanche, la mixité des unités est bien vécue, et ce d'autant plus si les femmes ont vécu

dans un milieu mixte avant d'entrer à l'armée (mouvements de jeunesse, clubs sportifs, écoles). La majorité d'entre elles ne voit pas d'objection à passer une nuit sur le terrain en bivouac mixte. Une bonne moitié des femmes sont confrontées au voyeurisme et au harcèlement sexuel: Guy Coëme a affirmé souhaiter une action dans ce domaine inspirée par des expériences positives aux Etats-Unis.

Des questions qui rappellent que l'institution militaire est avant tout masculine dans sa conception même et dans la violence qu'elle implique.

Violence et complexe militaro-industriel

Cette question plus fondamentale et sociétale, Andrée Michel la pose. Cette sociologue française, chercheuse au CNRS, donnait récemment une conférence à Bruxelles sur le thème *Femmes, violences et complexe militaro-industriel*, à l'invitation du Rassemblement des Femmes pour la Paix, du GRIF, du MCP, de Pax Christi et de NATO Alerts Network.

Andrée Michel constate que nos sociétés ont eu tendance à se militariser depuis 1945: croissance de la production d'armes, des ventes d'armes et des opérations militaires. Ce complexe militaro-industriel est formé par la hiérarchie militaire, des hauts fonctionnaires et politiciens, des

scientifiques, des banques. En France, les membres du complexe militaro-industriel sortent tous des grandes écoles, ils constituent l'élite des classes dirigeantes, formant une sorte de franc-maçonnerie masculine très fermée. Le phénomène est similaire en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis où l'on parle de réseaux de vieux copains (old boys networks).

Les fonctions latentes du complexe sont, selon la sociologue, la reproduction du pouvoir des classes dominantes, des pays riches sur les pays pauvres, des hommes sur les femmes. L'industrie de guerre est celle qui consomme le plus de capital et crée proportionnellement le moins d'emplois; elle peut donc être considérée comme génératrice de chômage et d'inégalités sociales. Les ventes d'armes au tiers-monde sont, elles aussi, source d'inégalité: selon la Banque mondiale, 33% de l'endettement du tiers-monde proviendrait des dépenses militaires et l'on sait les conséquences sociales et

humaines tragiques des programmes d'austérité nécessités par le remboursement de la dette. Les femmes sont les premières victimes de cette inégalité par ce que celle-ci implique pour la vie quotidienne dans les pays pauvres (atteinte aux droits à la santé, à l'éducation, à l'habitat, à l'alimentation, à un accouchement dans de bonnes conditions). En outre, Jane Fonda soulevait à la fin de la guerre du Viêt-nam le drame des viols collectifs publics de femmes vietnamiennes par les G.I.'s. Les réseaux de prostitution se développent autour des bases militaires, que ce soit pendant la guerre du Viêt-nam (400.000 prostituées à Saïgon en 1974 et des bordels dans les bases de repos en Thaïlande et aux Philippines), autour des deux bases américaines aux Philippines, Clark et Subic Bay, ou lors de l'intervention française au Tchad. Ironie de l'histoire: ces mêmes réseaux se sont aujourd'hui en partie recyclés dans une prostitution civile: le tourisme sexuel transnational en plein développement.

Violence structurelle d'une société dominée par le complexe militaro-industriel, violence sexuelle engendrée par les déploiements militaires, violence sociale due aux déséquilibres économiques générés par les dépenses militaires, le tableau est noir. Mais Andrée Michel souligne aussi le rôle des femmes dans la transformation de notre société: femmes professeurs d'université développant des recherches sur l'impact social de la militarisation (Mary Kaldor, Marion Anderson, Ruth Leger Sivard), parlementaires européennes agissant politiquement contre les réseaux de prostitution en Asie du Sud-Est, femmes de la rue en France qui se révèlent dans les sondages moins favorables à l'armement nucléaire que les hommes.

Vaste débat, vaste combat qui concerne probablement l'écrasante majorité des femmes.

Extrait de l'article d'Eric Remacle paru dans la Cité du 12/07/90.

Femmes sans frontières

L'Association européenne pour le développement de l'information et de la formation des femmes (Eudiff), qui regroupe 7 pays de la CEE, a élu à sa présidence, le 15 septembre, **Monique Halpern**, de l'Institut des milieux coopératifs et associatifs de développement économique (Paris). Elle sera secondée par une Belge: **Marie-Thérèse Desterke**, 43 ans, responsable de la promotion des femmes à la Communauté française. Et pour cause: la Communauté subventionne le secrétariat d'Eudiff, à Bruxelles.

Le Vif l'Ex press du 21.09.90.

«La cinquantaine au féminin»

Le CIF organise un cycle de cinq réunions d'information-discussion «La cinquantaine au féminin» autour d'une animatrice et d'intervenantes spécialistes des questions médicales, psycho-sociales et relationnelles qui peuvent se poser entre 40 et 60 ans. Pouvoir se re-situer, formuler de nouveaux projets, reprendre contact avec d'autres femmes... Autant d'atouts pour bien aborder cette tranche de vie.

5 jeudis de 14 à 17 heures, les 11, 18 et 25 octobre et les 8 et 15 novembre, au 29 rue Blanche, 1050 Bruxelles.

Prix: 1.800 frs.

CIF: Contacts Informations Femmes 40/60 secrétariat,
17, av. des Aubépines 1180 Bruxelles
Tél. 02/375.66.64.

FATAL ATTRACTION

C'est sous ce titre quelque peu provocant que le Sunday Telegraph du 26 août 1990 aborde une question cruciale pour les pêcheurs de Grande Bretagne en proie à une vive humiliation: Pourquoi les records de pêche au saumon sont-ils détenus depuis toujours par des femmes?

La réponse, évidente: C'est la faute aux hormones...

Le plus grand saumon jamais pêché dans une rivière britannique a été pris par Georgina Ballantine en octobre 1922. Ce jour-là, Georgina accompagna son père, James, domestique au domaine de Glendelvine où il est chargé d'assister à la pêche le propriétaire des lieux. A l'heure du thé, Georgina a déjà pris trois saumons pesant respectivement 12, 10 et 8 kg. Plus tard, la nuit étant tombée et en l'absence de lune, Georgina était dans l'impossibilité de voir sa ligne s'enfoncer dans l'eau lorsqu'elle sentit soudain sa canne presque emportée par un poisson d'une telle force que son bras en fut presque paralysé. Le saumon, colossal, mesurait 1m37 de long, 74 cm de large et pesait 29 kg.

Le poisson fut exposé, les journaux en parlèrent et Georgina devint célèbre. La maison où elle vivait avec ses parents devint un rendez-vous de pêcheurs connu dans le monde entier. Georgina avait 32 ans au moment où elle établit son record. Elle avait servi comme infirmière durant la Première Guerre Mondiale et avait même reçu une décoration. Elle était une ardente joueuse de boules et un as du tir à la carabine. Elle ne s'était jamais mariée. Elle vécut avec ses parents et finit ses jours criblée de rhumatismes et d'arthrite à un point

tel qu'on dut lui amputer les deux jambes.

Une autre femme, Clementina Morison, détient le record pour la pêche à la mouche. Clementina était l'épouse du capitaine Alick Morison of Bognie and Mountblairy et, par sa condition sociale élevée, était adepte de parties de pêche et de chasse dans sa belle propriété de l'Aberdeenshire. Le 21 octobre 1924, elle prit un saumon de 29 kg. Contrairement à Georgina, Clementina ne devint pas une célébrité et, à la mort précoce de son mari, on n'entendit plus parler d'elle. Elle mourut solitaire, sans enfants.

Le record du plus lourd saumon pêché à la cuillère est également détenu par une femme. Doreen Davey, qui pratiquait la pêche avec son père depuis l'âge de 5 ans, attrapa, le 13 mars 1923, un saumon de 1m32 de long, 73 cm de large et pesant 30 kg. Le père de Doreen, le major G.W. Davey de Kinnersley Castle dans le Herfordshire était propriétaire d'un plan d'eau fameux. Doreen, comme Georgina et Clementina, ne manquait donc pas d'occasions pour pratiquer son sport favori.

Quels sont les points communs

entre les trois records? Deux des saumons ont été pêchés en automne, le troisième au printemps. Deux ont été capturés le soir, le troisième dans l'après-midi. Deux ont été pris à la cuillère, le troisième a été pêché à la mouche... Rien ne «colle» et pourtant: les trois saumons étaient de sexe masculin et ils ont été capturés par des femmes! Voici enfin un argument digne de reconforter les plus phallocrates des pêcheurs humiliés dont je vous parlais tout à l'heure et d'étayer certaines recherches sur ce problème fondamental de la supériorité des femmes pour la pêche au saumon.

Les guides et accompagnateurs professionnels pour la pêche au saumon confirment tous que la supériorité des femmes dans ce sport est incontestable. Ils affirment qu'elle provient avant tout de leur plus grande patience ainsi que de leur capacité à respecter scrupuleusement les consignes de leur guide. Les hommes, au contraire, n'en font qu'à leur tête en ignorant les conseils des professionnels, estimant sans doute en connaître assez eux-mêmes. De plus, ils ne sont pas persévérants. Or, il faut savoir que la pêche au saumon est particulièrement difficile. Le saumon ne vient dans les rivières que

pour se reproduire. Durant son voyage, il ne s'alimente pas du tout. Parvenir à en capturer un en agitant un leurre devant lui est donc un exercice difficile nécessitant une patience considérable.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi le saumon prend le leurre alors qu'il ne s'alimente pas du tout? Peter Behan, professeur de neurologie à l'Université de Glasgow et pêcheur acharné utilisa les résultats de ses recherches sur l'anorexie chez l'être humain pour analyser le comportement du saumon.

Le professeur Behan suggère que des changements hormonaux sont à l'origine de l'absence d'alimentation du saumon en migration. D'autres expériences montrent que le saumon possède des facultés exceptionnelles au niveau du goût et de l'odorat. Lorsqu'il perçoit l'entrée dans l'eau douce, un message chimique provoque le changement hormonal qui le mène à l'«anorexie». Il semble de plus que d'autres saumons peuvent percevoir ces messages chimiques. C'est par leur intermédiaire que le saumon mâle reconnaît la femelle et réciproquement. La question qu'analysa ensuite Peter Behan est de savoir si le saumon mâle peut être attiré par les messages chimiques provenant des

pêcheuses (femelles). On a montré que le saumon peut percevoir la présence de l'être humain et que, dans certaines rivières, cela a eu un effet négatif sur la migration: les saumons ne viennent plus se reproduire dans certaines rivières d'Amérique du Nord trop fréquentées par les hommes. Un effet de répulsion semble donc possible, mais l'attraction?

Le professeur reste relativement prudent sur ce point. Il affirme toute-

fois: «il me semble possible que les saumons puissent ressentir les hormones sexuelles émises par les femmes et être attirés par elles. Il est possible que cela provoque un arrêt de l'inhibition d'alimentation».

La question qui me vient à l'esprit et qui n'a encore été analysée par personne: pourquoi les saumons femelles ne se précipitent-elles pas toutes sur l'hameçon tendu par tous ces messieurs? Cela doit encore être de la faute aux hormones...

Laurence Broze

Pâté de saumon

Pour la croûte, tamisez 4 tasses de farine dans un bol avec une tasse trois quarts de beurre et un quart de cuillerée à café de sel. Mélangez au mixeur. Ajouter juste assez d'eau froide pour que la pâte tienne ensemble. Ne la mélangez pas trop. Couvrez et laissez reposer pendant une demi-heure. Puis étalez au rouleau en un carré d'environ 30 cm de côté. Pliez du haut vers le centre et de bas en haut. Pliez les côtés de la même façon. Couvrez et laissez reposer pendant 10 minutes. Roulez et pliez une deuxième fois. Couvrez et laissez reposer. (De nos jours, on peut rouler la pâte dans du papier sulfurisé au lieu de la couvrir comme l'indique cette recette ancienne). Faites bouillir 2 œufs pendant 11 minutes. Faites bouillir une tasse de riz dans 3 tasses d'eau pendant 15 minutes. Puis séchez-le au four. Abaissez la pâte à une épaisseur de 6-7 mm, puis abaissez les bords jusqu'à la moitié de cette épaisseur. Le centre de la pâte est donc deux fois plus épais. Étalez-y une couche de riz (il doit être parfaitement sec et froid) d'environ 8 mm d'épaisseur. Salez et poivrez. Couvrez d'une couche égale de crème épaisse. Puis recouvrez la crème avec une livre de saumon cru découpé en 3 tranches. Salez, poivrez. Étalez encore une couche de crème épaisse. Parsemez avec les 2 œufs durs passés à la moulinette. Recouvrez avec une couche de riz et salez et poivrez légèrement. Humectez le reste de pâte avec un peu d'eau au pinceau. Puis recouvrez la farce en repliant les bords. Dorez le dessus et les côtés au pinceau avec 1 œuf mélangé à 3 cuillerées à soupe d'eau. Entourez les côtés du pâté d'un morceau de papier beurré et ficellez-le pour le maintenir en place. Piquez le dessus à la fourchette en plusieurs endroits. Au centre découpez une petite ouverture ronde d'environ 2,5 cm de diamètre et enlevez le morceau de pâte. Glissez le pâté sur une plaque légèrement graissée et mettez à four chaud (thermostat: 8). Au bout de 10 minutes, baissez la température (thermostat: 6). Dès que le pâté commence à dorer, réduisez encore (thermostat: 5). Au bout d'une demi-heure, enlevez le papier qui recouvre les côtés et cuisez encore pendant un quart d'heure. Retirez du four, versez 4 cuillerées à soupe de beurre fondu dans le trou central et servez. *

* Recette extraite du «*Livre de cuisine d'Alice Toklas*» (p 104) Edition de Minuit. 1981.

Anti-féminisme et sexisme aux Pays-Bas

Depuis quelques années, des chercheurs hollandais se sont mis à étudier un aspect particulier de l'opinion publique: le sexisme et l'anti-féminisme. Jusqu'à présent, les enquêtes d'opinion donnaient l'impression que le public devenait de plus en plus ouvert aux revendications les plus modérées du mouvement des femmes. Mais ces résultats présentaient des données assez contradictoires. Si la majorité se montre favorable à l'égalité en général, la même majorité se prononce contre des propositions qui sont indissociables de cette égalité.

En 1989 W. Vollebergh, professeur à l'Université d'Etat d'Utrecht, a décidé de retravailler autrement la question au cours d'une recherche sur l'opinion politique des jeunes. En 1985, il a appliqué ses nouveaux critères à un échantillon représentatif de Hollandais.

Il a construit des échelles d'opinion permettant de mesurer d'une part le sexisme et d'autre part l'anti-féminisme. Il a ensuite établi des corrélations entre ces deux termes et les principales caractéristiques de l'opinion politique.

Pour Vollebergh, le sexisme est dans le domaine des relations hommes-femmes l'équivalent de l'ethnocentrisme dans celui des relations entre les peuples.

Par contre l'anti-féminisme est une attitude négative explicite qui se manifeste notamment par un rejet des féministes et du mouvement féministe. En effet, on peut avoir des idées favorables vis-à-vis de l'égalité des chances, etc... mais se montrer très négatif vis-à-vis des activités féministes et cela s'est vérifié récemment à propos des actions positives.

Vollebergh obtient une nouvelle fois des résultats qui, chez deux tiers des répondants, associent une opinion favorable à l'égalité et un anti-féminisme prononcé.

Il confronte alors ces résultats avec l'attitude l'autoritariste. Les idées favorables à l'autoritarisme sont très associées à l'anti-féminisme et au sexisme.

En ce qui concerne les opinions politiques, il utilise une échelle d'opinion gauche-droite définie subjectivement et une échelle d'adhésion aux partis politiques. Que l'extrême-droite soit particulièrement autoritaire-antiféministe-sexiste n'étonnera personne. La surprise vient plutôt de la gauche. Seuls les petits partis de gauche se distinguent par un taux d'anti-féminisme et de sexisme relativement bas. Les grands partis classiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont en cette matière des attitudes assez proches.

En ce qui concerne les déterminants sociaux du sexisme et de l'anti-féminisme, l'auteur a d'abord été frappé par le peu de différence entre les réponses des hommes et celles des femmes. Par contre, il a constaté que chez les jeunes, les filles sont, sur toute la ligne, plus progressistes et plus tolérantes que les garçons. Quant aux femmes, il a découvert que si les réponses étaient en moyenne proches de celles des hommes, cette moyenne provenait chez elles de réponses très contrastées. En effet, les femmes au foyer se caractérisent par des réponses très conservatrices tandis que les femmes qui ont une activité professionnelle ont des opinions nettement plus progressistes que la moyenne des hommes. Il faut bien sûr tenir compte du niveau de formation qui est assez différent de part et d'autre.

Ces recherches sur l'opinion des Hollandais vis-à-vis de l'évolution de la condition des femmes est peu rassurante. Derrière l'apparente ouverture d'esprit vis-à-vis de l'égalité, se cache un noyau dur d'hostilité vis-à-vis de ce progrès. Le féminisme sert de «bouc émissaire» à cette hostilité.

H. P. P.

Les résultats des recherches de W. Vollebergh ont été présentés par l'auteur dans le n° 1 de 1988 de la revue Sociale Wetenschappen sous le titre «Anti-feminisme als maat-staff voor en emancipatietolerantie».

Travail et maternité

Jean Jacqmain vient de procéder à la deuxième mise à jour de l'excellente brochure sur le droit du travail relatif à la maternité. Le sujet est complexe et la législation évolue vite. La dernière édition remontait à 1987. Cette brochure est et reste l'étude la plus complète consacrée à la protection juridique des travailleuses qui deviennent mères. Elle est aussi un instrument de lutte pour les intéressées et leur organisation syndicale.

La loi programme du 22 décembre 1989 a introduit une **assurance maternité**. Il s'agit d'abord d'un **concept aussi évident que nécessaire**: la Belgique était jusqu'à présent très isolée dans la Communauté européenne parce que sa législation assimilait à une «incapacité de travail» un état physique qui n'a rien à voir avec une maladie. La réforme ne représente cependant pas une révolution institutionnelle: l'assurance maternité constituera simplement un troisième secteur de l'assurance maladie-invalidité, qui devient «assurance santé», elle se greffera sur le secteur «indemnités», elle sera gérée par les mêmes organes et les mutualités assureront le paiement de ses prestations.

L'innovation principale consiste en ce que la **totalité de la charge financière du congé de maternité**

sera désormais assumée par la sécurité sociale. Moyennant une modique augmentation de la cotisation patronale (+ 0,12%), tous les employeurs supporteront ensemble la charge qui jusqu'à présent n'incombait qu'à ceux qui occupaient des travailleuses lorsqu'elles prenaient un congé de maternité par l'application du principe du **salaire garanti qui est maintenant supprimé**. Ainsi, certains patrons ne pourront plus invoquer l'argument de cette dépense pour pratiquer contre les femmes une discrimination à l'embauche (d'ailleurs prohibée par la loi du 4 août 1978).

L'opération n'entraîne **aucune conséquence pécuniaire négative (mais bien, dans certains cas, un léger avantage)** pour les travailleuses occupées ni pour les chômeuses et invalides.

La brochure «Travail et maternité» est joliment illustrée et mise en page par Ch. Leruth. Elle est éditée par la Fondation André Renard, (au prix de 120 F.B.), 9-11, place Saint-Paul, 4000 Liège (tél. 041/20.62.11).

H.P.P.

Ceux qui possèdent déjà la brochure et sa première mise à jour peuvent obtenir la deuxième mise à jour au prix de 50 F.B.

Les femmes, la violence et l'armée

Depuis vingt ans, le métier militaire s'est féminisé dans tous les pays occidentaux. Dans l'armée française, par exemple, 6,5% des militaires d'active sont des femmes. Une enquête sur un tel phénomène aurait pu se limiter à en étudier les causes sociales (notamment la revendication d'égalité entre les sexes), à en mesurer les difficultés pratiques, à en évaluer les conséquences sur le fonctionnement de l'institution militaire. On saura gré à Emmanuel Reynaud d'avoir intégré ces aspects informatifs, très éclairants, dans un suggestif «Essai sur la féminisation des armées». Il devrait ainsi intéresser des lecteurs bien au-delà

des quelques spécialistes de sociologie militaire, car il aborde des aspects culturels, politiques et anthropologiques fondamentaux: rapports entre citoyenneté et violence armée, entre violence et procréation, entre guerre et parentalité, etc.

(ext. Christian Mellon, dans *Projet*)

E. Reynaud, Les femmes, la violence et l'armée, éd. Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, Paris, 1988.

Romaine Brooks

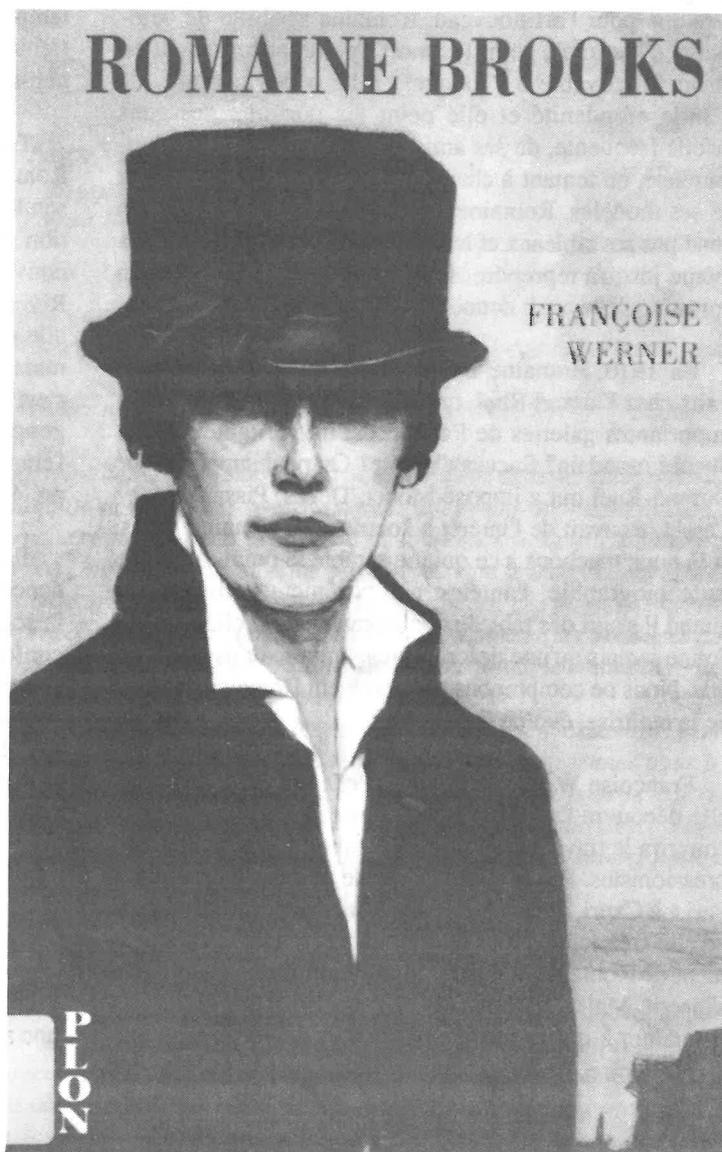
par Françoise Werner

Collection biographique

Plon, 1990

Le nom de Romaine Brooks ne m'était pas étranger, je l'avais rencontré dans le livre de Nathalie Clifford Barney dont elle fut une amie privilégiée, et j'avais gardé le souvenir d'une sombre écorchée, d'une difficile solitaire. Impression confirmée par la lecture de la biographie de Romaine Brooks par Françoise Werner. L'auteure s'appuie sur les écrits de cette artiste-peintre, des mémoires intitulés «No pleasant Memories», un journal durant la première guerre mondiale et la correspondance dont un abondant échange de lettres avec Nathalie Barney qui couvre un demi siècle. A partir de ces documents, Françoise Werner retrace minutieusement et prudemment les faits biographiques et répond aux questions que nous avons l'habitude de nous poser à propos des femmes artistes: comment Romaine est-elle devenue peintre, pourquoi et comment a-t-elle continué de peindre? Aux questions: pourquoi peint-elle ce qu'elle peint (Romaine n'a peint que des portraits), comment peint-elle, que vaut ce qu'elle peint, Françoise Werner ne répond pas comme si la production plastique de Romaine n'exigeait pas la même analyse minutieuse et prudente que sa vie.

Née en 1874, à Rome (d'où son nom), Romaine sera trébuchée d'une capitale à l'autre, d'hôtel de luxe en hôtel de luxe, de château en villa, par une mère, américaine richissime, excentrique, tyrannique, soignant de manière exclusive un fils malade physiquement et mentalement qui absorbera toute son énergie et finalement sa raison. Romaine se sent laissée pour compte, abandonnée aux mains des gouvernantes qui se succèdent, rejetée, détestée. A l'âge de six ans, elle se met à dessiner, d'un seul trait continu, des êtres difformes, des monstres qui témoignent de sa vision personnelle et inquiétante du monde. Dans ses mémoires, elle raconte que sa mère en passant, vit ces premiers dessins, les emporta dans sa chambre et l'on interdit ensuite à Romaine de dessiner, elle dessinera donc



en cachette et en éprouvera longtemps un sentiment de culpabilité.

Après un bref répit dans une institution sélect aux Etats-unis, Romaine vit un cauchemar dans un pensionnat pour jeunes filles en Italie. C'en est trop, Romaine veut se libérer de sa mère, être indépendante. A vingt-et-un ans, elle est à Paris, là voilà qui s'émancipe, on la croit sauvée, elle prend un petit atelier, va se consacrer à sa passion, la peinture, vivre de son pinceau, mais Romaine est habituée au luxe et elle dépendra de la pension confortable versée par sa mère jusqu'à ce que la mort de celle-ci en fasse une riche héritière. Romaine peut vivre désormais à son gré, sans compter, dans différentes capitales, s'y installant dans des lieux qu'elle aménage selon

son goût: très dépouillé, austère, aux antipodes du goût de l'époque pour l'art nouveau. Romaine s'habille de vêtements d'hommes, peint les murs de son appartement en blanc (incroyable à l'époque!). Elle a des périodes de grande mondanité et elle peint les portraits des gens qu'elle fréquente, de ses amis, avec une obstination douloureuse, en tentant à chaque fois de «cambrioler» l'âme de ses modèles. Romaine qui n'a pas besoin d'argent, ne vend pas ses tableaux et les donnera très rarement, elle ira même jusqu'à reprendre, sous un prétexte fallacieux, un portrait qu'elle avait donné.

En 1910, Romaine Brooks expose une série de portraits chez Durand-Ruel, propriétaire d'une des deux plus importantes galeries de Paris. C'est un véritable succès. Succès mondain? Succès d'artiste? On peut supposer que Durand-Ruel qui a imposé Monet, Degas, Pissaro, Mary Cassat, trouvait de l'intérêt à l'oeuvre de Romaine. Mais, et là nous touchons à ce qui me semble le point faible de cette biographie, l'auteure est extrêmement laconique quand il s'agit des tableaux de Romaine dont elle ne nous donne jamais qu'une description sommaire et psychologique. Nous ne comprenons pas comment Romaine acquiert de la maîtrise, évolue dans son art.

Françoise Werner rapporte qu'elle étudie à Rome où elle découvre l'art de la Renaissance, à Paris où elle découvrira le travail de Whistler, celui de Manet et des impressionnistes. Par la suite, Romaine peindra à Londres, à Paris, à Capri, à New York, toujours des portraits de gens qu'elle fréquente. Nous n'arrivons pas à voir le cheminement de Romaine, à repérer la tradition dans laquelle elle s'inscrit. Mais peut-être cela s'explique-t-il par le fait que Romaine, à qui la fortune permettait de vivre dans une tour d'ivoire, de fréquenter le riche milieu lesbien des

grandes villes, est en dehors des préoccupations de son temps: bien qu'elle peigne dans les années dix, vingt, trente, moments révolutionnaires pour la peinture, ni le cubisme ni l'abstraction ne l'ont touchée.

Tout en disant que la peinture a été l'enjeu de la vie de Romaine Brooks, Françoise Werner ne lui accorde dans son livre qu'une place secondaire, elle concentre son attention sur la personnalité de Romaine et la traite, il faut en convenir, avec sympathie quoique sans complaisance. Romaine apparaît égocentrique, elle se ment à elle-même, elle est lâche d'une certaine façon, paresseuse, mesquine mais ce qui la sauve, ce qui nous la rend sympathique, c'est une forme de radicalité extrême, de très grande exigence dans la qualité des relations humaines qui l'empêchera de tomber dans la mondanité factice et lui fera préférer la souffrance de la solitude.

Romaine s'est toujours considérée comme ce qu'elle appelle une «lapidée», une personne qui vit en marge de la société comme les homosexuels, pour la plupart non-conformistes. Elle souffre dans ses amours et ses amitiés avec d'Annunzio, avec Nathalie Clifford Barney, deux personnages dont la frivolité et l'infidélité lui feront très mal. Elle meurt, à l'âge de nonante-sept ans, à Nice, dans la ville où elle a vécu avec sa mère, ne peignant plus depuis 10 ans, entourée des fantômes de son enfance, paralysée par eux. Dans la solitude consciemment choisie.

Biographie un peu frustrante mais stimulante car nous n'avons qu'une envie après avoir lu ce livre et regardé les reproductions des étranges dessins de Romaine, c'est de voir ses portraits, de juger sa peinture et de nous reposer une autre série de questions.

N.P.

Le cœur noir

par Alice Walker

Roman
Fayard, 1990

J'ai lu «Le Cœur Noir» d'Alice Walker, j'ai vécu l'émotion que peut produire la force des mots, le rythme des phrases, la réelle présence des personnages mythiques. Alice Walker est une merveilleuse conteuse, une grande historienne, une vraie féministe.

Par les voix des femmes noires et moins noires, Alice Walker nous offre une «chanson» des noirs des terres d'Afrique et d'Amérique, elle nous ouvre leur cœur, leur «cœur noir».

Et c'est Zédé, mère de la transmission, qui connaît l'histoire depuis toujours parce que: «nos mères nous apprenaient, bien sûr, comment on faisait l'amour et les bébés, quand on devenait des señoritas, mais elles nous apprenaient aussi l'histoire de notre civilisation»; c'est Miss Lucie, l'éternelle réincarnée qui se souvient de toutes ses vies et se demande: «Est-il possible qu'après des centaines de vies je n'aie pas connu la paix? Cela me semble pourtant le cas. Vie après vie, j'ai connu l'oppression: de mes parents, de mes frères et sœurs, de ma famille, des gouvernements, des pays, des continents. Tout comme de mon propre corps et de mon esprit. J'ai passé une partie de chaque vie à panser les blessures de ces contraintes. Dans ma mémoire, je vous répondrai, il n'y a que quelques instants - quelques jours, tout au plus - de paix...»; c'est Fanny qui entre en relations d'amour avec des personnages disparus.

Certains chapitres rappellent l'horreur vécue par les noirs, et plus encore par les noires, au temps de l'esclavage: «La plupart de nos jeunes femmes étaient enceintes parce qu'elles avaient été violées; mais nous étions trop jeunes pour le savoir, ou pour savoir que, livrées enceintes à nos nouveaux propriétaires, nous représentions une prime pour le maître du bateau. Ses fils, ses filles - car c'était un violeur, comme le reste de l'équipage - entraient avec nous dans l'esclavage américain, bien avant qu'ils sortent de nos corps...»; d'autres remontent à l'origine des temps, quand les femmes noires étaient, même sans le savoir, les prêtres et les déesses.

Moi, j'ai été ensorcelée par certaines épopées dont celle-là.

F.F.

«Nos mères nous racontaient que dans l'ancien, l'ancien temps, quand elles étaient leurs grand-mères et que leurs grand-mères étaient vieilles - car nous sommes nos grand-mères, tu comprends, avec seulement des tas de choses nouvelles et différentes en plus - seules les femmes étaient prêtres. Oui! C'est ce qu'elles disaient. Mais en réalité, au début, elles n'étaient pas prêtres à leurs propres yeux; ce sont les hommes qui les ont faites prêtres. Et puis les hommes ont oublié qu'ils les avaient faites telles. Enfin, ce qui s'est passé, c'est qu'au début, à peu près à la même époque que le toucan a été créé, il y avait aussi la femme, et au cours de la vie et de l'évolution, elle a produit un être légèrement différent d'elle. Cela l'a effrayée. Pourtant, elle a gardé longtemps le petit *ombre* avec elle, jusqu'à ce qu'il eût hâte de découvrir s'il existait, ailleurs, d'autres êtres de sa sorte. Il est parti, et, effectivement, il y avait d'autres êtres comme lui, parmi lesquels il a vécu. Ces premiers hommes étaient si nouveaux les uns aux autres qu'ils passaient leur temps à se regarder dans les yeux - et ce, pendant des siècles! Ils étaient si heureux de s'être trouvés. Mais cela

signifiait qu'ils n'avaient aucune conscience de leur apparence, malgré la preuve de leur masculinité qui pendait, leur clitoris allongé. Ils n'avaient aucune notion du vêtement.

«La femme, elle, était complètement habituée à elle-même, tandis que l'homme était encore fasciné par sa relative nouveauté. La femme connaissait déjà les parures. En réalité, elle connaissait déjà la haute couture! Oui! Tu peux rire, et je sais que c'est une drôle de façon de le dire maintenant. Mais... La femme ne savait pas qu'elle faisait de la haute couture. C'était plutôt, tu vois, qu'elle s'amusait avec elle-même. Cherchant à rendre intéressant, pour elle et pour les autres, ce qu'elle avait déjà. Bon, elle avait des nénés qui pointaient en avant. Un ventre brun et doux et de solides jambes brunes. Des cheveux jusqu'aux fesses qui étincelaient comme les ailes d'un oiseau. Et après? Tout cela l'ennuyait. Alors elle s'est mise à jouer avec son apparence. Elle a utilisé des plumes, des coquillages, des pierres, des fleurs. Elle a utilisé des feuilles, de l'écorce, du sable coloré. De la boue. Les griffes des oiseaux! Pendant des jours, elle et ses sœurs traînaient dans



Alice Walker, qui a quarante-cinq ans, est née en Georgie de parents noirs (avec un quart de sang Cherokee, comme elle se plaît à le préciser), et vit depuis de nombreuses années à San Francisco. Elle a publié jusqu'à présent trois autres romans, dont *La Couleur Pourpre* (...) pris Pulitzer 1983, quatre recueils de poésie, et plusieurs volumes d'essais et de nouvelles.

la jungle au bord des flaques qui réfléchissaient leur image, essayant ceci ou cela. Elles passaient le reste du temps à chercher de la nourriture. De temps à autre, elles accueillait un homme, avec qui elles jouaient, sexuellement surtout, jusqu'à ce qu'elles se lassent de lui; alors, elles l'abandonnaient.

«Avec le temps, ces hommes abandonnés se sont rencontrés et ils ont comparé le récit de leur séjour chez les femmes, si bizarrement accoutrées avec leurs couleurs et leurs plumes, et ils ont communiqué leur savoir aux hommes qui n'avaient pas leur expérience. Puis un des hommes a raconté qu'il avait assisté à une naissance chez les femmes. Et voilà. Ils ont immédiatement imaginé une *mujer muy grande*, plus immense que le ciel, engendrant, d'une façon ou d'une autre, la terre. Une déesse. Et donc, si celle qui engendrait la terre était une femme imposante, une déesse, alors les femmes devaient être ses prêtres, et posséder d'extraordinaires pouvoirs surnaturels.

«Ce que l'esprit ne comprend pas, il l'adore ou le craint. Je parle ici de l'esprit humain. Les hommes ont adoré et craint les femmes. Ils gardaient leur distance avec elles, mais les espionnaient dès qu'ils le pouvaient. Les parures que les femmes portaient semblaient prouver leur côté surnaturel. Les hommes, qui n'avaient pas l'expérience séculaire des femmes pour se vêtir et se parer, n'étaient capables que de maladroitesses imitations. Les femmes se moquaient d'eux. Cela a été peut-être, dans toute l'histoire des réponses humaines face à un effort sincère, l'erreur la plus fatale! Au début, pour témoigner de leur vénération, les hommes, qui étaient de meilleurs chasseurs que les femmes - mais seulement parce que les femmes se contentaient très bien d'une nourriture autre que la viande -, ont recueilli ce qu'ils savaient que les femmes aimaient ou pourraient être incitées à aimer - des plumes, des os, de l'écorce pour les colorants, des dents et

des griffes de bêtes - et l'ont apporté, à genoux, aux femmes, qui choisissaient telles des ménagères à une vente.

«C'était bien avant qu'elles ne se mettent à exiger ces présents, bien avant aussi que les hommes ne remarquent à quel point certains des enfants des femmes leur ressemblaient. Bizarrement, les hommes n'aimaient pas les enfants; c'était comme s'ils les rendaient nerveux, même les garçons, qu'on leur donnait toujours ou qui s'enfuyaient pour se joindre à eux, et qu'ils élevaient, pour ainsi dire. Pendant des siècles, la communauté mâle a tourné autour de celle des femmes, mais les femmes ne prêtaient aucune attention aux hommes, sauf pour leur adresser des réclamations sur la quantité et le nombre d'objets qu'ils leur apportaient.

«Beaucoup de grand-mères ont vécu et sont mortes à cette époque. Craintes, adorées, gâtées et devant lesquelles on s'inclinait. Et puis, un jour, il y a eu une rébellion. Les hommes en ont eu assez des femmes qu'ils vénéraient. Entretemps, ils avaient fait une importante découverte sur la capacité de la femme à engendrer la vie. Cette découverte était - et elle avait été bien cachée par les femmes pendant très longtemps - que la vie que les femmes engendraient sortait par un trou de leur derrière! Pas le trou que l'homme avait aussi, comme on l'avait suspecté (et bien sûr, maintes choses étranges avaient été essayées avec celui-là!), mais un autre trou. Alors on a cru que celui ou celle qui avait ce trou à son derrière pouvait engendrer la vie à travers lui.

«Et c'est là que ça devient triste. Car les femmes, quoique sujettes à l'ennui, trouvaient beaucoup à s'amuser dans la vie. Quand elles se paraient de leurs plus beaux atours, elles gloussaient. Quand elles se regardaient dans les miroirs immobiles des flaques d'eau de la jungle, elles riaient. Elles souffraient très peu, sauf de l'inconfort qu'elles éprouvaient quand elles accouchaient, et qu'elles oubliaient très vite. Elles mouraient relativement jeunes, aussi, victimes d'assauts de bêtes ou parce que leur durée de vie normale était courte, et donc elles ne connaissaient pas la douleur grinçante de la vieillesse. Bref, c'est pendant cette période de rébellion que les hommes ont décidé qu'ils pouvaient et qu'ils seraient prêtres. Qu'ils pouvaient être ceux par qui la vie passait! Ils ont procédé à des opérations sur eux, ont coupé et se sont débarrassés de leur masculinité, et ils ont essayé de façonner un trou par où la vie pouvait venir.

«Ils sont morts comme des mouches. C'est pourquoi, même aujourd'hui, il règne une certaine tristesse dans les familles où un fils décide de devenir prêtre. C'est là l'origine du célibat, du renoncement à avoir des enfants. Car en ces temps-là, être prêtre signifiait devoir se passer de ses propres organes génitaux!»

La bibliothèque est accessible à toutes et à tous sans condition préalable (financière ou autre). Elle offre une large gamme de documents sur le féminisme, la condition féminine et féministe. Vous pourrez y consulter les ouvrages de références, les revues féministes d'ici et d'ailleurs, des dossiers thématiques, etc.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10 à 17 heures et sur rendez-vous.

Dans chaque numéro de CHRONIQUE FÉMINISTE sont reprises toutes les nouveautés reçues en service de presse (SP) ou achetées par l'Université des Femmes (Acq.).

BIBLIOGRAPHIES

- Dossier Mujer y Salud, Centre de documentation de l'Instituto de la Mujer, Ministerio de Asuntos Sociales, 1989, 204 p.
- Viols par inceste et agressions sexuelles intrafamiliales: bibliographie commentée, Centre de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial, M.F.P.F., Is.d.I., 55 p.
- Zeg niet te gauw: d'r is geen vrouw, ouvrage établi sous la resp. de Beatrijs BOSSAERTS, Secrétariat d'Emancipation Sociale, 1990, 143 p.

MEDIAS

- Femmes: fichier audiovisuel, Observatoire des ressources audiovisuelles pour l'éducation permanente IORAVEPI et Secrétariat d'Etat Chargé des Droits des Femmes, ORAVEP, 1990, 115 p., (Coll. Droits des femmes).
- La rue et l'image: espace public et circulation d'images, une question d'éthique sociale, publication collective sous la dir. de François BOESPFLUG, Paris, Cerf, 1990, 164 p., SP.

PHILOSOPHIE

- Estudios sobre la mujer, Centro de Estudios Filosoficos, Universidad del Zulia - Facultad de Humanidades y education, 1986, 199 p., (Revista de Filosofia n°9).

PSYCHOLOGIE - PSYCHANALYSE

- La compagne du malade alcoolique. Entretien avec un familier. Transformations du malade alcoolique, Colloque organisé le 11 juin 1988 à la Faculté de Médecine X., Bichat, Association «Que dois-je faire» Il/Elle boit», 99 p.
- Libérer l'adolescence: introduction à la psychologie des adolescents, Gérard LUTTE, P. Mardaga, 1988, 345 p.; (coll. Psychologie & Sciences Humaines n°170), SP.
- Un seul parent dans la famille: approche psychologique et juridique de la famille monoparentale, Gérard POUSSIN et Isabelle SAYN, éd. du Centurion, 1990, 315 p., SP.
- Taking our time: feminist perspectives on temporality, Frieda JOHLES FORMAN et Caoran SOWTON, Oxford: Pergamon Press, 1989, 209 p., (The Athene Series).
- Filles d'Eve: psychologie et sexualité féminines, Christiane OLIVIER, Denoël, 1990, 215 p., SP.

RELIGIONS

- Progrès des sciences et réflexion chrétienne: entretiens sur la bioéthique, l'évolution, la création, Jean-Marie MORETTI, Médiaspaul, 1990, 76 p. (coll. «Problèmes de vie»), SP.

SOCIOLOGIE - POLITIQUE - ECONOMIE

- Masculin/Féminin-1, Maison des Sciences de l'Homme, 1990, 92 p., (Actes de la Recherche en Sciences Sociales; 83), Acq.
- Masculin/Féminin-2, Maison des Sciences de l'Homme, 1990, 98 p., (Actes de la Recherche en Sciences Sociales; 84), Acq.
- La famille: dossier de presse, Benoît LECOMTE, Actualquarto-Apedac, 1988, 82 p., (coll. Dossier presse Actualquarto), Acq.
- Activité féminine - Vie familiale, Caisse Nationale des Allocations Familiales, 1990, 89 p., (coll. «Recherches et Prévisions»).
- Femmes et emploi, Dossier de presse établi par Marie-Christine BEUREL et Fabienne BOIDOT-FORGET, Secrétariat d'Etat chargé des Droits des Femmes, 1990, [90] p.
- Travail et famille: deux temps, une vie, [série d'études d'auteurs différents; sous l'égide de l'Institut de l'Enfance et de la Famille - I.D.E.F.], éd. Candot-Bourcery, I.D.E.F., 1990, 228 p.
- Infrastructures et emploi féminin, Centre de Recherches sur les Femmes Européennes I.C.R.E.W.I, Jame McLOONE et Maire O'LEARY, Commission des Communautés Européennes, 1989, 87 p.
- La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple, Bernard ZARCA, in: Economie et Statistique, (INSEE n° 228), 1990, pp. 29-40.
- La protection sociale des travailleurs indépendants et de leurs épouses aidantes. Rapport final, Annelies de REUS, Elise COENEN et Anne ELZINGA, Commission des Communautés Européennes, 1990, 72 p.
- Colloque européen «Une autre sécurité sociale?», Conseil National des Femmes Belges IC.N.F.B.I, 1989, 95 p.
- Styles de vie intime, Bernard I.MURSTEIN, P. Mardaga, 1981, 348 p., (coll. Psychologie & Sciences Humaines n°101), SP.
- La grossesse du père, Christine COLONNA-CESARI, Paris: éd.Chiron, 1989, 102 p., (coll. L'Agora-Chiron), SP.
- Le divorce et l'enfant, in: Revue d'Action Sociale n°3, 1990, [60 p.]
- L'adolescent d'aujourd'hui entre son passé et un avenir, Denise OSSON, Presses Universitaires de Lille, 1990, 199 p., (coll. UL3), Acq
- Femmes en réserve: les travailleuses polonaises entre la famille et le travail. A propos d'une mesure de politique familiale: le congé d'éducation payé, Jacqueline HEINEN, Paris: Université de Paris VII, 1989, 2 vol. [712 p.]
- Flexibilité et infrastructures sociales: actes et suivi de la journée d'études organisée le 21 novembre 1988 par la Commission du Travail des Femmes, Ministère de l'Emploi et du Travail, 1989, 49 p., (Cahiers de la Commission du Travail des Femmes n° 10).
- Repas à l'extérieur et au domicile en 1985, Nicole MANON, INSEE, 1990, 117 p., (INSEE-Résultats n°57-Série "Consommation - Modes de vie"
- Les familles monoparentales: les enjeux économiques, Paris: Organisation de Coopération et de Développement Economiques [O.C.D.E.], 1990, 292 p., (Etudes de politique sociale n°8), SP.

FEMINISME

- Histoire et actualité du féminisme, Françoise d'EAUBONNE, éd. Alain Moreau, 1972, 398 p., Don.
- Les cahiers du collectif de pratiques et de réflexions féministes «Ruptures», publication collective, Ruptures, 1989, 147 p.
- Perleparole: Le iniziativa a favore dell' informazione e della documentazione delle donne europee, Adriana PERROTTA RABISSI et Maria Beatrice PERUCCI, Utopia, 1989, 248 p., Acq.

FEMMES: CONDITIONS SOCIALES

- Face-à-femmes, Fanny TOULEMONDE, Marie DONGLAS, Françoise PASQUIER, éd. Alternative et parallèles, 1977, 144 p., Don.
- Women in Denmark: yesterday and today, Inga DAHLSGARD, éd. Det Danske Selskab, 1980, 309 p., Don.
- La femme musulmane dans l'immigration, Roger LUYTEN, Commission Interdiocésaine pour les Relations avec l'Islam ICIRII, 1989, 21 p., Acq.
- Le voile et la bannière, Slimane ZEGHIDOUR, éd. Hachette, 1990, 156 p., (coll. Les Essais du XXe siècle), SP.

TEMOIGNAGES

- Sept femmes au Tibet: sur les traces d'Alexandra David-Neel, Marie-Jaoul de PONCHEVILLE, éd. Albin Michel, 1990, 249 p., SP.
- Thula Baba "Pleure pas mon bébé", éd. d'En Bas, 1990, 87 p., SP.

VIOLENCES

- Le viol: dossier documentaire, Centre de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial, 1990, 20 p.
- Lutte contre les abus sexuels à l'égard des enfants: compte-rendu du stage des 15 et 16 octobre 1988, Mouvement Français pour le Planning Familial, M.F.P.F., 1989, 34 p.
- Viols femmes informations - 1988, Collectif Féministe contre le Viol, Mouvement Français pour le Planning Familial, 1988, 29 p.
- Lutte contre les viols et les violences: rencontre nationale, Paris, 19 et 20 novembre 1988, Mouvement Français pour le Planning Familial, M.F.P.F., 1989.
- L'enfance maltraitée: dossier de presse, Alain VAESEN, Actualquarto-Apedac, 1989, 45 p., (Coll. Dossier presse Actualquarto), Acq.
- Le viol des viols, Pierre LEULLIETTE, R. Laffont, 1980, 347 p., Don.
- Harcèlement sexuel: dossier documentaire, Centre de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial, M.F.P.F., 1989, 17 p.
- Love and Pain: a survival handbook for women, Sandra HORLEY, Bedford Square Press, 1988, 110 p., Acq.
- L'adolescent et la société: étude comparative, Denis GAGNE et Alice PARIZEAU, éd. Dessart & Mardaga, 1977, 332 p., (coll. Psychologie & Sciences Humaines n° 42), SP.
- Ethique et délinquance: la délinquance comme gestion de sa vie, Françoise DIGNEFFE, Editions Médecine et Hygiène/Méridiens Klincksieck, 1989, 212 p., (coll. Déviance et Société), SP.

EDUCATION - ENSEIGNEMENT

- Les effets du salariat féminin sur la socialisation des jeunes (Approche comparative Frère/Soeur), Annette LANGEVIN, Caisse National des Allocations Familiales, Centre National de la Recherche Scientifique, 1989, 179 p.
- Les fonds structurels et la garde des enfants. Applications actuelles et lignes d'action, COHEN sous l'égide du Réseau Européen des Modes de Garde d'Enfants, Commission des Communautés Européennes, 1989, 23 p.
- L'impossible choix: les modes de garde des jeunes enfants, Caisse Nationale des Allocations Familiales [C.N.A.F.], 1990, 109 p., (coll. Espaces & Familles n°10).
- Tous intellectuels, numéro collectif, Contradictions, 1990, 173 p., (Contradictions n° 57), Acq.
- L'école à l'épreuve de la sociologie : questions à la sociologie de l'éducation, Anne VAN HAECHE, éd. De Boeck-Wesmael, 1990, 263 p., (coll. Ouvertures sociologiques), Acq.

ETHNOLOGIE - ANTHROPOLOGIE

- Enjeux et contraintes: discours et pratiques des femmes, Université Laval, 1987, 211 p., (Col. Anthropologie et Société vol. II n° I).
- La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives, Bronislaw MALINOWSKI, Payot, 1990, 236 p., (Petite Bibliothèque Payot), SP.

SCIENCES

- Et Newton croqua la pomme, Christian MAGNAN, Belfond, 1990, 218 p., (coll. Belfond Sciences), SP.
- Femmes et mathématiques, Laboratoire de Mathématiques Fondamentales, Université Pierre et Marie Curie, 1989, 17 p.

CORPS - SEXUALITE - PLANNING FAMILIAL

- Cent questions sur le sexe: le plus souvent posées par les adolescents, Pierre HERMANN, Marabout, 1990, 158 p., (coll. Marabout Service), SP.
- La sexualité des handicapés: dossier documentaire, Centre de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial, M.F.P.F., 1990, 41 p.
- Pour la passion des femmes, David ELIA, Balland, 1990, 268 p., SP.
- Birth Control and Controlling Birth: Women Centered perspectives, Helen B. HOLMES, Betty B. HOSKINS et Michael GROSS, The Human Press, 1980, 338 p., Don.
- La vie: conception, contraception, avortement. Dossier de presse, Corinne BERTINOTTI, Actualquarto-Apedac, 1987, 79 p., (Coll. Actualquarto Dossier; 56), Acq.
- Génération pilule, Etienne-Emile BAULIEU, éd. Odile Jacob, 1990, 314 p., SP.
- RU 486 - Mifépristone (Mifégyne 200): dossier documentaire et dossier de presse, Centre de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial, M.F.P.F., 1990, 31 p.

NTR

- Les mères porteuses: dossier de presse, Centre de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial, M.F.P.F., 1988, 48 p.
- Les procréations assistées. Aspects d'une recherche effectuée par le Centre de Droit de la Famille, décembre 1988, Association Nationale des Personnels et Acteurs de l'Action Sociale en Faveur de l'Enfance et de la Famille IANPASEI, 1989, (Coll. Supplément trimestriel au n° 3)
- Stérilité masculine et procréations médicalement assistées, ouvrage publié sous la dir. de Y. ENGLLET, J.F. GUERIN et P. JOUANNET, Doin, 1989, (coll. Progrès en andropologie), SP.
- The reproduction Revolution: New Ways of Making Babies, Peter SINGER et Dean WELLS, Oxford University Press, 1984, 273 p., Don.
- Mères porteuses: oui ou non, Sacha GELLER, éd. Frison-Roche, 1990, 260 p., SP.

PHILOLOGIE - LITTERATURE

- Lais de Marie de France Laurence HARF-LANCHER, éd. L.G.F., 1990, 349 p., (coll. Le Livre de Poche n° 4523 - série «Lettres gothiques»), SP.
- Les fileuses et le clerc: une étude des Evangiles des Quenouilles, Anne PAUPERT, Librairie Honoré Champion, 1990, 340 p., SP.
- La féminisation dans les langues communautaires, Office des publications officielles des Communautés Européennes, 1989, 289 p., (Terminologie et traduction n°2).
- Solitude surpeuplée: femmes écrivains suisses de langue française, textes rassemblés et présentés par Doris JAKUBEC, éd. d'En Bas, 1990, 213p., (coll. Dossier Pro Helvetia Nouvelle série Littérature 2.), SP.
- La Comtesse de Ségur: une étrange paroissienne, Marie-France DORAY, Rivages, 1990, 236 p., (coll. Rivages/Histoire.), SP.
- Vincent, ou la vertu déshabillée, Arlette AGUILLON-ROURE, Belfond, 1990, 317 p., SP.
- Le temps des cerises, Eliane AUBERT, Denoël, 1990, 282 p., SP.
- Le Bon Dieu de Manhattan, Ingeborg BACHMANN, Actes Sud, 1990, 86 p., SP.
- La belle infidèle, Aphra BEHN, Arles: éd. Philippe Picquier, 1990, 225 p., SP.
- Le guetteur immobile, Claire BONNAFE, Balland, 1990, 388 p., SP.
- L'éclaircie, Chantal CHAWAF, Flammarion, 1990, 146 p., SP.
- Par tous les temps, Colette FAYARD, Denoël, 1990, 375 p., SP.
- Les fleurs de pavot se sont couchées, Amy GABOR, éd. Zoé, 1990, 82 p., SP.
- Le petit prince cannibale, Françoise LEFÈVRE, Actes sud, 1990, 151 p., SP.
- La ballade de Pern, Ann MAC CAFFREY, Presses Pocket, 1989, 446 p., (Presses Pocket: 5343 - Série "Science Fantasy"), SP.- tome 3: Le dragon blanc.
- La ballade de Pern, Anne MAC CAFFREY, Paris: Presses Pocket, 1990, 415 p., (Presses Pocket: 5361 - Série "Science Fantasy"), SP. - tome 4 : La dame aux dragons.
- Rendez-vous aux portes de Kiev, Annie MURAT, éd. Tsuru, 1990, 209 p., SP.

- Le mari qui aboie, Laurence SALACROU, éd. Calmann-Lévy, 1990, 213 p., SP.
- Mémoires et lettres de voyage, Sophie de HANOVRE, Fayard, 1990, 304 p., SP.
- L'ingénieur culturel, Muriel SPARK, Fayard, 1990, 193 p., SP.
- Laura Willows, Sylvia TOWNSEND WARNER, éd. Philippe Picquier, 1987, 173 p., SP.
- Une lubie de Monsieur Fortune, Sylvia TOWNSEND WARNER, éd. Philippe Picquier, 1988, 172 p., SP.
- Le maître d'Amour, Maryse WOLINSKI, Flammarion, 1990, 250 p., SP.
- Rue de la Mémoire fêlée, Monique ZERDOUN, Albin Michel, 1990, 253 p., SP.

HISTOIRE

- Liberté, Egalité..., et les Femmes?, Michèle DAYRAS et Benoîte GROULT, éd. du Libre Arbitre, 1990, 2 vol. (205 + 205 p.) - T. 1: 1789, T. 2: 1989, SP.
- Le contrat sentimental : débats sur le mariage, l'amour, le divorce de l'Ancien régime à la restauration, Francis RONSIN, éd. Aubier, 1990, 299 p., (coll. Historique), SP.
- La vie quotidienne dans les maisons closes, 1830-1930, Laure ADLER, Hachette, 1990, 259 p., SP.
- Les immobilisées: les femmes suisses durant la Seconde Guerre mondiale: essai historique, Monique PAVILLON, éd. d'En Bas, 1989, 111 p., SP.
- Histoire des pères et de la paternité, Librairie Larousse, 1990, 477 p., SP.

BIOGRAPHIES

- Mesdames de France: les filles de Louis XV, Bruno CORTEQUISSE, Perrin, 1990, 365 p., SP.
- Vie de Milena: De Prague à Vienne..., Jana CERNA, Librairie Générale Française, 1990, 188 p., (coll. Le Livre de poche), SP.
- Mathilde Wesendonck: ou le rêve d'Isolde, Arles: Actes Sud, 1990, 424 p., SP.
- Moeke Eekman, Vrouwenvereniging voor Vrede en Welvaart, 1962, 110 p.
- Jo Eeckman: 1897-1960, Rassemblement des femmes pour la paix, 1962, 79 p.

Un mois pour les femmes

du 25 octobre au 24 novembre 1990

Organisé par «La Voix des Femmes»
(18, rue de l'Alliance, 1030 Bruxelles)

1 Une exposition: le foulard

«...Les réflexions que nous menons au sein de «La Voix des Femmes» nous ont amenées à organiser une exposition sur le thème du foulard afin de démontrer que celui-ci a été porté par toutes les civilisations. De nos jours, dans les sociétés modernes, le foulard évoque un des vêtements porté par les femmes musulmanes.

Cette exposition, réalisée par deux femmes sociologues en Allemagne, montre des illustrations du port du foulard dans diverses cultures et à différents moments de l'histoire.

Dans beaucoup d'esprits, il reste le symbole de la soumission de la femme. Il fait encore partie de la tenue traditionnelle des Musulmanes. (...) Chaque société a utilisé ou utilise encore le foulard et ce à des fins différentes: pour des raisons climatiques, pour des raisons religieuses (catholiques, musulmans) et n'oublions pas le phénomène de la mode...

L'exposition «Le foulard, un morceau de tissu dans le passé et dans le présent» nous dévoile les formes changeantes de la vie culturelle, sociale et économique des femmes. Ce précieux document concerne l'histoire quotidienne et culturelle des femmes. L'exposition apporte une liaison entre les aspects étranges pour découvrir nos anciennes traditions. La visite de l'exposition établit une meilleure compréhension interculturelle. L'objectif de notre exposition est de contribuer à diminuer les préjugés, d'éveiller la curiosité et de faire naître l'intérêt pour l'Autre Culture. Mais il nous semble également capital de redécouvrir la culture occidentale oubliée...»

Hôtel Charlier 16 avenue des Arts 1040 Bruxelles
de 10H à 12H et de 13H à 16H

2 Une conférence débat*:

«Voix des femmes» existent-elles dans la politique?
avec la participation de femmes actives dans la vie politique et syndicale.

3 Collaboration avec d'autres associations*

4 Grande Fête de clôture*

(théâtre, danse, musique avec le groupe Djurjura)

Pour plus de précision, demandez le programme à «La Voix des Femmes».

Officiel Belgique

Mme Miet Smet, Secrétaire d'Etat à l'Environnement et à l'Emancipation sociale Place Quetelet 7 - 1030 Bruxelles. Tél: 02/219.01.19

Commission du Travail des Femmes Ministère de l'Emploi & du Travail. Rue Belliard 53 - 1040 Bruxelles. Tél: 02/233.40.17 ou 16

Commission Consultative de la Condition Féminine Rue des Petits Carmes 14 - 1000 Bruxelles. Tél. 02/512.50.14

Service pour la Promotion Culturelle, Professionnelle des Femmes Ministère de la Communauté Française. Galerie Ravenstein 27 - 1000 Bruxelles. Tél. 02/513.94.40 ext. 299

Officiel Europe

Bureau pour l'Emploi, l'Egalité des Femmes. Commission des Communautés Européennes. Rue de la Loi 200 - 1040 Bruxelles. Tél. 02/235.11.11

Service Information Femmes D.G. de l'Information, Commission des Communautés Européennes. Rue de La Loi 200 - 1040 Bxl. Tél. 02/235.28.60 ou 78.76

Comité Consultatif pour l'Egalité des Chances c/o Bureau pour l'Emploi, l'Egalité des Femmes ou Commission du Travail des Femmes (cf. ci-dessus).

Commission pour les Droits de la Femme c/o M. Lenz. Parlement Européen. Rue Belliard 97 - 1040 Bxl. Tél. 02/234.21.11

Coordination en Belgique

Conseil National des Femmes Belges Rue de Florence 24 - 1050 Bruxelles. Tél. 02/538.03.04

De Nationale Vrouwen Raad Avenue Louise 183 - 1050 Bruxelles. Tél: 02/647.09.05

Communauté française

Comité de Liaison des Femmes c/o H. Peemans-Poulet (Tél. privé: 02/733.48.80). Place Quetelet 1a - 1030 Bruxelles. Pas de téléphone.

Bureau des Plaintes des Femmes c/o Comité de Liaison des Femmes (cf. ci-dessus). Permanence le lundi: 13h30 à 16h30. Téléphoner aux heures de permanence: 02/219.28.02

Coordination en Europe

CEF (Coordination Européenne des Femmes) Rue Stevin 38 - 1040 Bruxelles. Tél. 02/230.51.58

Femmes et syndicats

Commission Femmes de la FGTB c/o M. Hoens. Rue Haute 42 - 1000 Bruxelles. Tél. 02/511.80.67 ou 64.66

Service Féminin de la CSC c/o A.-F. Theunissen. Rue de la Loi 121 - 1040 Bruxelles. Tél. 02/233.34.11

Mouvements féminins - partis féministes

Femmes Prévoyantes Socialistes Rue St-Jean 32 - 1000 Bruxelles. Tél. 02/515.04.01

Vie Féminine c/o A. Delcourt. Rue de la Poste 111 - 1210 Bruxelles. Tél: 02/217.29.52

Parti Féministe Unifié Avenue des Phalènes 35, bte 14 - 1050 Bruxelles. Tél. 02/648.87.38

Parti Féministe de Belgique Avenue Louise 385, bte 9 - 1050 Bruxelles. Tél. 02/771.90.56

Associations de Femmes

La Porte Ouverte Rue Américaine 16 - 1050 Bruxelles. Tél. 02/537.67.61

CAMS-belge c/o Y. Pirlot-Blanchard Av. Victor Gilsoul 17 - 1200 Bruxelles. Tél. 02/770.41.50

Centre Féminin d'Education Permanente Place Quetelet 1a - 1030 Bruxelles. Tél. 02/219.28.02

Changeons les livres Rue Blanche 29 - 1050 Bruxelles. Tél. 02/538.67.61

Centres de documentation

Université des Femmes Place Quetelet 1a - 1030 Bruxelles. Tél. 02/219.61.07

Le Lesbianaire Rue H. Richir 1 - 1030 Bruxelles Tél. 02/215.99.38

CREW Rue Stevin 38 - 1040 Bruxelles. Tél: 02/230.51.58
RoSa Rue Gallait 78 - 1210 Bruxelles. Tél. 02/216.23.23

Librairies

Artemys Rue St-Jean, Galerie Bortier 8-10 - 1000 Bruxelles. Tél: 02/512.03.47

Vrindts Rue Croix de Fer 55 - 1000 Bruxelles. Tél. 512.84.15

Dulle Griet Tiensestraat 45 - 3000 Leuven. Tél. 016/23.41.23

Revues

Chronique Féministe Place Quetelet 1a - 1030 Bruxelles. Tél. 02/219.61.07

CREW Reports (voir Centres de documentation)

Cahiers du GRIF Rue Blanche 29 - 1060 Bruxelles. Tél. 02/538.84.87

Le Lesbianaire (voir Centre de documentation)

Femmes d'Europe Commission des Communautés Européennes. Rue de la Loi 200 - 1040 Bruxelles. Tél. 02/235.11.11

Schoppenvrouw c/o K.Roggeman. Gen. Drubbelstraat 43 - 2600 Berchem. Tél.. 03/218.81.57

Etudes Femmes/Féministes

Université des Femmes (v. Centre de documentation)

Cahiers du GRIF (v. Revues)

Sophia c/o M. Scheys VUB Centrum voor Vrouwenstudies Pleinlaan 2 - 1050 Brussel

Avortement Contraception

Fédération Belge pour le Planning Familial et l'Education Sexuelle Rue Lesbroussart 28 - 1050 Bruxelles. Tél. 02/641.93.71

Gacehpa (groupe d'action des centres extra-hospitaliers pratiquant des avortements) Rue Lesbroussart 28 - 1050 Bruxelles. Tél. 02/641.93.73
Lundi et jeudi: 14 à 17h

Comité pour la dépénalisation de l'avortement c/o M. Geudon. Rue A. Giron 23 - 1050 Bruxelles. Tél. 02/649.18.22

Femmes battues

Bruxelles: Rue Blanche 29 - 1060 Bruxelles. Tél 02/539.27.44

Liège: Rue Soeurs-de-Hasque - 4000 Liège. Tél: 041/23.42.85

Arlon: Rue de Diekirch 47 - 6700 Arlon. 063/21.46.82

La Louvière: Rue de Bouvy 9 - 7100 La Louvière

Leuven Federatie Vrouwen tegen mishandeling. Justus Lipsiusstraat 57 - 3000 Leuven. Tél: 061/23.36.61

Namur: Rue Notre-Dame 47 - 5000 Namur

Fédération des Collectifs de Femmes Battues: Rue Soeurs-de-Hasque - 4000 Liège. Tél: 041/23.42.85

Maisons - cafés - accueil

Arlon "Maison des Femmes" Rue de Diekirch 37 - 6700 Arlon. Tél: 063/22.76.82

Bruxelles "Association Rue Blanche" Rue Blanche 29 - 1050 Bruxelles. Tél: 02/538.47.73

Bruxelles Infor Femmes Rue de Brederode 29 - 1000 Bruxelles. Tél: 02/511.38.38

Liège Infor-Femmes Rue Trappé - 4000 Liège. Tél. 041/22.39.65
Charleroi "Comme chez elles" Bd d'Audent 7- 6000 Charleroi. Tél: 071/31.92.90

La Louvière "La Maison des Femmes" Rue de Bouvy 9 - 7100 La Louvière. Tél: 064/21.43.33

Mons "Groupe des Femmes" c/o Agnès Couez. Rue de Thirumont 31 - 7000 Mons. Tél. 065/34.75.76

Namur "Maison des Femmes" Rue des Brasseurs 180 - 5000 Namur. Tél. 081/28.69.68.

Tournai "Groupe des femmes" c/o B. Michenaud. Place Verte 7 - 7500 Tournai. Tél: 069/22.75.54

Wavre "La Maison des Femmes" Rue des Brasseries 10 - 1300 Wavre. Tél: 010/22.38.02

Collection de Chronique Féministe

Pour les éditions épuisées les articles peuvent être obtenus sous forme de photocopie

N°1 Nov./Déc. 82 N°2 Jan./Avr. 83	Emilienne Brunfaut - Finlandaises - Le pouvoir Les travailleuses de Bekaert - Les hommes se deshabillent - Viol
N°3 Mars/Avr. 83	Des hommes à l'Université des Femmes - Sommes-nous tous des Baruyas? - Procès CVO
N°4 Mai/Juin 83	Greenham Common - Travail Ménager - Femmes Soviétiques
N°5 Juil./Août 83 N°6 Sep./Oc. 83	Ce que parler veut dire - Sexisme Bigouden Regard sur la pornographie - Les Femmes en Israël - L'histoire des Femmes est-elle possible?
N°7 Nov./Déc. 83	L'Energie et la Frustration - Avortements, Femmes et tribunaux - Les droits de l'homme contre le droit des Femmes
N°8 Jan./Fév./Mars 84	Vers un office des créances alimentaires - Moi, délinquante? - Recherches Féministes en Afrique
N°9 Avr./Mai 84	Etudes Féministes: principes et méthodologie - Femmes et Syndicats - Les prépensionnées des Galleries Anspach - Coopératives de Femmes
N°10 Juin/Juil. 84	Le savoir et le faire - Loisirs des Femmes - Pen- sionnées et veuves - Femmes et développement
N°11 Oc./Nov. 84	Evolution conceptuelle de la physique - Partage des responsabilités - Pacifisme et Féminisme
N°12 Déc.84/Jan. 85	Rester une égérie ou devenir soi-même - Nicara- guayennes - Sciences et Femmes: pas de recettes
N°13 Avr./Mai 85	Anarcha-féminisme - Séminaire Sociologie: ana- lyse d'une enquête - Marie-Andrée, vidéaste
N°14 Juil./Août 85	Le pouvoir de la mère - Les Femmes et l'évolution technologique - Le sexe du travail
N°15 Sep./Oc. 85	Nairobi - Les femmes du divorce - Crise de l'Etat Keynesien: questions aux femmes
N°16 Déc./Jan. 85-86 N°17 Mars/Avr. 86	DOSSIER: Nouvelles Maternités Jésus et le mythe d'Oedipe - Emilie Claeys: Féministe Socialiste rayée de l'histoire -
N°18 Juin/Juil. 86	Val Duchesse - et pour les femmes, c'est encore pire
N°19 Sep./Oc.86	Politique familiale et politique de l'emploi - Les femmes du Sri Lanka - "Cohabitanes de tout pays, séparez-vous"
N°20 Jan./Fév. 87 N°21 22 Avr./Mai/Juin 87 N° 23 Juil./Août 87	Des idées pour l'école - Tiers-Monde Décumul et splitting - DOSSIER: Filiation Femmes actives - Maternités: les anciennes et les nouvelles
N°24 Sep./Oc. 87 N°25 Oc./Nov. 87 N°26 Fév./Mars 88	DOSSIER: Les filles à l'école: ça vous est égal? Paroles de femmes politiques - Guerre & Paix Les femmes et l'Etat - Avortement: la non- décision politique - élections: piège...
N°27 Mai/Juin 88 N°28 Juil./Août 88 N°29 Sep./Oc. 88	DOSSIER: «La valse des adieux»: elles divorcent Les pauvretés des femmes ici et ailleurs NUMERO SPECIAL: «OMBRE & LUMIERE» Les femmes dans l'audiovisuel
N°30 Fév./Mars 89	DOSSIER: Des violences faites aux femmes ou la force de frappe du patriarcat
N°31 Mai/Juin 89 N°32 Juil./Août 89 N°33 Oc./Nov. 89 N°34 Jan./Fév. 90	DOSSIER: La santé des infirmières DOSSIER: Le féminisme, une bonne question DOSSIER: Les adolescentes La question du voile - Palestiniennes: histoire des mouvements de Femmes
N°35 Avr./Mai 90 N°36 Juin/Juil. 90	Quel Cinéma Le travail à temps partiel

ISSN: 0774-3432